

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ce droit, à mon avis, ont rendu un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir  
Directeur: Georges PELLETIER

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, jeudi 26 avril 1945

VOLUME XXXVI — No 95

REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELair 3361

Rédaction: BELair 2984

Gérant: BELair 3361

## La Russie a demandé trois votes à San-Francisco

### La participation du Canada à la guerre du Pacifique

Elle ne sera ni symbolique ni "trop modeste" — Elle sera coûteuse — Elle sera "volontaire et modérée" si tout va bien

La guerre en Europe semble heureusement tirer à sa fin, mais il ne faudrait pas trop se presser de pousser un immense soupir de soulagement. Après la défaite de l'Allemagne, le Canada aura encore une autre guerre sur les bras. Nous avons en effet été l'un des premiers pays à déclarer la guerre au Japon après le coup de Pearl-Harbor; nous n'avons pas même attendu la déclaration de guerre des Etats-Unis. C'est une considération dont les électeurs canadiens feront bien de tenir compte avant de donner leur vote le 11 juin prochain, même si les candidats libéraux ne cessent de leur répéter que la guerre et la conscription sont maintenant choses du passé.

Quelle sera l'étendue de la participation du Canada à la guerre du Pacifique? M. King et ses ministres n'ont pas été prodigues de confidences sur ce point et les candidats libéraux de la province de Québec seront sans doute encore plus réticents, mais on peut tout de même relever quelques indications dans les discours ministériels prononcés au cours de la dernière session.

La participation du Canada à la guerre contre le Japon ne sera pas simplement symbolique comme d'aucuns pouvaient l'espérer. Nous sommes fixés au moins sur ce point. L'ancien ministre de la Marine de guerre, M. Angus Macdonald, a même employé l'expression en disant que "l'unité navale canadienne du Pacifique, bien qu'elle ne puisse pas du tout être comparée en importance à la force navale anglaise ou à la magnifique flotte américaine du Pacifique, sera néanmoins beaucoup plus qu'une simple force symbolique" (Débats de la Chambre des Communes, édition française non révisée 1945, p. 456). Le premier ministre Mackenzie King a d'abord recouru à une formule assez vague, mais qui excluait sûrement la simple participation symbolique. "L'effort que fera le Canada, dit-il, pour maintenir sa juste part dans la poursuite ultérieure des hostilités contre le Japon se trouvera, évaluée en chiffres, nécessairement bien inférieure à ce qu'il était dans la guerre européenne" (Débat, p. 475q).

M. King avait annoncé en même temps que le contingent que le Canada s'était engagé à maintenir en Europe pendant la période d'occupation de l'Allemagne "est modeste, compte tenu de nos ressources et de l'intérêt direct que nous avons au maintien et à la sauvegarde de la paix mondiale" (Débats, p. 475). La Gazette de Montréal avait alors publié un article pour critiquer la politique du gouvernement en affirmant que le contingent envoyé contre le Japon serait "modeste, compte tenu de nos ressources". M. King a protesté avec indignation contre cet article dès le lendemain et tenu à préciser que le contingent "modeste" serait celui qui participerait à l'occupation de l'Allemagne et non celui qui serait envoyé contre le Japon. "Il serait vraiment regrettable, dit le premier ministre, qu'un pareil article de fond semât l'erreur dans le pays" (Débats, p. 552).

La participation du Canada à la guerre du Pacifique ne sera donc pas symbolique. Elle ne sera pas non plus "trop modeste".

Le document officiel le plus révélateur qui ait été publié touchant l'étendue de notre participation à la guerre du Pacifique est le rapport intitulé *Travail et revenus* déposé par le ministre de la Reconstruction, M. C. D. Howe, à la fin de la session. "La deuxième phase de la guerre, dit le rapport à la page 4, désigne cette période qui commença dès la cessation des hostilités en Europe et qui s'étendra jusqu'à l'heure de notre victoire finale dans le Pacifique. Au cours de cette deuxième phase, les dépenses de guerre se maintiendront à un haut niveau: concurrencement on effectuera des réductions dans les forces armées et dans l'activité des industries de guerre et on inaugurera les mesures de reconstruction que les circonstances autoriseront ou exigeront". Le rapport précise un peu plus loin à la page 5: "Il ne sera ni nécessaire ni possible de donner plein essor à l'augmentation de l'embauchage privé avant la victoire dans le Pacifique... Tout en faisant face à toutes les exigences de la collaboration du Canada à la victoire dans le Pacifique, il sera possible, dans l'opinion du gouvernement, de libérer une certaine partie de nos forces armées, des ouvriers et des installations employées à l'industrie de guerre".

Les divers ministres de la Défense nationale ont fourni de leur côté en soumettant leurs crédits à la Chambre quelques indications touchant l'étendue de notre effort de guerre dans le Pacifique. "Nous songeons, dit M. Angus Macdonald alors ministre de la Marine, à faire accompagner ces deux croiseurs [Uganda et Ontario] et ces deux porte-avions [dont le gouvernement canadien entend faire l'acquisition] par un certain nombre de contre-torpilleurs et de frégates. Je ne puis divulguer le nombre exact de navires que nous enverrons, non plus que le nombre exact des hommes qui les monteront, mais je puis dire que l'unité navale canadienne du Pacifique... sera beaucoup plus qu'une simple force symbolique" (Débats, p. 456).

Le ministre de l'Aviation M. Colin Gibson, a été d'une extrême circonspection en parlant de la guerre dans le Pacifique. "Des pourparlers, dit-il, se poursuivent actuellement, et depuis quelque temps déjà, sur l'ampleur de notre participation aérienne à la deuxième phase du conflit. — la guerre contre le Japon. On peut dire que des escadrilles du C. A. R. C. collaborent avec la R. A. F. dans les attaques contre le Japon: toutefois, nous n'avons pas encore déterminé quels seront le nombre et la composition de nos unités affectées à cette tâche" (Débats, p. 502). Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Armée, M. Douglas Abbott, n'a pas dit un mot de la participation de nos troupes de terre à la guerre du Pacifique. Com-

me le recrutement de l'infanterie est beaucoup plus difficile que celui de l'aviation ou de la marine, il a laissé ce soin délicat au premier ministre lui-même.

M. King ne s'est pas compromis outre mesure. Après avoir annoncé que la marine canadienne collaborerait avec la flotte anglaise, l'aviation avec la Royal Air Force et les troupes avec l'armée des Etats-Unis, il a fait la déclaration suivante: "Il est encore trop tôt pour prédire à quel moment nous en viendrons à une décision définitive sur l'apport respectif des divers services ou sur les effectifs que chacun devra fournir. La ligne de conduite adoptée se fondera essentiellement, je le répète, sur la mesure dans laquelle on aura besoin des effectifs disponibles et sur les résultats visés" (Débats, p. 477).

Retenons que "les dépenses de guerre se maintiendront à un haut niveau au cours de cette deuxième phase" et que la décision touchant les effectifs à envoyer contre le Japon se fondera "sur la mesure dans laquelle on aura besoin des forces disponibles". Notre participation, qui est déjà décidée, sera donc sûrement coûteuse et peut-être considérable.

M. King a été beaucoup plus clair lorsqu'il a parlé du recrutement des contingents qui représenteront le Canada dans le Pacifique. "Ces contingents de l'armée, de la marine et de l'aviation dit-il, seront constitués de membres de nos forces armées d'outre-mer et d'hommes qui subissent actuellement l'instruction au Canada. Nous n'avons pas l'intention de désigner ceux qui devront prendre du service dans le Pacifique. Cette observation s'applique au personnel du service général aussi bien qu'à tout autre personnel. Les hommes qui formeront les effectifs que nous enverrons contre le Japon seront choisis parmi ceux qui manifesteront le désir de servir sur le théâtre de guerre du Pacifique" (Débats, p. 477).

M. King a laissé entendre que la participation du Canada à la guerre du Pacifique serait limitée en même temps que volontaire. "Le Pacifique, dit-il, est une région aux distances immenses. Les transports, qui constituent un difficile problème en Europe et imposeront des limites à nos opérations s'élèveront encore plus de difficultés sur ce théâtre-là. L'importance des forces qui peuvent y être employées avec avantage se trouve, de ce fait, strictement limitée" (Débats, p. 475). M. King a aussi fait allusion au rôle du Canada comme grenier et arsenal dont on parlait tant au début de la guerre en Europe. "Il y aura, dit-il, un besoin continu de grandes quantités d'approvisionnement et de munitions ainsi que de matériel de genres spéciaux, dont plusieurs ont été inventés et perfectionnés par nos ingénieurs et nos spécialistes et dont quelques-uns ne peuvent être fournis que par le Canada" (Débats, p. 475).

M. King et les libéraux en reviennent donc au début de la guerre contre le Japon à la politique de "participation volontaire et modérée" qu'ils avaient proclamée au début de la guerre contre l'Allemagne en 1939. C'est sans doute leur intention actuelle et leur espoir. Pour peu que les Japonais n'opposent pas une trop vive résistance et que les volontaires s'offrent en nombre suffisant, le gouvernement King ne demandera pas mieux que de s'en tenir à cette politique de participation volontaire et plus ou moins modérée.

A la suite de nombreux revers subis par le Japon dans ses avant-postes du Pacifique et de la reconquête des Philippines, la situation paraît aussi favorable qu'elle le semblait pendant la "détresse de guerre" de l'hiver 1939-40 quand on comptait surtout sur le blocus pour réduire l'Allemagne à merci. Le Japon ne répétera probablement pas une surprise victorieuse comparable à l'invasion de la France et des Pays-Bas par les armées allemandes en 1940, mais il ne faut jurer de rien à la guerre. Il ne faudrait pas aller comparer la situation actuelle du Japon, si défavorable qu'elle puisse paraître, à celle de l'Allemagne au moment du débarquement en Normandie. La flotte japonaise a perdu la maîtrise de la mer, l'aviation japonaise est sans doute déclassée, mais l'armée japonaise n'a pas été saignée à blanc comme l'armée allemande en Russie et l'apport des nouvelles classes a largement compensé les pertes subies par les garnisons des îles du Pacifique. L'expression "se faire tuer jusqu'au dernier" n'a qu'un sens relatif pour les Allemands, mais elle a un sens absolu pour les Japonais qui l'ont vu réduire comme leurs alliés d'Europe à l'unconditional surrender.

Le volontariat véritable, pourrait bien ne pas donner les mêmes résultats lorsqu'il s'agira de combattre les Japonais que lorsqu'il s'agissait de combattre les Allemands. Les jeunes Canadiens n'éprouveront peut-être pas le même enthousiasme lorsqu'il s'agira de libérer les Indes orientales néerlandaises et la Mandchourie que lorsqu'il s'agissait de défendre la Mother Country contre l'invasion ou de libérer leurs divers pays d'origine. Les expéditions dans les pays tropicaux sont moins tentantes pour nos gens que les campagnes sous le climat tempéré de l'Europe et les villes de l'Extrême-Orient n'ont pas le même attrait que Rome, Paris ou Londres pour ceux qui aiment à "voir du pays". Si les appels au dévouement pour sauvegarder la liberté du monde et l'appât des allocations de service à la démobilisation ne suffisent pas, il ne restera plus pour combler les rangs de nos contingents que la conscription déguisée, la conscription limitée ou la conscription intégrale.

La participation à la guerre du Pacifique est une chose assurée. La conscription pour soutenir l'effort de guerre contre le Japon n'est pas une chose impossible.

26-IV-45 Pierre VIGEANT

EN PAGE 12: La session de Québec — Des vacances payées pour tous les ouvriers et employés, par Louis Robillard.

### Le Canada ferait partie du comité exécutif de la conférence

#### Billet du soir

##### Fidèles disciples

(par Edouard Biron)

Les joies pascales ne peuvent faire oublier les heures tragiques qui précéderont l'aube radieuse de la Résurrection. Et le chrétien qui, une fois l'an, veut bien se donner la peine de méditer les phases douloureuses du grand drame trouve matière à de saisissantes comparaisons en refaisant connaissance avec certains tristes personnages qui y figurent: Pilate, prototype du politicien tergiversateur; le grand-prêtre, ancêtre des saint-nitouches de nos jours, si prompt à se scandaliser des paroles de vérité tombées des lèvres de l'Homme-Dieu; Barabbas, le bandit séducteur (ne voit-on pas, aujourd'hui, des agitateurs de la pire espèce libérés

(suite à la page deux)

#### Bloc-notes

(par Emile Benoist)

##### Le français, langue de la diplomatie

La conférence de San-Francisco, faisant suite à celles de Dumbarton Oaks et d'Yalta, est maintenant en pleine activité. Les représentants des Nations-Unies, de la plupart d'entre elles du moins, feront de leur mieux pour régler les affaires de demain, pour préparer et assurer l'établissement et le maintien permanent de la paix universelle. Le français y sera-t-il reconnu officiellement, y sera-t-il rétabli dans son rang, par droit de mérite, de langue et de première langue diplomatique?

On ne le sait pas encore. Il y a six semaines environ, une nouvelle, partie on ne sait à juste d'où, disait que la conférence aurait trois langues officielles: l'anglais, le russe, l'espagnol. De

(suite à la page deux)

#### Le carnet du grincheux

M. Cyrille Dumaine, député libéral de Barot, a déclaré mardi à l'Assemblée législative qu'il était fier d'avoir toujours collaboré avec le parti libéral fédéral. Il a ajouté que les libéraux feront cette année la même campagne qu'en 1939 et en 1944 et que pour sa part il se fera un devoir d'appuyer les candidats de M. King.

Le discours de M. Dumaine est évidemment le premier coup de canon de la formidable lutte que le parti libéral de M. Godbout se prépare à livrer au gouvernement King. La rupture du parti libéral provincial et du parti fédéral est définitive et irrévocable.

M. Godbout est fidèle à sa promesse de combattre son parti si un seul Canadien était mobilisé contre son gré. Il est vrai que cela avait été dit par oubli ou par distraction. C'est également par oubli, par distraction et par la force de l'habitude que les libéraux provinciaux ont prêté main-forte aux candidats de M. King.

M. Godbout et ses députés provinciaux ont voté la motion Chalouit, qui déclarait que M. King avait renoncé à ses engagements les plus sacrés et demandait s'il restait des ministres canadiens-français à Ottawa. Cela ne les empêche évidemment pas d'apporter le tribut de leurs hommages et l'appui de leur concours à M. King et à ses ministres douteux.

Au mois de décembre dernier, M. Godbout déclarait: "Pour ma part, avec regret, mais définitivement, je dois déclarer que tant que le gouvernement d'Ottawa persistera dans son attitude subite, imprévue et inexplicable, il devra compter sur l'opposition des libéraux de Québec que le dirige."

Le Canadien, le nouveau journal de combat né de la rupture entre M. Godbout et M. King, ne manquera pas d'engager de furieuses polémiques contre le Canada. Les deux feuilles libérales s'enguirlanderont en affirmant toutes deux, comme M. Dumaine, que la politique de guerre de M. King a été conforme aux meilleurs intérêts du pays.

M. François-Joseph Leduc veut convertir M. M. Laurendeau et Chalouit à la politique participationniste et impérialiste du gouvernement King en les faisant envoyer en tournée d'inspection des camps de concentration allemands. M. Leduc s'y connaît en conversions puisqu'il est passé du conservatisme le plus bleu au libéralisme le plus rouge, du nationalisme militant de 1935-6 à l'impérialisme.

26-IV-45 Le Grincheux

#### Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Ne faire sa cour à personne, ni attendre de quelqu'un qu'il vous fasse la sieste: douce situation, âge d'or, état de l'homme le plus naturel."

LA BRUYERE

### Le problème de la représentation polonaise reste aigu — Le maréchal Pétain en France aujourd'hui — Les opérations militaires en Allemagne

C'est sur la scène de l'Opéra de San-Francisco que les délégués à la conférence internationale se sont réunis hier après-midi pour la séance d'ouverture. La cérémonie n'a duré qu'une demi-heure et s'est déroulée sans appareil, avec simplicité. Au fond du théâtre quatre colonnes dorées représentant les quatre libertés étaient réunies par des guirlandes de laurier. Entre ces colonnes se trouvaient les drapeaux des 46 pays qui participent à la conférence. 1.300 journalistes et représentants de services de radio et de cinéma assistaient à la cérémonie, et le public remplissait toutes les autres places libres.

Le secrétaire d'Etat Stettinius a ouvert la conférence en demandant aux délégués d'observer une minute de silence et de méditation. Le président Truman a ensuite prononcé une brève allocution; il parlait à Washington et son discours a été transmis aux délégués par téléphone, puis plus tard irradié dans toutes les parties du monde. Il a dit aux délégués que leur tâche est de créer une organisation internationale capable de rendre une autre guerre mondiale impossible. Il leur a demandé de s'élever au-dessus des intérêts personnels et d'instituer un organisme de sécurité qui imposera la justice. Il a insisté sur ce thème de la justice, disant que ce doit être le critère de la nouvelle société des nations. La justice doit demeurer la plus grande puissance de la terre, a-t-il dit; c'est à cette seule puissance que nous nous soumettrons. M. Stettinius, président provisoire de la conférence, le gouverneur Warren de la Californie, et le maire Lapham de San-Francisco, ont souhaité la bienvenue aux délégués.

Le comité directeur de la conférence se réunit ce matin, de même que les chefs de délégations. A la première réunion on vérifiera les lettres de créance des délégués; il est possible que les problèmes de la représentation de la Pologne et de l'Argentine se posent dès cette étape préliminaire. Les républiques de l'Amérique latine prétendent que l'Argentine s'est qualifiée et doit être admise, et cette demande a l'appui des Etats-Unis.

Quant à la Pologne, un correspondant étatsunien à Londres prétend que le gouvernement anglais avait demandé au gouvernement soviétique de surseoir à la signature du traité d'alliance avec le gouvernement provisoire de Varsovie, jusqu'à ce que M. Eden ait l'occasion de conférer avec M. Molotov à Washington. Cette démarche ayant échoué, de même que la conférence des trois ministres des Affaires étrangères, Londres et Washington seraient solidement unis dans leur détermination de ne rien céder de plus à Moscou sur la question polonaise. M. Molotov, à ce que l'on dit, est tout aussi inébranlable dans sa demande que le groupe pro-soviétique de Lublin soit admis à la conférence.

Le comité directeur est saisi d'un autre problème fort épineux. Dès après la séance d'inauguration hier, M. Molotov a informé les chefs de délégations qu'il soumettrait ce matin au comité directeur une demande pour l'octroi de trois votes à la Russie dans l'Assemblée générale, par l'admission de l'Ukraine et de la Russie-Blanche comme membres de l'organisation mondiale.

M. Staline avait formulé cette demande à Yalta, en disant que ces deux républiques soviétiques étaient autonomes pour leurs affaires étrangères en vertu de la nouvelle constitution russe, et qu'elles avaient droit à une reconnaissance comme Etats parce qu'elles avaient porté le fardeau de la guerre en territoire russe. MM. Churchill et Roosevelt avaient accepté d'appuyer cette demande, mais le président s'était réservé le droit de réclamer le même avantage pour les Etats-Unis. M. Roosevelt ayant décidé que les Etats-Unis ne demanderaient pas de votes additionnels, plusieurs personnages officiels à Washington espéraient que M. Staline en ferait autant.

Deux autres nouvelles circulent aujourd'hui à San-Francisco. La première c'est que M. Molotov aurait reçu une réponse de M. Staline à son rapport de la conférence avec MM. Eden et Stettinius au sujet de la Pologne; il semble que cette réponse n'a pas encore été communiquée aux deux ministres. La deuxième information c'est que les puissances qui ont fait les invitations se sont entendues sur la formation d'un comité exécutif de la conférence; ce comité sera formé de onze membres, ce qui a porté naturellement les journalistes à se demander si ce ne serait pas en même temps un projet pour la formation du Conseil de sécurité qui doit jouer un rôle si important dans l'organisation internationale. Les cinq grandes puissances qui auront des sièges permanents dans le conseil — Etats-Unis, Angleterre, France, Russie et Chine — seront de ce comité exécutif, de même que les six autres pays suivants: Canada, Iran, Belgique, Yougoslavie, Brésil et Mexique. On a aussi décidé que le projet de Dumbarton-Oaks et d'Yalta constituera l'agenda de la conférence.

#### LE PROJET DES TROIS

Voici ce que comporte ce programme. La nouvelle société internationale sera formée de trois corps principaux:

1o, Une Assemblée générale de tous les pays membres de l'organisation, qui discutera les questions intéressant la paix et fera des recommandations au Conseil de sécurité sur des sujets qui ne seront pas déjà soumis au conseil; l'Assemblée aura le pouvoir d'admettre de nouveaux Etats membres et de guider le Conseil économique et social.

2o, Un Conseil de sécurité formé de cinq membres permanents qui seront les cinq grandes puissances; et de six autres membres élus par l'Assemblée générale et par roulement pour des termes de deux ans; ce Conseil sera spécialement chargé de sauvegarder la paix.

3o, Une Cour internationale de justice qui sera, soit la Cour permanente qui existait déjà et qu'on modifierait pour l'adapter aux circonstances nouvelles, soit un tribunal conçu dans les mêmes lignes; cette cour

sera chargée de régler les conflits susceptibles d'une décision judiciaire.

Le projet prévoit aussi plusieurs organismes subordonnés, les uns relevant de l'Assemblée générale, les autres du Conseil de sécurité. Ce sont:

4o, Un Comité militaire composé des chefs d'états-majors des cinq grandes puissances, ou de leurs représentants.

5o, Des contingents des armées nationales, fournis par les membres de l'organisation internationale, et qui devront être à la disposition de cette organisation; un contingent d'aviation militaire international sera "immédiatement disponible" pour les mesures militaires urgentes.

6o, Un Conseil économique et social composé de dix-huit membres de l'Assemblée, dont la tâche sera de créer la stabilité nécessaire aux relations pacifiques, et qui aura à sa disposition toute une gamme de commissions d'experts.

7o, Un Secrétariat. Le secrétariat général devra informer le Conseil des questions qui menacent la paix internationale; son personnel devra aider les divers éléments de l'organisation.

Deux Noirs ont demandé à la délégation étatsunienne de faire inclure dans la charte de l'organisation mondiale une déclaration sur "l'égalité pour toutes les races". Le Dr W.-E.-B. DuBois et M. Walter White, directeur de l'Association nationale pour l'avancement des Noirs, ont demandé que les trois clauses suivantes soient inscrites dans le projet: 1o, égalité pour toutes les races; 2o, un bill des droits pour tous les peuples du monde; 3o, l'abolition du système colonial et son remplacement par une agence internationale.

#### LE MARECHAL PETAIN

Le maréchal Pétain est parti de Weesen aujourd'hui pour la dernière étape de son retour en France. Le groupe voyageait dans quatre voitures. Des membres de l'entourage du maréchal ont rendu publiquement une lettre qu'il a envoyée à Hitler le 5 avril pour lui exprimer son désir de rentrer en France. Il y dit à Hitler que son procès doit commencer le 24 avril et que cela lui impose un devoir impérieux. Comme chef du gouvernement en juin 1940, à Bordeaux, j'ai refusé de quitter la France, dit-il; comme chef d'Etat, j'ai décidé de rester à mon poste à Vichy; le gouvernement du Reich m'a forcé à partir le 20 avril 1944; je n'ai pas cherché refuge en territoire étranger pour éluder mes responsabilités. C'est en France seulement que je puis expliquer ma conduite et je suis le seul juge des risques que comporte cette attitude.

Vous comprendrez, ajoute-t-il, la décision que j'ai prise de défendre mon honneur et de protéger par ma présence tous ceux qui m'ont suivi. C'est mon seul but; aucun argument ne peut m'y faire renoncer. A mon âge je ne puis craindre qu'une chose; c'est de ne pas remplir complètement mon devoir.

A Paris on a appris qu'un bref adressé au maréchal et le sommant de comparaître à un procès le 17 mai pour répondre à l'accusation d'avoir "comploté contre l'Etat", a été envoyé vers un point de la frontière suisse. Des précautions ont été prises pour empêcher tout désordre pendant le trajet de l'accusé en France vers Paris. Un correspondant de l'"Associated Press" dit que l'opinion publique est profondément divisée et qu'un grand nombre de gens rêvent autant le vieux maréchal autant que d'autres le détestent. Le convoi a passé à Olten vers midi sur la route qui conduit à la ville-frontière de Wallorbe. Le groupe a été l'objet d'une manifestation spontanée à Awadenswil; des femmes et des enfants ont présenté des fleurs et du chocolat à Madame Pétain.

#### EN ALLEMAGNE

Une colonne blindée de la 3e armée suit la vallée du Danube aujourd'hui à la bordure de la forteresse hitlérienne de la Bavière, à 11 milles de l'Autriche et à cent milles des troupes russes qui sont à l'ouest de Saint-Polten. Ces unités sont à 72 milles de Berchtesgaden. Les 3e et 7e armées étatsuniennes et la 1ère armée française ont franchi le Danube sur un front étendu. Quelques divisions du général Patton sont entrées en Tchecoslovaquie et ont pris Eger (Cheb); ces troupes sont à 35 milles de Pilsen. Les Français approchent de Munich par l'ouest, après avoir détruit la 19e armée allemande.

Dans le nord la 2e armée britannique a pris plus de la moitié de Brême, où la résistance allemande fléchit. Les troupes alliées n'ont pas encore atteint les abris de sous-marins de ce port. Au sud de Hambourg, les Allemands ont contre-attaqué, mais ont été repoussés. Les Britanniques ont avancé de huit milles à mi-chemin entre ces deux ports. Les troupes de la 1ère armée canadienne sont à portée de canon des abris de sous-marins d'Emden, tandis que d'autres unités canadiennes approchent d'Oldenburg.

Moscou affirme que les troupes soviétiques ont franchi l'Elbe à Rieza, à 22 milles au nord-ouest de Dresde. C'est à 11 milles des positions occupées par la 1ère armée étatsunienne. Les unités russes qui ont contourné Berlin et Potsdam sont probablement aussi près de la 9e armée.

A Berlin, les Russes attaquent les quartiers de la police, dans Alexanderplatz, au cœur du quartier commercial. L'armée rouge a pénétré dans la zone centrale de la ville et atteint le quartier où se trouve la gare de Goerlitz, terminus au sud-est de la capitale. Le corridor allemand qui relie encore le nord du pays et la Bavière n'a plus en moyenne que 30 milles de largeur et à certains points il est encore plus étroit; des colonnes blindées et des divisions d'infanterie de l'armée rouge dévassent Berlin afin de fermer complètement ce corridor. Le nombre des soldats allemands dans Berlin est estimé à 500.000; la radio de Hambourg dit que Goebbels est encore dans la capitale et que le maréchal Keitel est aussi à Berlin ou tout près.

Paul SAURIOL

26-IV-45

# Le rapport annuel de l'hôpital Notre-Dame

### Par suite d'une diminution dans le nombre des hospitalisés le déficit est beaucoup plus considérable que l'année précédente — 13,870 malades ont été traités en 1944, comparativement à 14,617 en 1943 — Revenus de \$1,195,651 contre des dépenses de \$1,283,521

La 64e assemblée générale annuelle des gouverneurs à vie de l'hôpital Notre-Dame, s'est tenue hier soir, à l'hôpital. Du rapport du président, M. Hector-R. Racine, il ressort que l'hospitalisation totale de l'hôpital, au cours de l'année 1944, accuse une diminution sur l'année précédente. Cette diminution est due à plusieurs causes. Le déficit a donc été beaucoup plus considérable en 1944 que l'année précédente.

La diminution dans l'hospitalisation peut être attribuée au fait qu'un nombre beaucoup moins considérable de militaires ont été hospitalisés et traités à Notre-Dame. Le ministère des Pensions et de la Santé nationale s'est organisé pour traiter, dans les hôpitaux militaires, les membres des forces armées. L'hôpital a dû remettre à la disposition des employés 21 lits dans les sous-sols de l'annexe A qui avaient été convertis en lits de malades à l'usage de patients militaires.

L'augmentation dans les déficits est due aux facteurs suivants: la diminution dans les jours d'hospitalisation; l'augmentation considéra-

ble des salaires payés en vertu de l'ordonnance no 11 et des augmentations de traitements que l'hôpital a été forcé d'accorder à certains membres de son personnel des laboratoires anesthésistes et autres; l'augmentation sensible des comestibles, des produits pharmaceutiques, des accessoires et instruments divers.

#### Le Dr J.-R. Boutin

Le Dr J.-R. Boutin, directeur médical de l'hôpital, a présenté aussi son rapport, dans lequel on constate une diminution de 5 pour cent dans le total des admissions. En 1944, 13,870 malades ont été traités comparativement à 14,617 en 1943. Dans les dispensaires, on a donné 62,086 consultations, comparativement à 60,672 en 1943. Les services auxiliaires ont été aussi très actifs. Dans les organisations nouvelles, on remarque les résidences en chirurgie; la création d'une clinique de la main; une nouvelle thérapeutique en neurologie; l'électro-choc; un nouveau procédé d'anesthésie; la réfrigération. Comme résultats, on a obtenu 77 p.c. de guérisons. Le taux net de la mortalité a été de 2.9 p.c., tandis que la moyenne d'hospitalisation était de 16.9 jours.

#### Rapport financier

Le rapport financier a été présenté par M. Charles-A. Roy. Les revenus de toutes sortes ont été de \$1,195,651. Les dépenses totales se sont élevées à \$1,283,521. Le déficit est donc de \$87,869, comparativement à \$12,558 en 1943. Le déficit enregistré l'an dernier est le plus considérable depuis un grand nombre d'années, et retardera forcément l'exécution de projets d'agrandissements qui ont déjà été discutés.

#### M. René Laporte

Le surintendant de l'hôpital, M. René Laporte, a présenté son rapport sur l'activité domestique de l'institution. Il a annoncé aussi les noms des gouverneurs à vie, choisis l'an dernier. Ce sont:

- MM. Horatio, E.-J. Amyot, Edgar Armand, André-J. Beauhien, Mme A.-E. Beauvais, MM. P.-E. Bonnier, J.-R. Boutin, M.D., Ernest Bertrand, Aimé-Arthur Beauchamp, Armand Beaucage, P.-A. Bourassa, Charles-A. Comeau, L.-Eugène Courtois, Paul-Emile Courtois, L.-P. Gaisse, C.-E. Charbonneau, J.-V. Desloges, Marius-E. Doye, Henri Dolliste, Charles David, Charles-E. Hébert, M.D., J.-A. Hébert, J.-Raoul Lefebvre, Paul Larocque, Emile Larose, Arthur Magnan, M.D., A.-J. Major, Roger Messier, C.A., Ezéchias Nantel, Jules Prévost, M.D., Gérard-L. Ryan, Ernest-J. Savard, J.-D. Vallières. Un total de trente-deux.

Un dernier rapport, celui de l'école des infirmières, a été présenté par Soeur M. Décaré.

## Billet du soir

(suite de la première page)

de leur géôle sous promesse de se conduire en petits garçons bien sages et de rester toujours du bon côté — ce qui veut dire nous sauver? Judas, enfin, Judas le traître, vers qui se tendent depuis vingt siècles près les poings crispés de tant de générations d'hommes?

Mais avant de brûler en effigie l'apôtre renégat, voyons donc s'il ne se trouverait pas de ses émules parmi nos contemporains. Sans doute les Judas 1940-45 sont incapables de renouveler le déicide. La malice ne leur manquerait peut-être pas pour commettre une fois encore l'abominable forfait. Mais ils ne peuvent tout de même pas faire se contredire les Ecritures. Il leur reste de pratiquer le traité de leur sang sur la chair et le sang de leurs semblables à tant de la libre, à tant du litre, ce n'est pas cela qui va les embarrasser. Et pour ce faire, tous les moyens leur sont bons. Ils iront jusqu'à s'improviser pérorateurs ou écrivailleurs — au cours de la Passion, n'est-on pas vu les scribes en grande vedette? — Ces fonctions leur facilitent d'ailleurs la pratique de la délation contre quiconque refuse de les suivre dans la voie de la fourberie.

Soucieux d'accroître sans cesse leur puissance de maléfice, ils louchent fréquemment vers les belles prébendes, primes alléchantes pour les maîtres es traîtrises! Afin de dissimuler leur identité, ils ont recouru aux plus savants procédés de camouflage. Si bien que l'on a peine à deviner, sous leur déguisement, le regard fuyant, le rictus sournois, les doigts crochus. Mais malgré toute leur astuce, il arrive que ceux dont ils quémantent la faveur en sont à ce point écœurés qu'ils les rejettent tout simplement du pied. Il ne leur reste plus, dès lors, qu'à se ramasser comme ils peuvent et à aller tenter leur chance ailleurs. Tels sont les Judas modernes. A les voir manoeuvrer comme ils le font, iscarotte, du fond de son éternité, doit être fier de ses fils spirituels: ils sont vraiment dignes de lui!

Edouard BIRON

26-IV-45

## Bloc-notes

(suite de la première page)

Paris, le général de Gaulle, au nom de l'administration française, faisait tenir tout aussitôt une protestation auprès des gouvernements de Washington, de Londres et de Moscou; mais cela ne paraît pas avoir eu de suite.

En Canada, où le français est pourtant langue officielle du Parlement fédéral, sur le même pied que l'anglais, le premier ministre, M. Mackenzie King, sollicité de le faire par le député de Bellechasse, M. Louis-Philippe Picard, n'a pas voulu prendre l'engagement d'intervenir, quand il serait à San-Francisco, pour que la conférence reconnaisse le français, l'admette comme langue des délibérations et aussi de la rédaction des pièces qui résulteraient de ces importantes assises.

Pour la première fois dans l'histoire diplomatique, verra-t-on le français écarté complètement?

Ça serait grand, très grand dommage pour le monde dans son ensemble et pour chacune des nations qui le constituent. La diplomatie, sans le français, perdrait son caractère, ne serait plus, ne pourrait plus être ce qu'elle a été.

### Deux témoignages

On peut invoquer, à ce point de vue là, des témoignages nombreux, notamment celui, encore tout récent, d'un personnage en vue du monde britannique, M. Harold Nicholson. S'il n'est plus de la carrière, M. Nicholson n'en serait sorti que depuis peu. Dans son livre: *Diplomacy*, publié à Londres, en 1938, une année seulement avant la présente guerre, il écrit, page 233: "It is impossible to use French correctly without being obliged to place one's ideas in the proper order, to develop them in a logical sequence and to use words of almost geometrical accuracy. If precision is one of the major virtues of diplomacy, it may be regretted that we are discarding as our medium of negotiation one of the most precise language ever invented by the mind of man. (Il est impossible de se servir du français correctement sans être dans l'obligation de placer ses idées dans leur ordre propre, de les développer selon une suite logique et d'employer des mots d'une correction géométrique. Si la précision doit être l'une des vertus majeures de la diplomatie, il faut regretter que l'on ait écarté comme moyen de négociation l'une des plus précises parmi les langues inventées par l'esprit humain.)

Avant Nicholson, Mowatt, dans son *History of European Diplomacy*, écrivait: "If Diplomacy has any one language, it is French; but because of all modern tongues French is the most accurate instrument for putting ideas into words... French in the evolution of the society of European States has become the language of Diplomacy because it reduces to a minimum the friction, the estrangements, the war even, that may ensue from misunderstandings."

Les soldats dont *Stars and Stripes* exprime le sentiment ne veulent pas tomber dans le travers que signale le spirituel barbier de Beaumarchais, Figaro, dans la phrase qu'on lui connaît: *Il fallait un culotier, ce fut un danseur qui l'obtint*. Ils ont bien raison; la diplomatie est déjà, comme c'est là, bien assez embrouillée sans qu'on y ajoute.

## Le huitième emprunt de la victoire

### Le lieutenant Cannon définit l'idéal des marins, devant les membres du Club Saint-Laurent-Kiwanis — Ralliement à l'école d'Arcy McGee — Dans la section des Noms spéciaux

On a dit à nos marins qu'ils se battaient pour la démocratie et pour la liberté. Mais ce sont là de vains mots. S'ils ont risqué leur vie, c'est pour obtenir droit de devenir les citoyens d'un monde meilleur, le droit de mettre à l'abri du besoin leur femme et leurs enfants, le droit de s'asseoir au coin du feu et de fumer leur pipe. C'est pour épargner au Canada le retour des années de crise antérieures à la guerre.

Ainsi le lieutenant Lewis-D. Cannon, de la marine canadienne, définissait les idéals de nos marins, les mêmes que ceux de leurs frères d'armes de terre et de l'air, devant les membres du club Saint-Laurent Kiwanis, hier midi, au déjeuner hebdomadaire de cette association, en l'hôtel Ritz Carlton.

Invité à l'occasion du VIIIe emprunt de la victoire, le lieutenant Cannon a rappelé la nécessité pour nous de l'arrière de soutenir l'effort gigantesque de nos combattants. Dans la marine depuis 1939, il a servi en mer jusqu'en mars 1943, et retient en mémoire de nombreuses anecdotes, les unes amusantes, les autres douloureuses de sa vie à bord des navires convoyeurs.

Outre le président du club, M. J. Théo, Legault, président du déjeuner, on remarquait à la table d'honneur, MM. E.-L. Patenaude, J.-E. Perrault, membre de la Commission internationale, ainsi que plusieurs personnalités du comité national des finances de guerre.

#### Chez les écoliers

Les 500 étudiants de l'école Thomas d'Arcy McGee ont reçu, hier après-midi, la visite de deux jeunes héros de vingt ans qui se sont signalés au cours de la présente guerre, et qui ont fait à leurs hôtes le récit de leurs aventures sur les champs de bataille.

L'un d'entre eux était le méca-

nicien en chef J. Gervais, de la réserve de la Marine royale canadienne, décoré de la médaille du *Distinguished Service*, torpillé à deux reprises, et qui a servi sur les chars d'assaut, les balayeurs de mines et les destroyers.

Son camarade, le capitaine Maurice Gravel, a été mentionné plusieurs fois dans les dépêches du front et il a été l'un des participants à l'héroïque expérience de Dieppe. Le capitaine Gravel, attaché à la 2e division canadienne, s'est battu en France, en Belgique et en Hollande, notamment à Caen et à Falaise.

A la réunion d'hier, M. James Lyng, directeur des études de langue anglaise à la Commission des écoles catholiques de Montréal, président, il a souligné la générosité dont les écoliers et collégiens ont fait preuve, jusqu'ici, relativement aux emprunts de la victoire, tant dans les écoles de langue anglaise que dans celles de langue française. Il a exprimé l'espoir que l'appel des organisateurs du présent emprunt ne recevrait pas une réponse moins enthousiaste de la part de la jeunesse étudiante et que même ceux-ci se feraient, par l'exemple, des propagandistes de ce mouvement vital, auprès des parents.

M. L.-P. Lussier, organisateur de la campagne des timbres et certificats d'épargne de guerre à la Commission des écoles catholiques assistait aussi au ralliement.

#### Aux noms spéciaux

Le comité des noms spéciaux du comité national des finances de guerre rapporte les souscriptions suivantes de compagnies et de particuliers de Montréal:

- Canadian Fairbanks-Morse Co., Ltd., \$500,000; Woods Manufacturing Co., Ltd., \$200,000; Southam Press Mtl. Division of Southam Co. Ltd., \$100,000; Charles Gurd & Co. Ltd., \$50,000; Pollock Bros. & Co. Ltd., \$50,000; Hyde Park Clothes Ltd., \$40,000; Canadian Fairbanks-Morse Retirement Fund \$35,000; Freedman Co., \$25,000; Perkins Tissue Mills Ltd., \$10,000.

Le comité des noms spéciaux du comité national des finances de guerre rapporte les souscriptions suivantes de compagnies et de particuliers d'en dehors de la ville: Sherbrooke Trust Co., Sherbrooke, \$150,000; J.S. Mitchell & Co. Ltd., Sherbrooke, \$150,000; The Stantead & Sherbrooke Ins. Co., Sherbrooke, \$100,000; MacKinnon Structural Steel Co., Sherbrooke, \$50,000; Codere Ltée, Sherbrooke, \$50,000; Mrs Gertrude A. Scott, Tutrix, Lennoxville, \$40,000; Mrs Gertrude A. Scott, Lennoxville, \$35,000; Huntingdon Woolen Mills Ltd., Huntingdon, \$30,000; Sherbrooke Machineries Ltd., Sherbrooke, \$25,000.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Par voie de Québec  
Ce qui précède était écrit et typographié, quand une dépêche de Québec nous apprend que M. le sénateur Lucien Morand, l'un des délégués du Canada à San-Francisco, a télégraphié à des amis que le français avait été reconnu comme langue officielle de la conférence. Espérons que la nouvelle sera confirmée.

### Chacun à sa place

A propos de diplomatie, l'*Associated Press* rapporte en dépêche de Paris un fait qui ne manque pas de piquant. Un sénateur des Etats-Unis, M. Magnuson (démocrate, de Washington), avait écrit au journal des soldats de son pays qui sont en Europe, le *Star and Stripes*, en lui demandant de désigner un soldat combattant qui irait représenter tous ses camarades à la conférence de San-Francisco. Le journal répond qu'il n'en fera rien et il donne les motifs de son refus: "Le combattant type (typical GI) serait comme un veau à deux têtes dans une conférence mondiale qui est convoquée pour l'étude digne d'une situation confuse... Ce soldat que l'on recevrait à dîner, que l'on traiterait au vin, que l'on flatte de toutes manières, serait complètement abasourdi par la complexité des problèmes que l'on doit examiner. Les huit représentants que les Etats-Unis se sont désignés ont la compétence qu'il faut pour représenter l'opinion du soldat aussi bien que celle du reste de la nation, et c'est assez de cela pour nous autres."

Les soldats dont *Stars and Stripes* exprime le sentiment ne veulent pas tomber dans le travers que signale le spirituel barbier de Beaumarchais, Figaro, dans la phrase qu'on lui connaît: *Il fallait un culotier, ce fut un danseur qui l'obtint*. Ils ont bien raison; la diplomatie est déjà, comme c'est là, bien assez embrouillée sans qu'on y ajoute.

EMILE BENOIST

26-IV-45

## L'ANNUAIRE LOVELL

DES RUES DE MONTREAL  
Vient de paraître — Nouvelle édition (illustrée)  
Grandeur 4" x 5 1/2" — 280 pages  
PRIX 50 CENTS

Une édition de poche donnant la situation des rues avec intersections énumérées de Montréal et des banlieues, Westmount, Lachine, Verdun, Outremont, Montréal-Ouest, Hampstead, Mont-Royal, Longueuil, St-Lambert, Ville St-Laurent, Ville St-Pierre, Ville LaSalle, Montréal-Sud, Montréal-Est.

Aussi illustrée de trams et autobus, listes de maisons de rapport, édifices commerciaux, bureaux, écoles et autres renseignements utiles.

Chez les libraires ou les éditeurs — Payable sur livraison

JOHN LOVELL & SON, LIMITED

Etablie en 1833

423, rue St-Nicolas

Montréal (1)

LES MEDECINS RE-

COMMANDENT NOS

BANDES

HERNIAIRES.....

Une spécialité de la

### PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

Et plus grande pharmacie de détail au monde.

Fortes la bande qui convient à votre malade.

Nous avons un assortiment complet de bandes

herniaires, bandes médicales, bas élastiques,

supportés, vestes en chambré ou en flanelle

rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.

Essayage à domicile ou dans nos salons

privés sans frais additionnels. Experts

et experts à votre service au-

tant selon l'ordonnance de

votre médecin.

JOUR ET NUIT

# HA.7251

## Nouveaux chevaliers de l'Ordre du Saint-Sépulcre

### Investitures, dimanche 27 mai — Présidence de S. E. Mgr Charbonneau

A une récente réunion capitulaire de la lieutenance de Montréal de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, présidée par le lieutenant Grand-Croix M. J.-Alfred Bernier, M. le commandeur Thomas Guerin, député de Sainte-Anne, a été élevé au titre de Grand-Croix de l'Ordre.

Ont été créés chevaliers: Mgr Maxime Chataoui, curé de l'église du Saint-Sauveur des Syriens de Montréal, M. Ange-Albert Cartier, le Dr J.-B. Prince, M. Alphonse Durivage, le colonel J.-B. Puize, M. Omer Côté, secrétaire provincial, et M. Clément Tremblay, de Lachute.

Ces nouveaux chevaliers, approuvés par S. Ex. Mgr Joseph Charbonneau, seront investis de l'Ordre à l'investiture solennelle qui aura lieu le dimanche 27 mai prochain, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à 3 heures de l'après-

midi. Cette cérémonie sera présidée par Son Excellence Monseigneur l'archevêque de Montréal, J.-Alfred BERNIER, Lieutenant.

### Le Dr Noël Décarie libéré

Nous apprenons, de bonne source, que le Dr Noël Décarie, qui avait été interné dans un camp de concentration, en vertu de la loi des mesures de guerre, a été remis en liberté, il y a une couple de semaines, ainsi qu'une trentaine d'autres Canadiens qui partageaient son sort.

On nous dit, par ailleurs, que MM. Adrien Arcand, Gérard Poirtras et Marius Gattien, qui avaient été internés en même temps que le Dr Décarie, ont toujours au camp mais qu'ils seront probablement libérés sous peu.

# SONGEZ-Y! VOUS NE DONNEZ PAS! VOUS PRÊTEZ!

Vos Obligations de la Victoire sont gagées sur les richesses du Canada et sur son vaste crédit. C'est le placement le plus sûr au monde.

Achetez donc dès maintenant une Obligation de plus!

### JOS. FUOCO

"MON TAILLEUR"

Créateur de modes — Tailleur pour Dames et Messieurs.

211, rue Ste-Catherine est - Tél. BE. 3538

## Le meilleur placement LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

# "LA LIGNE EST LIBRE..."



LA ligne de conduite est toute tracée. Encore une fois, elle pointe vers l'achat d'obligations de la Victoire — à la limite de vos moyens.

Vos dollars sont nécessaires pour assurer la Victoire partout; pour ramener nos gars au pays, pour faciliter leur retour à la vie civile.

L'occasion est favorable, aussi. Car l'argent que vous placez maintenant, à intérêt, vous aidera à réaliser les projets que vous avez formés en travaillant dans l'attente de la Victoire.

### LE MEILLEUR PLACEMENT

Achetez des Obligations de la Victoire

En service actif

dominant des ailes aux mots



### Avis de décès

GIRARD — A Montréal, le 26 avril 1945, à l'âge de 56 ans, est décédé Emile Girard, époux de Marguerite Charost. La dépouille est exposée à sa demeure, 5849 rue Hutchison. Avis des funérailles demain.

### Nécrologie

BILODEAU — A Montréal, le 25, à 63 ans, Mme veuve Alfred Bilodeau, née Annie Wilson.

DESRUISSEAUX — A Montréal, le 24, à 12 ans, Jean, fils d'Henri Desruisseaux et de Gracia Ménard.

DUFOUR — A Montréal, le 25, à 69 ans, Mme veuve Phyllis Dufour, née Albertine Thomas.

GARCEAU — A Montréal, le 24, à 58 ans, Mme Marthe Beaudoin, épouse de feu J.-S. Garceau.

GRATTON — A Montréal, le 24, à 69 ans, Mme veuve Wilfrid Gratton, née Marie-Louise Barthelemy.

HAMELIN — A Montréal, le 25, à 28 ans, Gérard, fils d'Alexandre Hamelin.

MATHIEU — A Montréal, le 24, à 90 ans, Mme veuve Michel Mathieu, née Eliza Sicotte.

QUIMET — A Montréal, le 25, à 68 ans, Hermas Quimet, époux de Marie-Louise Lemay.

POIRIER — A Montréal, le 25, à 68 ans, Joseph Poirier, époux de Louise Rainville.

POULIOT — A Montréal, le 24, à 69 ans, Onésime Pouliot, époux de Anne-Marie Jacques.

SABOURIN — A Montréal, le 24, à 66 ans, Agnès Sabourin, épouse de M. M. Mallette.

THOMAS — A Montréal, le 24, Joseph Thomas, époux de feu Aurélie Courtenanche.

TREMBLAY — A Montréal, le 24, à 53 ans, Joseph Tremblay, époux de Marie-Thérèse Romain.

VIAU — A Montréal, le 24, à 33 ans, Adrien Viau, époux de Louise Bourgeois.

### A L'ETRANGER

A Gilbertville, N.-Y., le Dr Ernest David Vandenberg, médecin missionnaire en Chine pendant plusieurs années.

A Londres, sir William Whyte, qui avait pris sa retraite l'an dernier comme directeur de la Banque royale d'Ecosse.

A Jersey-City, le Dr Martin Hill Itiner, chef chimiste à la compagnie Colgate-Palmolive. Il était au service de cette maison depuis 1906.

A New-York, Constantin Westchloff, peintre "maritime et hivernal". Il a des peintures aux musées de Londres, de France et d'Autriche.

A Philadelphie, William S. Pilling, industriel, président du comité des industries de guerre.

A New-York, Peter P. Prunty, président de l'Union Petroleum Products Corp. Décoré de la Croix de Saint-Gregoire, M. Prunty était à la tête de plusieurs organisations catholiques.

A Bogota, Colombie, Louis A. Calvo, compositeur colombien. Il était l'auteur de plusieurs pièces musicales très populaires.

### Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée

430, Notre-Dame est. Montréal

Tél. BElatr 3361

### Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Société royale d'astronomie du Canada. — A l'Université McGill, pavillon MacDonald, à 8 h. 30, ce soir. Le Frère Robert parlera de l'astronomie.

Centre d'information "Pro Deo". — A 8 h. 30 ce soir, à l'Auditorium de l'Arcy-McGee High School, conférence du R. P. Louis Lachance, O.P. Sujet: "Le peuple et le Parlement".

### Le jour "V" sera "sec" en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 26 (C.P.) — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. A. S. MacMillan, a dit hier soir que tous les magasins de boissons spiritueuses seront fermés à travers la province le jour de la victoire.

Cette déclaration a déjà été précédée par une déclaration similaire du premier ministre Duplessis.

### ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

### CALENDRIER

4e mois AVRIL 30 jours

Demain: VENDREDI 27 AVRIL 1945

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Lever du soleil, à h. 55.

Coucher du soleil, 7 h.

Lever de la lune, 7 h. 17.

Coucher de la lune, 5 h. 31.

Dernier Quartier, le 5, à 2 h. 18m. du soir.

Nouvelle Lune, le 12, à 7 h. 29m. du matin.

Premier Quartier, le 18, à 2 h. 40m. du mat.

Pleine Lune, le 27, à 5 h. 33m. du matin.

AVRIL 1945

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5 6 7

8 9 10 11 12 13 14

15 16 17 18 19 20 21

22 23 24 25 26 27 28

Demain: FRAIS AVEC AVERSES.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 50.
Minimum aujourd'hui, 48.
Demain maximum, 30.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.40; 11 h. a.m., 29.45; midi, 29.50.

(Chiffres fournis par la maison M.-R. de Meul.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

La campagne électorale

M. P.-J.-A. Cardin fera sa déclaration demain soir à la radio — "Un nouveau mouvement avec quelque chose de différent", dit-il — Le calme règne dans les milieux politiques — Autres candidatures

M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des travaux publics dans le cabinet King, a annoncé hier soir à Montréal, qu'il dirigerait un nouveau parti politique à l'élection fédérale du 11 juin prochain. Ce parti serait "quelque chose de nouveau, une sorte de protestation contre le gouvernement actuel".

M. Cardin a donné peu de détails sur la formation de son nouveau parti. Il a dit cependant qu'il présenterait aux Canadiens, "quelque chose de nouveau et quelque chose de différent". L'ancien ministre a ajouté que l'attitude de ce parti serait la même que celle qu'il a adoptée dans sa "mission" de cabinet.

M. Cardin a dit qu'il expliquerait clairement sa position, dans un discours à la radio, vendredi soir, à 7 heures, au poste C.K.A.C. Le calme règne, ailleurs, dans tous les cercles politiques.

On attend la déclaration de M. Cardin. Le groupe des indépendants, dirigé par M. Frédéric Dorion, appuierait l'ancien ministre. Le premier ministre Maurice Duplessis n'a pas fait connaître son attitude. Il est rumeur cependant que l'Union nationale apporte son concours au mouvement de M. Cardin.

M. Patrice Tardif, ministre sans portefeuille dans le cabinet provincial, a déclaré à la Législature mardi, qu'il voterait pour les candidats opposés aux "éléments centralisateurs" d'Ottawa. Le ministre a mentionné particulièrement le groupe des indépendants.

Du côté des libéraux, on ne sait pas encore quelle attitude prendra le parti devant le groupe Cardin. On a attaché quelque importance cependant, à la déclaration de M. Cyrille Dumaine, député de Bagot, à la Législature, et ancien président de la Chambre. M. Dumaine a dit qu'il appuyait les candidats libéraux dans l'élection fédérale parce que "j'ai plus confiance à un gouvernement libéral à Ottawa que dans aucun autre groupe, même celui des indépendants".

Le Bloc populaire a annoncé huit candidatures, jusqu'ici. Les progressistes-conservateurs ont dit qu'ils présenteraient des candidats dans presque tous les comtés, si non tous, de la province de Québec.

Le C. C. F. présente 50 candidatures, a annoncé hier M. R.-J. Lamoureux, chef provincial, tandis que le Crédi social a l'intention d'en mettre quarante à l'avant.

Le maire Houde, qui a annoncé mardi soir, son intention de diriger un nouveau groupement, n'a pas encore révélé le nombre de candidats qu'il entend présenter. Il est certain cependant que son groupe ne se ralliera pas au groupe de M. Cardin. Le maire a dit dans sa déclaration "que nous ferons la lutte aux partisans du oui".

M. Jean T. Richard a été choisi candidat libéral dans Ottawa-Est à une convention qui s'est tenue à Ottawa.

Trois-Rivières, 26 (D.N.C.) — M. Robert Ryan, élu député de Trois-Rivières-Saint-Maurice à l'élection complémentaire de 1940 par une majorité de 1,126 sur M. Wilfrid Gariépy, député sortant et se représentant à titre de libéral indépendant, a annoncé qu'il serait le candidat officiel du parti libéral aux élections du onze juin prochain.

M. Lionel Fortin a été choisi officiellement comme candidat indépendant. Du côté progressiste-con-

Canadiens libérés des Philippines
De nombreux religieux et religieuses dans la liste
Ottawa, 26 (C.P.) — Le département des affaires extérieures publie aujourd'hui les noms de 68 personnes dont 50 sont des femmes canadiennes, qui ont été libérées des camps d'internement, lors de l'invasion des Philippines par les troupes américaines. Un grand nombre de ces Canadiens libérés appartiennent à des communautés religieuses canadiennes qui étendent leur apostolat aux Philippines.

Voici les noms qui figurent dans la liste, suivis des noms et adresses de leurs parents:
Brigitte Auger (Sœur St-Gabriel); Wilfrid Auger, Les Ecurieils, Québec.
Madeleine Barat (Sœur Marie de Ste-Madeleine) Mme St-Arnaud Barat, 2338 rue Lacombe, Montréal.
Simone Bastien (Sœur Ste-Anne-Géline); Mme J.-E. Bastien, 7785 rue St-André, Montréal.
L'abbé J.-Olivier Bégin; Mme Bégin, Québec.
L'abbé Albert Bleau; M. A. Bleau, 3861 11e avenue, Rosemont, Montréal.
J.-P. Rodrigue Brouillard (Fr. Constant); M. O.-J. Brouillard, St-Aime, P.Q.
Ida Carrière (Sœur Gabriel de l'Annonciation); M. Mathias Carrière, Hammond, Ont.
Camille Desmarais (Fr. Nivard); Urgel Desmarais, St-Césaire, Qué.
L'abbé Joseph Geoffroy; le Dr Hervé Geoffroy, 3572 Ontario, Montréal.
Agnès Guénette (Sr St-Mathieu); M. J. Guénette, 5686 Bourbonnière, Montréal.
Alma Hamel (Sr Frédoine); R. M. Marie du Crucifix, Maison Ste-Anne, Québec.
Annette Hamelin (Mère Marie de Ste-Victoire); Mme Alphonse Hamelin, 1757 blvd Graham, Montréal.
Marie-Alice Houde, (Sr St-Christ-

Brèche dans les défenses japonaises à Okinawa

Après 7 jours de combat, les lignes de défense ennemies cèdent sous la pression des Américains — Les pertes ennemies sont lourdes — La bataille fait rage à Baguio — Avance de 16 milles sur Mindanao — Toungou capturé

Guam, 26 (A.P.) — Les troupes américaines ont fait une brèche dans les lignes de défense des Japonais, au sud d'Okinawa, après 7 jours de violents combats. Des dépêches du front révèlent aujourd'hui que les troupes avaient enfoncé la première ligne de défense ennemie, et approchaient de la deuxième ligne.

La résistance ennemie est acharnée. Le communiqué de l'amiral Nimitz dit aujourd'hui que les pertes japonaises sont 19 fois plus élevées que les pertes américaines. Les soldats du 24e corps et le 3e corps amphibie ont tué 21,269 Japonais et en ont capturé 399 autres à Okinawa, et sur les îles environnantes, du 1er avril à hier. Ce serait le tiers de la garnison ennemie. Les pertes américaines sont de 1,148 morts, 5,982 blessés et 296 disparus jusqu'à dimanche. Les pertes navales entre le 18 mars et le 18 avril s'élevaient à 4,700, dont 989 morts.

On ne connaît pas les pertes de la marine japonaise, mais on croit qu'elles sont lourdes. Cent navires ennemis, dont le Yamato, de 45,000 tonnes, ont été coulés entre le 18 mars et le 18 avril. Les troupes de terre, appuyées par les bombardements naval et aérien, ont fait de légers gains dans les secteurs central et oriental de la "petite île Siegfried". Les Américains sont presque rendus dans la banlieue de la ville Tanbaru, au centre de la ligne.

Manille, 26 (A.P.) — La plus dure bataille de toute la campagne des Philippines fait rage aujourd'hui à Baguio, au nord de Luçon. Pendant ce temps une avance de seize milles a été faite par la 24e division américaine.

Les Américains qui combattent sur la route au nord-ouest, sont rendus à moins de 2,000 verges du centre de Baguio, la capitale d'été des Philippines, et longtemps le quartier général des Japonais. L'ennemi résiste avec acharnement dans la ville.

L'avance de seize milles à Mindanao a conduit les envahisseurs à moins de 57 milles de Davao. Les avant-gardes ont atteint une région montagneuse où l'on croit que la résistance japonaise sera furieuse. Un communiqué dit aujourd'hui que les guérillas, avec l'aide de l'aviation, ont capturé Vigan, l'aéroport, et Bantay, sur la côte nord-ouest de Luçon. Vigan, un bon port, était l'un des points d'invasion des Japonais, en 1942.

Calcutta, 26 (C.P.) — Les troupes de la 14e armée britannique, ont capturé Toungou, à 145 milles au nord de Rangoon, annonçant les quartiers généraux alliés du sud-est de l'Asie.

La chute de Toungou, la dixième ville de Birmanie, représente une forte avance alliée, à mi-chemin de Rangoon, au cours de la poussée commencée à Meiktila, à la ligne de chemin de fer Mandalay-Rangoon. C'est une avance de quarante milles vers le sud, de Pymmina, dont la prise a été annoncée il y a deux jours.

La "Semaine d'Histoire"

Comme on le sait, la "Semaine d'histoire du Canada", organisée par la Société historique de Montréal, à l'occasion du centenaire de la publication de l'histoire du Canada de Francis-Xavier Garneau, se terminera demain soir, à l'Université de Montréal, par une séance publique présidée par son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Le conférencier sera M. Jean Bruchési, qui traitera le sujet suivant: "La situation politique et nationale, il y a un siècle".

Cet après-midi, à 3 h. 15, les conférenciers seront M. Abbé Georges Robitaille, qui traitera de Garneau et de la critique de son temps; M. Maurice Hébert, qui montrera l'influence littéraire de l'oeuvre de Garneau.

Ce soir, Mgr Olivier Maurault, P. S.S., recteur de l'Université de Montréal, parlera de la vie intellectuelle au temps de Garneau. La soirée sera présidée par M. le juge Fabre-Surveryer.

A la séance de demain matin, les conférenciers seront M. Benoit Brouillette, qui traitera de l'histoire comparée des colonies d'Amérique; M. Jean Langlois, qui parlera des colonies. Demain après-midi, M. l'abbé Félix-Antoine Savard et M. Luc Lacoursière.

N.D.L.R. — Les exigences de la mise en page nous forcent à remettre à un autre jour les résumés des études présentées hier par le R. P. Thomas Charland, O.P., par M. Gérard Malchoussé et par M. Guy Frégault.

Mussolini serait à Como

Berne, Suisse, 26 (A.P.) — Benito Mussolini et Roberto Farinacci, ancien secrétaire fasciste, sont arrivés aujourd'hui à la ville de Como, dans le nord de l'Italie, près de la frontière suisse. Malgré son épouse, Mussolini a été reconnu par les habitants de Como. Les deux fascistes sont allés se loger dans le monastère de Como détruit par les bombes. On a annoncé un peu plus tôt que Mussolini avait quitté Milan, où l'on dit que les partisans italiens se sont emparés de la ville.

M. Emile Girard décédé

Codirecteur de la firme Hurlubise et Girard, courtiers en assurances

Nous apprenons avec regret la mort de M. Emile Girard, codirecteur de la firme Hurlubise & Girard, courtiers en assurances, survenue ce matin à sa demeure, 5849 rue Hutchison. M. Girard était âgé de 46 ans.

M. Girard était entré il y a environ 40 ans au service de M. Edmond Hurlubise, président du conseil d'administration du Devoir, comme agent d'assurances de la firme Hurlubise & Saint-Cyr. Il y a quelques années, M. Girard devenait associé de M. Hurlubise et la firme prenait le nom de Hurlubise & Girard.

M. Girard a aussi été trésorier général de l'A.G.C.C. pendant 11 ans. Il en était trésorier lors de la campagne de souscription organisée en faveur des écoles de l'Ontario. M. Girard était aussi membre de la section Duvrigny de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il était encore secrétaire des syndics de la paroisse Saint-Georges, membre de la Chambre de commerce et de plusieurs autres associations.

M. Emile Girard était né le 9 juin 1898 à Saint-Paul de l'Île-aux-Noix. Il laisse dans le deuil sa femme née Charost (Marguerite), et une fille, Henriette.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Georges samedi le 28 courant à 9 heures. L'inhumation aura lieu à Saint-Paul de l'Île-aux-Noix.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille éplorée.

Elections à la Cie des Tramways

M. Taylor-Bailey remplacera feu M. W. C. Finley au conseil d'administration

L'assemblée annuelle de la Compagnie des tramways de Montréal, qui a eu lieu aujourd'hui, M. W. Taylor-Bailey a été appelé au conseil d'administration pour remplacer feu M. Wm C. Finley.

M. Taylor-Bailey, qui est vice-président et gérant général de Dominion Bridge Co., fait aussi partie du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, de National Breweries Ltd, de Wahaboo Colton Co. Ltd, de Dominion Bridge Co. Ltd, de Robert Mitchell Co. Ltd, de Fairchild Aircraft Ltd, de Dominion Engineering Works Ltd, de National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd.

Les membres suivants ont été élus au conseil d'administration: MM. W. Taylor-Bailey, Sévère Godin, C. E. Gravel, Beaudry Lemay, George H. Montgomery, C.R., Howard Murray, O.B.E., Gordon W. MacDougall et R. N. Watt.

A la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée des actionnaires, la direction suivante a été nommée: MM. R. N. Watt, président; Geo. H. Montgomery, G.R., vice-président; D. E. Blair, vice-président et gérant général; A. Duperron, gérant général adjoint; T. D. Robertson, secrétaire-trésorier.

La retraite d'Hitler détruite

Dépôt d'huile bombardé dans le fjord d'Oslo — Les Mosquitos s'en prennent à Kiel

Londres, 26 (C.P.) — Les Lancasters de la R.A.F., qui ont fait un raid historique hier contre le chalet d'Hitler à Berchtesgaden, ont bombardé, la nuit dernière, un dépôt d'huile dans le fjord d'Oslo, pendant que d'autres appareils de la R. A. F. martelaient l'Allemagne. Des Mosquitos s'en sont pris à Kiel, hier, pour la cinquième nuit consécutive.

Les pilotes qui ont participé au raid contre la villa d'été du Führer étaient jubilants à leur retour. Le chalet a été détruit dans un coup direct par une bombe de 6 tonnes. Deux appareils de la R. A. F. ont été perdus dans cette opération. Six bombardiers de la 8e unité aérienne ont aussi été descendus par le feu antiaérien de l'ennemi. La 15e unité aérienne, pour sa part, a perdu 15 bombardiers lourds.

Des photographies ont montré que plusieurs bombes avaient explosé tout près du chalet avant qu'il ne soit détruit. Il y avait de grandes concentrations de canons antiaériens dans cette région.

La nuit dernière, des Mosquitos de la R.A.F. ont survolé l'ouest de Berlin encerclé afin que l'ennemi ne reçoive pas de ravitaillement par les airs.

Les attaques aériennes ne cessent pas contre les ports de Brême, Emden et Hambourg ainsi que la péninsule danoise. Neuf appareils ennemis ont été descendus dans ces régions.

Récemment, les appareils ennemis ont survolé en grand nombre des environs de la capitale assiégée dans un vain effort pour désorganiser les mouvements des troupes alliées.

Niece de de Gaulle libérée
Paris, 26 (A.P.) — Le général de Gaulle a appris par la presse, avant-hier, que sa niece, Geneviève de Gaulle, avait été libérée du camp de concentration allemand de Ravensbrück. La jeune femme, arrêtée par les Allemands dans Paris, fut renvoyée à la frontière suisse-allemande par son père, Xavier de Gaulle, consul général français de Genève.

La question scolaire relève de la province

C'est ce que déclare le maire Houde, devant la ligue des propriétaires — M. Houde pour un crédit urbain — La commutation de taxes

La ligue des Propriétaires de Montréal tenait hier soir, à la salle Saint-Sacrement, angle Mont-Royal et Saint-Hubert, son assemblée générale mensuelle. Le principal orateur de la soirée a été le maire de Montréal, M. Camilien Houde.

M. Houde a déclaré que la question scolaire ne doit pas être laissée plus longtemps à la charge des propriétaires. L'exploitation de nos ressources naturelles a enlevé une partie du patrimoine à ceux qui suivent, a dit le maire. Et il a ajouté que ceux qui exploitent ses ressources naturelles devraient voir au problème scolaire. La question scolaire appartient à la province et la province doit s'en occuper, a-t-il dit.

M. Houde a dit aussi qu'il devrait exister un crédit urbain, tout comme il existe un crédit rural. Si nous avions à Montréal, un pourcentage plus élevé de propriétaires, comme c'est le cas dans les autres villes, notre influence serait beaucoup plus grande. C'est encore un problème provincial, a dit M. Houde.

Le maire de Montréal a de nouveau dénoncé les voies élevées. Il a lancé un appel à tous les Canadiens français, leur demandant de faire un front uni. Nous sommes solidaires comme nous ne l'avons jamais été dans le passé, a ajouté M. Houde. Et tout ce qui affecte un Canadien français, affecte tous les Canadiens français. Il est plus difficile aujourd'hui de faire valoir son opinion que jamais dans le passé. Tout ce que nous avons obtenu dans le passé, on nous l'a donné par la peur et non par amour, ajoute M. Houde.

Par suite de la construction de la voie élevée, les deux gares de l'est de la ville seront fermées, de sorte que les affaires se centralisent vers le centre de la ville, au détriment des petits marchands de l'est.

Le maire de Montréal a dit aussi, que par la commission d'enquête demandée pour étudier l'opportunité de cette voie de ceinture, on connaîtra le problème ferroviaire à Montréal, pour 50 ans à venir.

La commutation de taxes

La ligue des propriétaires s'est aussi prononcée contre le projet de règlement à l'effet d'accorder certaines commutations de taxes pour encourager la construction de logements. La ligue s'est aussi prononcée contre la nature du contrat intervenu entre la ville et la Warline Housing Ltd, pour l'érection, dans le quartier Saint-Paul, d'une cinquantaine de maisons qui seront mises à la disposition de familles de vétérans.

On a annoncé hier soir que la ligue compte deux nouveaux directeurs dans la personne du conseiller municipal Edmond Allan et de M. Israël Morin, en remplacement de MM. Rodolphe Corbeil et du Dr J. Bertrand, qui ont démissionné pour des raisons personnelles.

Ont aussi pris la parole MM. J. H. Lafrenière, conseiller municipal, J.-H. Dupuis, président de l'exécutif de la ligue; Rodrigue Moore, président de l'Association des hommes d'affaires du nord; Me Yvon Bock, chef de bureau de l'Association des hommes d'affaires du nord. M. A. D. Quintin, vice-président de la ligue, présidait l'assemblée.

Le Conseil législatif s'ajourne au 3 mai

Québec, 26 (D.N.C.) — Le Conseil législatif a tenu une courte séance, ce matin, sous la présidence de M. Georges-A. Simard, en l'absence de M. Alphonse Raymond, encore malade.

Il a voté en deuxième lecture, mais sur division, à la demande de M. Hector Laferté, leader de l'opposition, la nouvelle loi électorale provinciale. Il a été entendu qu'on votera cette loi en troisième lecture, à la prochaine séance.

Le conseil a adopté en deuxième lecture le bill de la Commission scolaire de Ville LaSalle, dans le comté de Jacques-Cartier.

Il a voté en troisième lecture le bill modifiant la charte de la cité de Salaberry de Valleyfield; le bill concernant la succession de feu C. Charles-Francis Smith; le bill constituant en corporation "les religieuses hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Sorel".

Puis le Conseil législatif s'ajourne à jeudi prochain, le 3 mai, à 3 h. de l'après-midi.

Caucus ministériel à Québec

Québec, 26 (D.N.C.) — Le deuxième caucus des ministériels a eu lieu hier soir, au Parlement. Le premier ministre a tenu à mettre les membres de l'Union nationale au courant de la législation qui doit encore la être présentée d'ici à la fin de la session et à discuter avec eux divers problèmes. La question des élections fédérales n'était peut-être pas officiellement au programme, mais on peut supposer qu'on a discuté quelque peu l'attitude à prendre à l'égard des divers partis ou groupes qui sollicitent les faveurs de l'électeur.

Recrue tuée à l'entraînement

Brookville, Ont., 26 (C.P.) — Un jeune soldat de 18 ans, dont on ne connaît pas les parents, a été tué la nuit dernière durant les exercices d'entraînement dans une région sise au nord-est du camp d'entraînement des officiers. On commença une enquête aujourd'hui.

Les troupes alliées s'approchent des Alpes

Elles combattent au nord du Pô — Milan, Turin et Gênes auraient été abandonnés par les Allemands

Rome, 26 (A.P.) — Les troupes de la 5e armée ont capturé Parma et Reggio d'Emilia dans une rapide avance pour désorganiser les forces allemandes en déroute, tandis que les troupes de la 8e armée marchent vers la nouvelle ligne de défense allemande, le long de la rivière Adige.

L'ennemi a évacué la rive sud du Pô près de Ferrare, laissant derrière lui de grandes quantités de matériel et d'équipement. Les troupes de la 5e armée, qui ont traversé le Pô, ne rencontrent pas d'opposition, mais le grand quartier général allié continue, pour des raisons de sécurité, de ne pas dévoiler les régions exactes où ces troupes combattent.

Les troupes de la 8e armée qui s'avancent rapidement, afin d'empêcher l'ennemi de consolider sa ligne de défense le long de la rivière Adige, ont pris pied sur le mont Euganei, situé à vingt milles au nord du Pô et à moins de huit milles de Padoue.

Ces positions de montagnes dominent plusieurs routes importantes, telles que celles de Padoue, Venise, Vicenza et toutes celles qui conduisent au nord de l'Italie.

Les deux armées alliées continuent de s'emparer de plusieurs prisonniers, dont le nombre dépasse maintenant 40,000.

L'aviation a fait plusieurs sorties hier contre la ligne de défense ennemie, le long de la rivière Adige et elle a harcelé les troupes en fuite. Plusieurs rumeurs circulent en ce moment sur les lignes du front.

On rapporte que les Allemands auraient évacué Milan et que la révolution existe à Turin. Mais on n'a pas de confirmation de ces nouvelles, non plus que de celle que l'ennemi aurait quitté Gênes et Turin. L'on croit que l'ennemi a laissé ces villes pour ne pas être encerclé par les troupes françaises qui viennent de se mettre en mouvement dans les Alpes.

Hier soir, un poste de radio qui s'identifiait ainsi: "Ici Gênes libéré" a annoncé que cette ville était aux mains des patriotes italiens. Un rapport officiel nous annonce que les troupes allemandes ont organisé un vaste mouvement de retraite vers l'extrémité ouest des Apennins.

Les troupes américaines qui ont libéré La Spezia rencontrent une opposition désorganisée. Hier soir un communiqué spécial nous apprendait que les troupes allemandes, en fuite dans l'Italie septentrionale, n'usaient pas seulement de véhicules tirés par des chevaux, mais encore de boeufs, de vaches et même des hommes, pour traîner leur équipement.

La première armée française, qui vient d'entrer en lice sur le champ de bataille d'Italie, a pénétré de 5 milles à l'intérieur des Alpes maritimes et n'est plus qu'à 25 milles au nord de Nice. Les troupes alliées pour leur part ne sont qu'à 96 milles au sud du col du Brenner.

L'on peut s'attendre à de grandes victoires, d'ici la fin de la semaine, sur le front italien.

La campagne du VIII emprunt de la Victoire

La souscription nationale a atteint un montant global de \$60,328,150 — Rapports lents — La province de Québec s'est inscrite pour \$12,315,100, soit un pourcentage de 10.41 — L'île de Montréal a acheté pour \$27,426,750 en obligations, soit 9.62 pour cent de son objectif — Dans les forces navales

Le comité national des finances de guerre signale qu'au cours de la troisième journée de la présente campagne du VIII emprunt de la victoire le comité national des finances de guerre signale que la province de Québec a souscrit \$12,315,100, ce qui porte à \$39,437,450 le total cumulé depuis le début. C'est 10.41 pour cent de son objectif de \$37,000,000.

En souscrivant au cours de cette troisième journée une somme de \$8,143,600 l'île de Montréal a porté à \$27,426,750 son total cumulé, atteignant ainsi 9.62 pour cent de son objectif de \$285,000,000.

A travers les pays
Ottawa, 26 (C.P.) — Le quartier général de l'emprunt de la victoire annonce que le huitième emprunt a atteint la somme de \$203,179,900 dans les trois premiers jours de la campagne. Le montant de mercredi est de \$60,328,150.

Ces chiffres sont légèrement moindres que ceux du 7e emprunt pour la date correspondante, soit \$216,038,550 et un montant de \$70,508,450 pour le troisième jour de la campagne.

Un porte-parole du quartier général de l'emprunt a révélé que les rapports des compagnies et des organismes arrivaient plus lentement que lors du 7e emprunt. La marine royale canadienne a versé la somme de \$2,666,550 pour le 8e emprunt, soit 53.3 de son objectif total, qui est de \$5,000,000. A la fin du second jour le commandement de la côte ouest menait par une somme de \$368,500 et brisait son objectif par 5 pour cent. Les divisions navales ont atteint la somme de \$196,850 et sont à moins de 6 pour cent de leur objectif.

Le commandement de l'Atlantique a atteint la somme de \$1,724,700, soit 76.6 pour cent de son objectif; les services de la marine, \$105,700, soit 32.2 pour cent; Terre-Neuve, \$197,000, soit 32.8 pour cent; les rapports venus des unités outre-mer indiquent qu'elles ont atteint la somme de \$73,800, soit 16.4 pour cent de leur objectif.

Retour du R. P. Yvon Guérin

Après un séjour de sept ans aux Philippines

Hier soir, la gare Centrale était témoin d'une scène fort touchante. Le P. Yvon Guérin, des Missions-Etrangères de Pont-Viau, qui la maladie a obligé à revenir au Canada prendre un repos de plusieurs mois, était reçu par un grand nombre de parents et d'amis. Parmi ceux-ci, mentionnons son père, M. Joseph Guérin, de Campbellton, ses sœurs, Mme Eugène Martin, M. Gérard Martin, Mme C.-Henri Dorval et garde Simone Guérin, et son beau-frère, M. Eugène Martin. Plusieurs prêtres des M.-E., s'étaient également portés à la rencontre de leur confrère, notamment Mgr Edgar Larochelle, supérieur général, M. l'abbé J.-Baptiste Michaud, le P. Fernand Schetagne, etc. Personne ne put retenir son émotion en voyant apparaître au haut de l'escalator le P. Guérin, portant par-dessus son "olegryman" emprunté à San-Francisco, un couvent kaki de l'armée et n'ayant pour tout bagage qu'un havre sac de soldat.

Le P. Yvon Guérin, fils de M. Joseph Guérin, est né le 18 avril 1912 à St-Maxime de Scott, comté de Beauce. Il a fait ses études classiques au séminaire de Québec et au séminaire de Saint-Victor, sa philosophie au séminaire de Montréal et sa théologie au séminaire des Missions-Etrangères de Pont-Viau. Ordonné prêtre le 29 juin 1938, dans la basilique de Montréal par son Exc. Mgr E.-A. Deschamps, il est parti pour les îles Philippines le 27 septembre de la même année.

Après avoir passé une année à Davao pour prendre contact avec la langue, les moeurs et les coutumes du pays, il fut nommé recteur de la paroisse de Caraga le 4 mai 1939, où il exerça son apostolat jusqu'à son départ des Philippines.

Le maréchal Pétain

Paris, 26 (A.P.) — Un groupe d'officiers français a été envoyé de Paris pour arrêter le maréchal Pétain, à la frontière suisse aujourd'hui et l'ancien chef d'Etat de Vichy, croit-on, s'est rendu au lieu indiqué par les officiers français. Ces officiers représentent le gouvernement militaire de Paris, le général Koenig.

Paris, 26 (A.P.) — M. André Mornet, procureur de la haute Cour qui doit juger le maréchal Pétain, a dit aujourd'hui: "Pétain a mérité la mort pour sa politique" mais il a aussi déclaré qu'il implorerait la clémence pour le vieux chef militaire.

Nomination de Truman pour un 2e terme

Washington, 26 (A. P.). — Une délégation de démocrates de la Pennsylvanie dirigée par les sénateurs Joseph F. Guffey et Francis J. Myers a approuvé la nomination du président Truman pour un second terme. Ils ont téléphoné la nouvelle à la Maison Blanche aujourd'hui.

L'organisateur national pour la Pennsylvanie, M. David L. Lawrence, a rapporté que le président n'avait pas fait de commentaires.

Imprimeur condamné à \$1,500

M. Peter McCloskey, de Verdun, a comparu ce matin devant le juge René Thérberge relativement à la saisie d'imprimerie clandestine opérée la semaine dernière par la gendarmerie royale à 1670 rue Ste. Elisabeth, et lors de laquelle il avait été appréhendé. Il s'agissait d'impression de faux coupons de rationnement d'essence. McCloskey a été trouvé coupable dans cette affaire et le juge Thérberge l'a condamné à une amende de \$1,500.

# Le problème de l'alcoolisme

L'alcoolisme au point de vue biologique — Au point de vue clinique — Au point de vue social — Vieux pour l'établissement d'une clinique anti-alcoolique

La Société médicale de Montréal se réunissait mardi soir, au Jardin botanique, pour traiter du problème de l'alcoolisme. La Société n'entend pas mener une campagne anti-alcoolique, elle veut protéger les alcooliques qui sont des malades, au même titre que les tuberculeux. La Société considère la lutte contre l'alcoolisme comme une question nationale. Elle veut que l'on se préoccupe de réhabiliter les alcooliques et de les aider. C'est à ce titre que la Société se réunissait hier pour étudier le problème de l'alcoolisme comme une maladie chronique et un mal endémique. Ce problème a été étudié sous trois angles. Le Dr J. M. Roussel, du laboratoire médico-légal, a traité de l'alcoolisme au point de vue biologique; le Dr Roma Amyot, de l'hôpital Notre-Dame, a traité de l'alcoolisme au point de vue clinique et le R. P. Paul Racine, S.J., de la revue *Relations*, a traité de l'alcoolisme au point de vue social.

## L'alcoolisme au point de vue biologique

L'usage habituel de boissons spiritueuses détermine dans l'organisme des troubles variés que l'on groupe sous le nom d'alcoolisme chronique.

L'alcool, principal agent de cet état pathologique, est un poison qui se diffuse rapidement par toutes les parties du corps. Son action physiologique, chez l'homme, varie suivant l'âge, le sexe, la constitution, l'hérédité, l'accoutumance et l'état de santé ou de maladie des divers organes. L'alcool, pris à faibles doses, réagira plus ou moins suivant l'individu; mais la mort survient avec l'ingestion d'alcool pur, correspondant à 1 once ou 1-2 once par dix livres de poids. L'ivresse est l'expression de l'intoxication alcoolique aiguë. L'intoxication chronique commence par modifier profondément la santé des buveurs. Cet alcoolisme latent se manifeste par des troubles digestifs et des troubles nerveux variés, conduisant les intoxiqués à la vieillesse.

Affaibli par l'alcool, un alcoolique présente moins de résistance aux infections. La pneumonie est plus grave chez eux et la tuberculose plus fréquente. Depuis plusieurs années, les statistiques révèlent que 40 pour cent des accidents d'automobiles mortels sont imputables à l'alcool. L'alcoolisme chronique frappe toutes les classes de la société; l'alcoolisme féminin, très répandu de nos jours, peut avoir de graves conséquences lorsque la femme devient enceinte; ce sont encore les enfants qui auront à souffrir. L'alcoolisme n'étend pas ses ravages aux seules personnes qui prennent de l'alcool, mais aussi à leurs enfants. Les statistiques démontrent que 80 pour cent des criminels adolescents sont issus de parents alcooliques; et l'on sait combien l'usage de l'alcool est répandu chez ces adolescents.

## L'alcoolisme au point de vue clinique

L'alcoolisme, qui désigne l'ensemble des accidents pathologiques causés par l'usage immodéré et constant de boissons spiritueuses, est une maladie individuelle à graves répercussions sociales. Aujourd'hui l'on fait usage de boissons spiritueuses à la moindre petite fête, à la plus banale réunion. Mais seule une minorité importante est vraie, devient alcoolique. C'est qu'il y a des conditions intrinsèques relevant de la constitution même du sujet; il y a aussi

## Le livre de consolations

L'auteur a consacré dans cet ouvrage des pensées pour les moments d'infortune et de tristesse. C'est un ouvrage qui s'adresse à un public vaste, parce que tous les êtres ont des moments de malheur et des sujets d'angoisse contre lesquels ils doivent s'armer de courage. A ceux-ci l'auteur donne des avis judicieux. Volume de 310 pages. Au comptoir \$1.50 Par la poste \$1.60 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## Feuilleton du "Devoir"

# Aimery de Quercyville

par Mme Julie Lavergne au docteur Jean-Paul Tessier

2. (Suite) — En voilà pour deux heures de tranquillité, dit Simonne. Maintenant je vais faire la soupe à mon homme et à nos valets. Pardon, excuse, monsieur l'abbé. II QUATORZE ANS APRES C'est jour-là, 1er mai 1688, Quercyville était en fête: un courrier venu de Paris y avait annoncé l'arrivée du jeune comte, de son tuteur, et d'une suite assez nombreuse, car elle se composait du gouverneur et du précepteur d'Aimery, d'un médecin, d'un apothicaire et d'une

le milieu, l'éducation, l'occupation, etc., etc. Plusieurs alcooliques sont des psychoneuropathes et les plus nombreux parmi eux sont des déprimés constitutionnels, des velléitaires, des mal adaptés aux exigences monotones de la vie quotidienne. Ces sujets boivent pour anéantir leur peur de vivre ou leur lâcheté morbide dans l'euphorie et l'hébété de l'alcool. L'on sait que la démence précoce, la démence sénile, la paralysie générale et plusieurs autres maladies ont débuté à la suite des abus d'alcool insulaires.

L'alcool chronique affecte le caractère, l'humeur, la moralité et le comportement et l'intelligence. L'alcoolique a un caractère irritabile. Ses sentiments altruistes et affectueux s'affaiblissent, il perd sa dignité personnelle. Plus il boit plus il verse dans l'amoindrissement de ses facultés mentales: la démence. Tous ces troubles mentaux, causés par l'usage immodéré de l'alcool amènent de véritables tragédies humaines qui ont une portée sociale ou médico-légale de première importance.

Il faut donc lutter contre ce fléau en éduquant pertinemment le public et en traitant les alcooliques. Un alcoolique est un homme très difficile à guérir; sa volonté s'est affaiblie, il traîne avec lui l'écrasante charge de l'opinion publique. Le médecin doit lui apporter une aide sympathique et mettre son malade en confiance. La guérison d'un alcoolique est une oeuvre de collaboration, de la part du malade et de la part du médecin et de l'entourage du malade. Sur le plan biologique, il doit être considéré comme un malade affaibli et même infirme, requérant l'aide d'autrui pour se réhabiliter.

## L'alcoolisme au point de vue social

L'alcoolisme est répandu dans toutes les classes de la société, c'est un fait accepté. L'alcoolisme est l'habitude de boire des boissons spiritueuses, même sans s'enivrer, habitude qui engendre le désir presque invincible de boire. Notre société n'a pas d'ennemi plus dangereux que l'alcoolisme. L'alcoolisme ne lui donne que des hommes diminués, affaiblis, physiquement et moralement. Chaque alcoolique est pour elle un poids mort, un déchet qui l'intoxique.

Pour décrire le mal social qu'est l'alcoolisme nous n'avons qu'à citer quelques chiffres. Voici des cas pris au hasard: Le cas n° 26,364 avait 34 ans à son admission le 28 juin 1935. Fils d'alcoolique, et alcoolique lui-même. Venait de la prison de Bordeaux (tentative de suicide). Il fut à Saint-Jean de Dieu dix-huit mois seulement, mais sa famille est à la charge de l'Assistance publique depuis 1935. Diagnostic: psychose maniaque dépressive; quatre enfants à Saint-Jean de Dieu: Noël, onze ans à son admission en 1935. Diagnostic: débilité mentale. Décédée le 13 mars 1944. Cause, insuffisance hépato-cardio-rénale. Marcel, 5 ans et demi à son admission en février 1938. Etait avant à l'Aide à la Femme. Diagnostic: imbecillité. Encore ici. Denise, 5 ans à son admission en juillet 1939. Diagnostic: imbecillité. Encore ici. Carmen, 6 ans à son admission le 10 juillet 1941. Diagnostic: imbecillité. Encore ici.

La pension annuelle payée par le gouvernement provincial pour ces trois enfants est de \$216 chacun, soit \$648, pour les 3. Celle qui mourut coûta \$944 de frais à l'hôpital.

Cas nos 29,333, 22,010, 24,898. Cas publics. La mère fut amenée à l'hôpital après un séjour à la prison de Saint-Jérôme. Elle avait été arrêtée parce qu'elle enchaînait tous les soirs sa fillette de quinze ans — n° 24,898 — afin de dormir en paix, certaine aussi qu'elle ne sortirait pas pour se "gaspiller". A l'examen mental, cette femme montra des symptômes de dégénérescence profonde; elle était tout à fait inconsciente de l'anormalité de sa conduite. Son mari et elle-même sont internés à Saint-Jean de Dieu avec leurs trois enfants. Alcoolisme. Cette famille coûte cher; et dans les circonstances actuelles, ces cas sont tragiques car on vient de passer une période de plus de trente jours durant laquelle on n'a pas pu recevoir un seul homme à l'hôpital des aliénés à cause de l'encombrement.

Cas 32,858 et 32,427. Ce sont là des cas extrêmes, mais bien avant d'atteindre des points excessifs, tout alcoolique est un malade qu'il faudrait traiter en malade avec respect, en essayant de protéger la société contre la cause de son mal. Contrairement aux autres maladies, comme le cancer et la tuberculose, l'alcoolisme ne se contracte pas par un microbe repoussant mais par des substances agréables au goût et ces substances nocives sont bien vues du grand nombre et elles se vendent bon prix et c'est un commerce légitime. Voilà

pourquoi la lutte est délicate. La suggestion de monsieur votre exécutif qui proposait l'autre midi une *Clinique montrealoise des alcooliques* m'a paru très opportune. Il est très heureux que nos médecins prennent la tête d'un service social pour diminuer les conséquences de l'alcoolisme.

Après avoir étudié le problème de l'alcoolisme sous ces trois angles, la Société médicale a adopté, en conclusion de sa séance, la résolution suivante: "Considérant que la lutte contre l'alcoolisme est une question nationale;

"Considérant que l'usage immodéré et constant des boissons alcooliques affectent, non seulement l'individu, mais la famille et la société tout entière;

"Considérant que l'intoxication chronique par l'alcool est un facteur de déchéance physique, morale et intellectuelle, et menace l'avenir de notre peuple;

"Considérant que les alcooliques sont des malades;

"Considérant que ces malades peuvent guérir à l'aide d'un traitement approprié, pourvu que la société ait un organisme qui se charge de les aider et de les réhabiliter;

"Considérant que l'alcoolisme est une maladie sociale, un fléau plus grand encore que la tuberculose et les maladies vénériennes;

"Il est proposé par le Dr Louis Roux, secondé par le Dr Origène Dufresne, et adopté à l'unanimité, à la suggestion du Dr Paul Letondal, "Que les membres de la Société médicale de Montréal, réunis en assemblée régulière, au Jardin botanique, le 24 avril 1945, expriment le vœu qu'une clinique anti-alcoolique soit établie à Montréal, où des médecins, des neurologues, des psychiatres, des psychologues apporteront leur contribution au traitement de ces malades;

"Que cette clinique anti-alcoolique relève du service de santé de la ville de Montréal, au même titre que la clinique des tuberculeux;

"Que les alcooliques appréhendés par les agents de police soient d'abord conduits à cette clinique, pour y être examinés et au besoin traités, avant d'être écroués comme des malfaiteurs;

"Que cette clinique ait un service social, dont le rôle consistera à venir en aide aux familles de ces malheureux, et à assister le médecin dans la guérison et la réhabilitation de ces malades dans la société;

"Et que copie de cette résolution soit envoyée au président de l'exécutif de la ville de Montréal, à Son Honneur le maire, ainsi qu'aux journaux".

## Congrès provincial des Chevaliers de Colomb

On prépare activement le 46e congrès provincial des Chevaliers de Colomb, qui sera tenu à Sherbrooke, les 26 et 27 mai prochains. Le conseil d'Etat recevra, samedi dernier à Montréal, une délégation du conseil de Sherbrooke pour jeter les bases de ses assises. MM. J.-A. Bourguault, député de district; E.-H. Lafleur, grand chevalier; L.-P. Brousseau, R. P. Wyse et Roland Savoie, présidents de comités, faisaient partie de la délégation. Les comités siégeront dès le samedi soir, 26 mai, dans les salles du conseil des Chevaliers et les délibérations se tiendront à l'hôtel de ville. Le programme complet du congrès sera publié d'ici peu. L'exécutif d'Etat recommandera au Congrès l'adoption de plusieurs autres bourses qui viendront s'ajouter aux treize bourses déjà offertes.

Une nouvelle traduction française de la constitution de l'Ordre a aussi été autorisée. Le conseil d'Etat a adopté une résolution de félicitations au nouveau juge Aimé Chassé, de Sorel.

## Demande des Trois-Rivières au gouvernement

Les Trois-Rivières, 26 (D.N.C.) — La cité des Trois-Rivières a demandé au gouvernement provincial de prendre possession des ponts du Saint-Maurice et d'assumer le service de la dette en ce qui concerne ces deux ponts. La cité demande aussi que le gouvernement lui paie la somme de \$21,864.79, représentant le solde d'un octroi de \$100,000 accordé par la province à la cité en vertu de la loi 14 Geo. V, c. 6. La ville des Trois-Rivières consentit en 1945 à l'abolition du péage sur ces ponts. Le gouvernement s'engagea alors à payer les deux tiers d'une dette consolidée de \$150,000, laissant à la ville un tiers du service de la dette, plus l'entretien, la réfection et la reconstruction des ponts. L'entretien de ces ponts est devenu très onéreux pour la cité du fait qu'ils se trouvent sur la route nationale et soumis à un trafic intense.

## Diplômés en agriculture à La Pérade

Ste-Anne-de-la-Pérade, 26. — Des diplômés de capacité agricole ont été décernés à quatorze jeunes cultivateurs qui ont fréquenté l'école régionale d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pérade, dirigée par les RR. FF. du Sacré-Coeur. Les diplômés sont, selon leur ordre de mérite, MM. Conrad Piché, de Ste-Thécle; Roger Frenette, de Neuville; C. Gervais, de Ste-Thécle; P.-E. Deschênes, de St-Boniface; R. Boutet, de Ste-Thécle; J.-N. Juneau, de La Pérade; Robert Germain, de St-Basile; Bernard Gravel, de St-Prospère; V. Veillette, de Ste-Thécle; Jérôme Trudel, de St-Stanislas; P. Grosjean et Jacques Grosjean, de Ste-Thécle; D. Lafrenière et Eloi Douville, de St-Adelphe.

MM. Gilles Bertrand, de St-Alban; R. Lavallée, de Lac-aux-Sables, et C. Gagnon, de St-Prospère, ont été les trois premiers des quinze élèves inscrits au cours de première année.

La lecture du palmarès a été présidée par M. J.-C. Magnan, inspecteur général des écoles d'agriculture. Outre le R. F. Directeur, on remarquait parmi les invités M. Paul Juneau, maire de la paroisse, et Mme Juneau; MM. les professeurs Nelson Cossette et Réal Cossette; P.-E. Boutin et Ludger Massé, respectivement agronomes à Pont-Rouge et à Ste-Geneviève de Batiscan; Clément Lemire, agronome à l'emploi de *Shawinigan Water & Power*, et M. A. Paquette, du ministère de l'Agriculture, division des jeunes agriculteurs.

M. Magnan a félicité les diplômés de leur succès et leur a donné des

conseils pratiques. "C'est avec joie", dit-il, "que nous vous apportons le témoignage de notre satisfaction et les sentiments de gratitude de l'Autorité civile envers votre directeur et vos professeurs qui donnent tout leur dévouement et leur expérience à votre formation. J'adresse des remerciements sincères à vos chers parents qui ont consenti bien des sacrifices pour vous assurer l'instruction et l'entraînement professionnel absolument nécessaire aujourd'hui pour maîtriser les problèmes agricoles. Vous avez appris ici la dignité et la grandeur de la profession agricole. En quelques mois d'étude vous avez acquis des connaissances qui vous épargneront bien des échecs et des pertes d'argent. Je souhaite, dit en terminant M. Magnan, que vous mettiez tous à profit tant à la ferme que dans les organisations dont vous ferez partie, et surtout pour le bénéfice de vos parents à qui vous devez le plus bel héritage qui soit, les connaissances acquises durant vos études agricoles".

De courtes allocutions furent prononcées par M. Nelson Cossette, professeur, et L.-E. Boutin, agronome de Pont-Rouge. C'est le révérend Frère Rodolphe, directeur, qui a présenté les orateurs.

## Française condamnée à mort

Paris, 26 (A.P.) — Pour la première fois dans son histoire, la Cour de justice de Paris a condamné une femme à mort, mardi. Il s'agit de Virginie Guiroux, accusée d'avoir dénoncé une juive française aux Allemands durant l'occupation.

## L'attitude de la presse américaine

Londres, 26 (C.P.) — Le ministre de l'Information aux Communes, M. Brendan Bracken, a dit que la presse américaine en entier avait été "très touchée" par l'effort de guerre britannique. "Il faut se rappeler que tout d'abord les journaux américains ne rapportaient que les opérations de leurs troupes comme nous ne rapportons que les opérations de nos troupes".

M. Bracken a ajouté que les autorités combattent la propagande antibritannique aux Etats-Unis. M. Bracken a fait cette déclaration à la suite d'une remarque de lady Astor qui a dit que le danger n'était pas dans ce que les Américains disaient contre la Grande-Bretagne mais dans ce qu'ils omettaient de dire.

## Opposés à un permis de taverne

Des procédures ont été instituées en Cour supérieure afin d'empêcher les autorités municipales de Dorval d'émettre un permis pour un hôtel, taverne, restaurant et salle de danse dans le quartier central de la ville. Mardi, le juge Pierre F. Casgrain a ajourné jusqu'au 3 mai l'audition d'une injonction émise contre la municipalité à la demande de M. Arthur H. Martin, contribuable de l'endroit, qui a déclaré que si les autorités municipales permettaient à M. Gabriel Glaby d'ouvrir un hôtel, taverne, restaurant et salle de

danse, sur la propriété sise entre la rue St-Joseph et le lac, elles violeraient un règlement de la ville, qui prévoit que cette section doit être réservée à la construction de résidences seulement.

M. Martin prétend que M. Glaby a demandé un permis et a fait application auprès de la Commission des liqueurs pour une licence de taverne. Martin a ajouté que les citoyens de Dorval signent une pétition contre un permis pour ouvrir un restaurant et une salle de danse dans le centre de la ville et contre l'émission d'une licence pour ladite taverne.

## Tué au combat

Londres, 26 (C. P.) — L'on annonce que sir George Peter Vernon Wills, membre de la riche famille des tabacolistes bien connus, a été tué à l'action sur le théâtre de la Méditerranée.

## La lanterne rallumée sur Westminster

Londres, 26 (C.P.) — Les membres de la Chambre des communes se sont réjouis quand ils ont vu que la lanterne au-dessus de la grosse horloge du Parlement était allumée hier, après avoir été éteinte pendant 5 ans, 7 mois et 23 jours. Cette lanterne au-dessus de la grosse horloge — signe traditionnel que le Parlement est en session — a été éteinte en 1939 par les restrictions de l'obscurcissement de guerre.

# AUX TRAVAILLEURS de la Province de Québec

**Nous avons un rendez-vous avec la Victoire!**

La bataille a été longue et âpre. Les travailleurs canadiens ont peiné et bêté sans arrière pensée pour appuyer nos combattants. Aujourd'hui, c'est comme hommes libres, et non comme esclaves que nous envisageons la fin des hostilités. Mais notre affranchissement comporte aussi des obligations. C'est le devoir et le privilège de chacun de contribuer au succès du 8e Emprunt de la Victoire. *Nous avons toujours soutenu nos gars — nous continuerons à le faire!*

**La guerre n'est pas encore terminée**

Sous certains aspects, nos gars outre-mer font face à la phase la plus critique de la guerre. Les gangsters nazis vont tenter d'en prolonger la durée en organisant de vicieux foyers de résistance. D'autres jeunes canadiens y trouveront la mort à moins que nous leur fassions parvenir le meilleur matériel en quantité suffisante.

**Les achats "symboliques" ne suffisent pas!**

Chaque dollar que vous placez dans les Obligations aide à épargner des vies humaines. Ne l'oubliez pas! Là-bas, vous comptez des fils, des frères, des amis.

**Hâter leur retour en achetant des Obligations de la Victoire**

Voici le message des chefs ouvriers canadiens:

*"Le travail organisé a toujours fermement appuyé le mode de l'épargne sur le salaire durant toutes les campagnes d'Emprunts de la Victoire. Le 8e Emprunt nous fournit de nouveau l'occasion de nous jeter corps et âmes dans la mêlée. Nous ne devons rien négliger pour hâter la victoire finale. Nous recommandons fortement à tous nos membres d'acheter des Obligations de la Victoire le plus possible."*

<p><b>La Fédération provinciale du Travail du Québec</b></p>  <p>ELPHÈGE BEAUDOIN—Président</p>	<p><b>La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada Inc.</b></p>  <p>ALFRED CHARPENTIER—Président</p>	<p><b>Congrès Canadien du Travail</b></p>  <p>PAUL E. MARQUETTE—Directeur Régional</p>
<p><b>Conseil des Métiers et du Travail</b></p>  <p>PAUL FOURNIER—Président</p>	<p><b>Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal</b></p>  <p>G. A. GAGNON—Président</p>	<p><b>Conseil du Travail de Montréal</b></p>  <p>R. J. LAMOUROUX—Président</p>

ri avec Simon: il a quinze ans. Tu n'es sa soeur de lait qu'à moitié. —Pourtant je me souviens bien qu'il m'appelait petite soeur. —Tu l'en souviens? Oh! ce n'est pas possible: tu n'avais que cinq ans quand il est parti. —Je vous assure, maman, que je m'en souviens comme si c'était hier. Vous pleuriez, tout le monde pleurait, et lui aussi. Il avait un bel habit bleu brodé d'or, et M. l'abbé voulait le faire monter en carrosse, et lui ne voulait pas. Et pour le consoler, l'abbé lui disait: "Vous reviendrez aux vacances, mon neveu. Je vous le promets." Et il n'est pas revenu. —Je m'en doutais bien, Suzon. M. l'abbé voulait lui faire oublier sa mère nourrice, et Quercyville, et tout. Et il ne le ramène que parce que le pauvre enfant est malade. Le courrier me l'a dit. Dieu veuille que je ne le voie pas mourir, comme j'ai vu mourir sa mère! —Et la Simonne, se détournant, essuya rapidement ses yeux et ajouta: —Ne va pas répéter cela, Suzon. Je te le défends. Aimery n'est peut-être pas si malade que ce Parisien

étaient ornées de guirlandes de fleurs. Tous les hommes avaient des bouquets à la boutonnière, toutes les femmes au corsage; les jeunes garçons s'approprièrent à tirer des coups de mousquet sitôt que l'arrivée des voyageurs serait signalée, et un garde-chasse, posté tout en haut du donjon, devait annoncer leur approche en arborant l'antique bannière, où deux sirènes, brodées sur un fond bleu azur, soutenaient l'écusson de Quercyville, d'or au chène de sinople sur terrasse de sable. Sous la voûte d'entrée du château étaient assis sur un banc le bonhomme Arnaud et sa femme, vieux serviteurs aux cheveux blancs, et, près d'eux, dans un fauteuil, le vénérable chapelain, devenu si infirme des jambes qu'il ne pouvait se tenir debout plus que le temps de dire sa messe. Tous trois attendaient avec émotion l'héritier de Quercyville, le dernier rejeton de la famille qu'ils avaient si longtemps servie, et ils se rappelaient tout ce que la petite enfance d'Aimery avait annoncé d'heureuses qualités. —Jamais enfant n'apprit à lire si

vite et si docilement que lui, disait le chapelain. Tandis que Simon à grand-peine apprit ses lettres, Aimery sut lire couramment. Sitôt que je lui enseignais quelque chose, il l'apprenait à la Suzon; et rien n'était jolli comme de le voir déchiffrer cette petite. Tous deux priaient comme de petits anges, et se tenaient à la chapelle aussi bien que les plus pieuses grandes personnes. —Et comme il aimait à donner, ce cher enfant! Vous rappelez-vous, monsieur l'abbé, le jour où il revint du bois Gailliot, nu-pieds? Il avait donné ses souliers à un pauvre, quoi que Simon eût dit pour l'en empêcher. —Et il était déjà brave, reprit Arnaud. Un jour où les valets dissimulèrent avoir entendu un esprit traîner des chaînes dans le grenier, il se moqua d'eux et voulut y monter, son petit bâton à la main. Oh! ce sera un vrai Quercyville; son grand-père, à la bataille de Nordlingen, en 1647, eut trois chevaux tués sous lui, et prit un drapeau à l'ennemi. J'y étais, et je le vis tout comme je vous vois... (A suivre)

26-1V-45 Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Impimerie populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire. — Georges Pallières, directeur-gérant.



Rédactrice : Germaine BERNIER

### Le nylon dans les tissus d'après-guerre

A l'issue du dîner de l'Association des décorateurs du Québec qui a eu lieu récemment à l'hôtel Windsor, Mlle Katherine Mackenzie, de la division du nylon des Canadian Industries Limited, déclarait que le nylon trouvera d'intéressantes applications en décoration intérieure, lorsqu'il réapparaîtra sur le marché.

"Les tissus de nylon seront durables et faciles d'entretien, expliqua-t-elle. Ils ne rétréciront pas au lavage. En fait d'apparence, on peut en varier la texture presque à l'infini. Certains tissus peuvent presque se confondre avec les étoffes courantes de rayonne ou de soie, alors que d'autres ont une apparence tout à fait caractéristique." Mlle Mackenzie donna, tout-fois, à entendre que l'offre ne suffirait pas à la demande et qu'en raison de son prix relativement élevé, il serait logique de réserver le filé de nylon pour des applications auxquelles le destinent plus particulièrement ses propriétés spéciales. Il sera toujours temps de l'utiliser là où il peut se révéler avant tout un facteur d'attrait. Elle ajouta que, dans les débuts, on l'emploiera surtout dans la fabrication des bas et des sous-vêtements.

La conférencière souligna que l'une des propriétés remarquables du nylon réside dans sa résistance. Le filé de nylon est une fois et demie plus fort que le filé de soie et lui est supérieur en résistance et en élasticité combinées. A épaisseur égale, le fil de nylon résiste à la tension tout autant que le fil d'acier. Tenace et durable, le nylon sèche rapidement et est inaltérable à l'eau ou à tout autre liquide d'usage domestique courant. De plus, il ne brûle ni ne moisit.

"Etant un plastique, le nylon possède une autre propriété textile, précise Mlle Mackenzie. Une fois tissée, l'étoffe peut être traitée à la vapeur et à l'eau chaude, de sorte qu'elle ne rétrécisse ni ne change de dimensions au lavage. On peut donc la repasser à sec après le lavage; on n'a pas besoin de l'humecter et de lui redonner sa forme. Il suffit de la repasser légèrement pour la défroisser. On peut imprimer au tissu nylon des plis qui ne disparaîtront même pas au lavage."

Au début de sa causerie, Mlle Mackenzie avait décrit la fabrication du nylon. Bien que les principaux composés chimiques connus généralement sous le nom de nylon, soient fabriqués avec quelques dérivés organiques d'éléments aussi répandus que le charbon, l'air et l'eau, il reste que les procédés chimiques qui interviennent dans la fabrication du nylon sont très compliqués.

A l'issue de sa causerie, la conférencière a fait voir des échantillons de tissus de nylon, dont des taffetas, des satins, des crêpes, des marquisettes et des bengalines.

### Pour les "Etablissements Notre-Dame"

Samedi, 12 mai, une quête publique, tag-day, aura lieu au bénéfice des Etablissements Notre-Dame, institution fondée par un comité féminin bénévole pour recevoir, soigner et instruire les épileptiques éducatifs, filles et garçons, enfants et adultes, refusés partout, sans distinction de nationalité ni de religion.

Cette courte campagne d'un jour est placée sous le haut patronage de Son Excellence Mgr l'Archevêque de Montréal.

Le permis accordé par la ville de

### La propreté dans la cité

Encore un, pensai-je, en voyant un balayeur travailler consciencieusement dans la rue large et ensoleillée qui entoure la maison; c'est presque merveilleux.

Je me demande si notre quartier a été privilégié cette année ou si toute la ville a bénéficié des arrosages et balayages précoces et fréquents? Il paraît que ça n'a pas été aussi général que ça, tout de même c'est bien agréable à constater cette amélioration sur les dernières années.

Et la raison n'est certainement pas dans la seule précocité de l'actuel printemps.

Que n'avons-nous pas eu à souffrir toutes ces dernières années (pendant la crise où les hommes trouvaient plus payant de retirer le secours que de balayer les rues et pendant les premières années de la guerre où le main-d'oeuvre manquait pour l'entretien des rues) pendant des semaines et des mois de beau temps où les salétés s'accumulaient dans les rues de façon repoussante et souvent là où il y avait le plus d'enfants à jouer! Il y eut des années où même la Semaine du grand nettoyage patronnée par la ville ne venait pas à bout du balayage de toutes les rues. Une année, entre autres, dans un quartier, le premier nettoyage des principales rues ne se fit qu'à la veille de la procession de la Fête-Dieu, probablement parce que l'autorité religieuse de la paroisse en avait fait la demande.

Mais cette année, quel changement pour l'œil et quel soulagement pour les citadins forcés de sortir tous les jours de voir plus de propreté dans les rues. Il n'y aurait qu'à traiter tous les quartiers de la même façon pour que tout le monde soit satisfait!

A part les nombreux nettoyages de rues, de ruelles et même de trottoirs, on a vu une chose nouvelle qui peut bien être un simple hasard, mais qui est peut-être aussi un principe de nettoyage rationnel qui sera appliqué à l'avenir: le balayage, au lieu d'être fait à sec comme cela se voyait toujours, était fait après l'arrosage de la chaussée, donc moins de poussières soulevées et meilleur rendement du travail. Si cette manière de faire pouvait être une nouvelle méthode acceptée et rigoureusement appliquée!

Qu'il ait amélioré de la part de la ville dans l'entretien de ses rues, est-ce tout pour avoir une cité propre? Hélas! non, si les citadins eux-mêmes ne collaborent pas à cette propreté, et Dieu sait qu'il y aurait tout un chapitre à écrire sur la négligence, la mauvaise volonté, le manque de savoir-vivre et le mauvais goût des gens qui laissent des traces de leur passage un peu partout, comme d'autres détériorent les objets à leur usage sans épargner meubles, murs et même planchers!

La poubelle sur la rue, vilaine habitude si chère à nos gens des classes populaires, est une des causes de la malpropreté de nos rues: sacs vides de patates frites, de "pop-corn", de "chips", enveloppes de tablettes de chocolats, de cigarettes, pelures de fruits, etc., etc., qui font de certains coins de rues et trottoirs de restaurants de vrais dépotoirs. Que dire de ceux qui prennent la peine d'ouvrir la fenêtre pour lancer dans la rue des coeurs de pommes ou des pelures d'oranges ou qui ont toujours quelque papier à mettre en boule ou en pièces et qui laissent ça où ils sont, sur le trottoir, dans les corridors d'édifices ou même dans l'église? Pourquoi se gêner? Rien de commode comme une éducation qui ne gêne pas...

Il faudrait donc, quand la ville fait un effort, même modeste, vers le mieux pour l'entretien des rues, que le public et chacun collabore dans la mesure du possible et du bon sens.

Germaine BERNIER

26-1V-45

Montréal, avec bienveillance et vœux de plus entier succès, porte le numéro 1753. Les cités suburbaines ont secondé ce mouvement en accordant aussi leur charitable autorisation aux travailleuses toutes bénévoles de nos œuvres diverses qui le 12 mai seront mobilisées pour les Etablissements Notre-Dame.

Cette institution, la première du genre dans notre ville et dans notre province, est installée depuis décembre 1942, dans l'île aux Cerfs, à Saint-Charles sur Richelieu, dans un site magnifique et propice au traitement et à la guérison de l'épilepsie. Elle comprend un bureau médical, un service social, un service d'ambulance. Se partageant la régie interne, l'enseignement religieux, primaire et technique, deux Pères Jésuites, neuf religieuses Oblates Franciscaines de Saint-Jo-

seph, trois professeurs, deux surveillants-infirmiers diplômés. L'oeuvre est reconnue d'assistance publique et de bien-être social; l'enseignement est sous l'égide du Service à l'Aide à la jeunesse et de la Commission des écoles catholiques.

Actuellement, il y a 83 patients aux Etablissements Notre-Dame, ateliers et coopératives compris. A quoi servira votre aide? A enseigner la vie des épileptiques. Pour tout renseignement au sujet de ce tag-day, prière de s'adresser au siège social de l'oeuvre, 4347 rue Saint-Denis, téléphone, HA. 1786.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

### Élégance ménagère

Pour vous, Madame, qui êtes bien habillée, coquette, et qui assumez le rôle si important, si doux, si ardu, de maîtresse de maison, il est d'une importance capitale que vous conserviez votre charme, et que vous ne paraissiez jamais aux yeux qui vous entourent dans une tenue négligée, défavorable à votre esthétique.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié et les petits travaux entretiennent la maison. Adoptez pour ceux-ci, une tenue pratique, féminine et de bon goût. Tabliers pour la tâche ingrate, blouses de travail, les uns et les autres s'exécutent de nos jours en gais tissus qui vous permettent de n'être jamais à votre désavantage. Dans n'importe quel magasin de nouveautés vous trouverez des toilettes, des cotonnades, imprimés, sur quelques-uns, des lignes colorées, très espacées les unes des autres, servent de décoration pour souligner la taille, border le bas des manches.

Le tablier n'est plus n'importe quel morceau d'étoffe, serré à la taille par une ceinture quelconque. Les jolis modèles forment, devant, sur la jupe qu'ils protègent, une pointe ou un ardois. Le tablier est-il en toile unie? Vous le terminerez d'un feston brodé, d'un point de couleur, avec rappel aux poches; les bretelles, si la forme choisie comporte ces dernières, seront rehaussées de larges motifs brodés, tranchant avec le ton de l'uni. Le modèle est-il en cotonnade imprimée? Vous choisirez pour la taille un corset en même tissu dans une autre nuance.

Les blouses protègent encore mieux la robe, soit à manches longues, soit à manches courtes; elles sont gracieuses, exécutées en toile ou en cotonnade à pois. Les formes les plus simples sont les meilleures, petit col rabattu suivi de trois boutons pour maintenir le corsage fermé, poches appliquées ou fendues et ceinture boutonnée ou nouée.

Pour laver bébé et vaquer aux soins des tout petits, il existe des tabliers imperméables avec bretelles et grande poche devant; grâce à ce vêtement, les mamans peuvent baigner l'enfant, le poudrer, sans crainte de taches sur leur robe.

### Faits et glanes

#### LES LOIS IGNOREES

Les lois anglaises étant rarement abolies et le premier venu pouvant songer à réclamer l'application des plus antiques et des plus oubliées, on n'est jamais parfaitement sûr de n'être point coupable de délits.

C'est ainsi que trois jeunes Londoniens ont été cités en justice et condamnés à quatre jours de prison — par indulgence spéciale — pour avoir "négligé leur santé", ce faisant, violé un statut, parfaitement oublié, de Georges III.

Ce n'est pas là un cas isolé, et on peut citer de nombreux précédents:

En 1761, par exemple, une femme fut jugée en vertu d'une loi de la reine Elisabeth.

En 1772, un ministre avait eu des différends avec son vicaire. Celui-ci exhumait un vieil "Act" du moyen âge, d'après lequel le prêtre était tenu de lire à ses paroissiens un édit contre les blasphèmes. Le ministre dut payer 10 livres d'amende pour avoir manqué à ce décret.

En 1884, on condamnait encore des pasteurs pour avoir enseveli des morts et n'ayant point revêtus d'un linceul de linceul. Ainsi le voulait un statut de Charles II.

#### COMMENT ON FAIT LA COUR DANS LE MONDE

L'amour est toujours le même sentiment dans tous les pays du monde, mais la manière de l'exprimer et de le déclarer à la femme qu'on aime est différente.

Par exemple, en Suisse, un jeune homme déclare son amour en déposant un vase avec une rose dans la maison de la femme aimée. Si elle accepte le vase, le mariage se fait rapidement; si elle ne l'accepte pas, le jeune homme sait qu'il a été refusé.

En Finlande, le fiancé tisse un tapis pour la jeune fille de son coeur. Au Mexique, le jeune homme donne à la femme qu'il désire épouser une paire de boucles d'oreilles faites avec des courges.

En Malaisie, les jeunes filles croient que les larmes d'un certain poisson ont le pouvoir de leur faire gagner l'amour de l'homme choisi et pour cette raison, elles portent avec elle un flacon contenant ce précieux liquide.

Le chrysanthème est pour les Japonais le symbole de l'amour et du dévouement et c'est pour cela que le célibataire japonais qui désire se marier donne à la femme choisie une de ces fleurs... Savez-vous que dans le Turkestan il est considéré presque comme un crime de rester célibataire? Et que dans la Nouvelle-Guinée les hommes gras ont peu de chances de trouver une femme pour les épouser? Ceci parce que les hommes ne travaillent pas et les femmes, qui doivent penser à nourrir la famille, croient que les hommes gras mangent trop... Aux Philippines, les épouses sont choisies selon la qualité de leurs cheveux... C'est pour cela que les jeunes filles exposent leurs cheveux à la fenêtre... si quelqu'un est intéressé il peut s'arrêter pour regarder les chevelures et même il peut les toucher. Dans ces îles les femmes aux plus beaux cheveux sont considérées les plus belles et les premières à être choisies pour

### Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

#### Prochain conventum

En préparation à un prochain conventum, les anciennes élèves du Couvent de Verchères, sont priées de se hâter d'envoyer leur nom et leur adresse à la supérieure du couvent.

#### Exposition annuelle

L'exposition annuelle des travaux de couture et d'art culinaire des Aides-ménagères au foyer Notre-Dame du Bon-Conseil, 4299 avenue Western, aura lieu dimanche le 29 avril, de 9 h. du matin à 9 h. du soir. Le public est invité.

#### Assemblée générale à la Fédération nationale

L'assemblée générale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste aura lieu, samedi 29 avril, à 3 h., à sa maison d'œuvres, 853 est, rue Sherbrooke, sous la présidence de Mgr Philippe Perrier, V.G., P.A. La messe annuelle aura lieu le lendemain, dimanche 30 avril, à 8 h. 30, dans la chapelle de la Fédération.

Tous les membres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les abonnées de "La Bonne Parole" sont cordialement invités à ces deux manifestations.

#### Ouverture de la neuveine de réparation

Dimanche, le 29 avril à 8 h. du soir s'ouvrira la neuveine solennelle de Réparation. S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau donnera la Bénédiction du T. S. Sacrement; il y aura sermon par le R. P. Henri Racine, O.P.

Les fidèles sont invités à suivre les exercices de la neuveine, qui auront lieu tous les soirs à 8 h. dans la chapelle de Marie-Réparatrice, 125 Mont Royal ouest, Outremont.

#### Assemblée annuelle

La Société d'Adoption et de Protection de l'Enfant tiendra son assemblée annuelle, lundi, 30 avril, à 4 h. 30 au salon de l'hôtel Windsor.

### Conseils pratiques

Les vieilles éponges peuvent servir. Couper aux ciseaux les endroits trop amincis et détrempés. Presser à plusieurs reprises dans une eau additionnée d'une cuillerée d'ammoniaque par trois pintes environ. Quand elles ne sont plus visqueuses, les laisser tremper dans de l'eau salée jusqu'au lendemain. Après ce parfait nettoyage, rassembler petits et gros morceaux bien au large dans un sac de tissu toile ou mieux flanelle. Utiliser soit pour l'évier ou le bain ou pour l'usage ménager, lavage des murailles, carrelages, etc.

#### Tache de vin, de fruit, de sirop.

Sur les tissus blancs, mouiller d'eau pure la tache. Appliquer dessus le bouchon du flacon ou un pinceau humecté d'eau oxygénée. Pour les taches récalcitrantes, ajouter, dans un mélange égal d'eau et d'eau oxygénée, quelques gouttes d'ammoniaque. Rincer à l'eau pure.

#### Le verre strié.

Ce genre de verre (fenêtre, porte) se nettoie avec une brosse trempée dans une eau contenant un peu de poudre de ponce. On passe ensuite un linge ou une éponge bien mouillée. On essuie d'un chiffon sec.

#### Les anneaux de rideaux.

Les menus objets de cuivre d'ameublement (comme les anneaux de rideaux), qui ont noirci, doivent être trempés dans une eau savonneuse ammoniacale. Après ce bain, les taches noires disparaîtront en les essuyant.

### Récital de Mlle Renée Nizan

Les Noëlistes de Montréal invitent tout particulièrement les lectrices de la Page féminine et les amis du "Noël", à venir entendre Mlle Renée Nizan au récital qu'elle donnera sur les orgues de l'église Notre-Dame, lundi le 30 avril, à 8 h. 30 du soir.

Mlle Nizan, dont la réputation d'artiste virtuose est bien connue, est aussi une fervente Noëliste de l'un des comités de Paris.

Présentée au public montréalais par l'Union des Latins d'Amérique, la jeune organiste se fera entendre au profit des enfants de France. M. de Hauteclouque, ambassadeur de France au Canada, et Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, ont accordé leur haut patronage à cette soirée artistique. (Comm.)

### Les cahiers reflète

No 4 — Perspectives de l'avenir intellectuel de la France, par Auguste Vitte.

No 5 — Le premier "oui", par l'abbé Robert E. Llewellyn.

Chaque brochure: ou compléter 25¢ par la poste 28¢

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## "Ca, c'est du bon café!"

# LE CAFÉ "SALADA"

### NOUVEAU-DELICIEUX!

### Restrictions maintenues sur la confection des robes longues

La situation des approvisionnements de textile est de plus en plus grave, selon un communiqué du service de l'Information. C'est pour cette raison que les restrictions sur la fabrication des vêtements sont actuellement d'une importance capitale et leur application contribue, en grande partie, à empêcher la situation de s'aggraver. Un nombre de ces restrictions, l'une des plus importantes est celle qui concerne la confection des robes longues, parce qu'il en résulte une grande économie de tissu.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre défend de confectionner, pour la vente, les robes longues, excepté pour des robes de mariées et des vêtements pour les ordres religieux.

Cette ordonnance s'applique aussi aux couturières, mais étant donné qu'habituellement, lorsqu'on se fait faire une robe longue par une couturière, cette entente est privée, il est plus difficile d'appliquer la loi. Il s'agit d'une mesure de guerre qui requiert dans son application la coopération de la part de tous ceux et celles qui en comprennent l'importance.

On demande donc aux consommateurs et aux couturières de bien vouloir économiser les tissus en se conformant à cette ordonnance. Après tout, il ne convient pas, en temps de guerre, d'insister pour avoir des robes longues.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: Tél.: BElatr 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

**FOURRURES DE CHOIX**  
FL. 6906  
**H. PAGEAU**  
1793 AVENUE DE L'EGLISE  
COTE SAINT-PAUL

### CREME GLACEE

A MOINS DE 12¢ LA CHOPINE

Pureté assurée — vous la préparez. En 2 minutes, mélangez du Londonderry, du sucre, de la crème (même celle de temps de guerre), Fouettes, congélez, et voilà. Pas de cuisson. Fait une crème veloutée sans colorants. (De délicieux desserts gelés se font avec du lait ou du lait créme). 16 portions par paquet de 15¢. Saveurs variées. Demandez Londonderry chez votre épicière. S'il n'en a pas, envoyez-nous \$1.20 et vous recevrez 7 paquets et 20 fameuses recettes. Poste payée.

Londonderry of Canada, 521 Edifice Carré Dominion, Montréal, P.Q.

### "Vingt ans de directorat"

par Mercédès Grégoire, directrice à l'école Sainte-Marthe

Dans ce volume l'auteur raconte l'histoire de l'école Sainte-Marthe depuis sa fondation; ce journal contient des faits et des détails d'un grand intérêt pour tous les éducateurs. On y trouve aussi quelques notes sur les origines de la paroisse St-Paul-de-la-Croix.

Au complet ou par la poste 75¢.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Dans le ragoût, un'goutte ou deux... vous n'pouvez rien faire de mieux!



● Seulement quelques gouttes de Sauce-57 Heinz donnent à tout — depuis les biftecks jusqu'aux ragoûts économiques — la saveur des fruits et légumes tropicaux et indigènes. C'est pourquoi les ménagères économes emploient souvent ce condiment dans leur cuisine, et en ont toujours une bouteille sur la table pour les oeufs et le poisson: Vous l'aimerez aussi!

## SAUCE-57 Heinz

17 Saveurs  
Mêlées en Une seule

C-45NF

## Nourrissant... Savoureux!

**NABISCO SHREDDED WHEAT**

LES experts en matière de nutrition disent que pour faire une bonne matinée de travail il faut un bon déjeuner... préparez donc des déjeuners vraiment nourrissants en y incluant du NABISCO SHREDDED WHEAT énergétiq. Fait avec du blé complet canadien 100% grillé jusqu'à ce qu'il soit d'un beau brun doré...

C'est une délicieuse céréale qui aide à fournir les protéines et les hydrates de carbone qui créent de l'énergie, ainsi que des quantités utiles de fer et de phosphore. Le NABISCO SHREDDED WHEAT est prêt à manger... prêt à aider à maintenir votre famille en forme. Servez-en souvent!

**NABISCO SHREDDED WHEAT** — Savoureux, Prêt à Manger, et cependant aussi Nourrissant qu'une Céréale Chaude



Jeudi, 26 avril 1945

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA: 5.30 p.m. LOUISE LECLERC ET ANDRÉ SERVAL... 9.00 p.m. RADIO-CARABIN...

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 6.00 Radio-Canada ce soir... 12.00 Nouvelles... 12.30 Concert Victor...

Vendredi, 27 avril 1945

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 7.30 Nouveaux et musique... 12.30 Orchestre... 1.00 Radio-Canada ce soir...

Les concerts

Le Messie

Créé à Dublin en avril 1742, le Messie ne fut chanté à Londres qu'un an plus tard et s'attira les foudres du clergé anglican...

Hier soir, sir Thomas Beecham en a donné une interprétation remarquable de cohésion et de fini...

A l'Heure de la Victoire



MARCEL JOURNET, qui participera à la 3e émission radiophonique de l'Heure de la Victoire...

L'emprunt de la Victoire

Programme de vendredi

Voici le programme des manifestations de vendredi, en marge du 8e emprunt de la victoire...

La 3e heure de la victoire

En hommage à la France, la 3e heure de la victoire présentera jeudi soir au théâtre Saint-Denis...

Emission de la Société Saint-Jean-Baptiste

Samedi prochain, le 28 avril, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal aura comme conférencier M. Roger Champoux...

Shakespeare à St-Laurent

Drame d'un sombre réalisme sur lequel se greffent un fantaisie la plus allée et la poésie la plus exquise...

L'Orchestre symphonique de Philadelphie

Voici les deux programmes que l'Orchestre symphonique de Philadelphie, sous la direction d'Eu-gène Ormandy...

Monument National

CE SOIR et les 27-28-29 avril 1-3-5-6 mai Le Pays du Sourire opérette de Lehar

A la scène, au concert et à l'écran

Le chœur paroissial de Saint-Jean-Berchmans

Cet excellent groupe de chanteurs a donné hier soir son concert annuel. C'est une tradition définitivement établie...

La vedette des artistes invités était M. Gérard Caron, ancien organiste de la paroisse...

L'oraire des spectacles

- ST-DENIS: "Le Père Chopin" 11 h. 10, 1 h. 50, 4 h. 30, 7 h. 10, 9 h. 50... ORPHEUM: "Tu m'appartiens" 10 h. 12 h. 20, 2 h. 30, 5 h. 05...

La gazette artistique

SAINT-DENIS: Le Père Chopin. Une production de Renaissance-Films.

ORPHEUM: Tu m'appartiens, version française du film américain You belong to me...

CAPITOL: Between two Women 11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 45, 7 h. 25, 10 h.

LOEWS: To Have and Have Not, avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall (du 20 au 26 avril inclusivement).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent Le Pays du Sourire (26, 27, 28, 29 avril, 1er, 3, 5 et 6 mai).

LE PLATEAU: Gala du printemps des Concerts symphoniques de Montréal sous la direction de Désiré Dufaure (15 et 18 mai).

LE PLATEAU: Jacques Labrecque, ténor, en récital (3 mai).

AU COLLEGE DE ST-LAURENT: Spectacle annuel: "Le Marchand de Venise" de Shakespeare. En soirée le 2 mai, en matinée, le 5 mai.

LE HERMITAGE: Les Compagnons présentent "Picrochole", adaptation de Rabelais (27, 28 avril, matinées, 28 avril).

EXTERNAT CLASSIQUE SAINT-TE-CROIX: "La farce du pendu dépeuvé", d'Henri Ghéon (30 avril et 1er mai).

"Les Amis de l'Art" Les membres sont invités à prendre part aux manifestations artistiques suivantes: Au Monument National, demain soir, à 8 h. 30, l'opérette "Au Pays du Sourire"...

Rose Dirman dans le rôle de Pamina

Rose Dirman, soprano américain, a été spécialement engagée par Mme Pauline Domaldi...

L'Orchestre symphonique de Philadelphie avec ORMANDY

PROGRAMMES (vend. soir) Concerto pour orchestre, ré majeur, Mendelssohn; Chant de 1942, Ormandy; Les Pins de Rome, Respighi...

CE SOIR

vendredi et samedi Les Compagnons présente PICROCHOLE à l'HERMITAGE

ARCADE

A L'AFFICHE Sa adieux de MARCEL CHABRIER

LE BERCEAU

ANTONINETTE GIROUX HENRI LETONDAI

ST-DENIS

MAINTENANT A L'AFFICHE

LE PÈRE CHOPIN

FRANCE FILM présente LE PÈRE CHOPIN

2ème SEMAINE

BARBARA HENRY STANWYCK-FONDA Tu m'appartiens

COEWS

A l'Affiche HUMPHREY BOGART "TO HAVE AND HAVE NOT"

PALACE

A l'Affiche BOB ABBOTT LOU COSTELLO "Here Come The Coeds"

CAPITOL

2e semaine VAN JOHNSON "Between Two Women" Aussi "I Love A Mystery"

PRINCESS

A l'Affiche WALLACE BERRY "This Man's Navy" Aussi "Power of the Whistler"

IMPERIAL

DERNIER JOUR CARY GRANT ETHEL BARRYMORE "None But The Lonely Heart"

Ordre du jour du général Freyburg

Wellington, N.-Z., 26 (Reuters). — Le général sir Bernard Freyburg, commandant de la 2e division néo-zélandaise, en Italie, a publié hier un ordre du jour, où il dit que les Allemands sont battus en Italie.

"Bien que l'ennemi essaie de nous résister désespérément, il est battu en Italie, et nous marchons rapidement vers la phase finale, a dit le général.

Bill écarté Québec, 26 (D.N.C.). — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a tué le bill par lequel les directeurs de funérailles et les entrepreneurs demandaient leur constitution en corporation fermée.

Le dernier cours de M. Ristelhueber

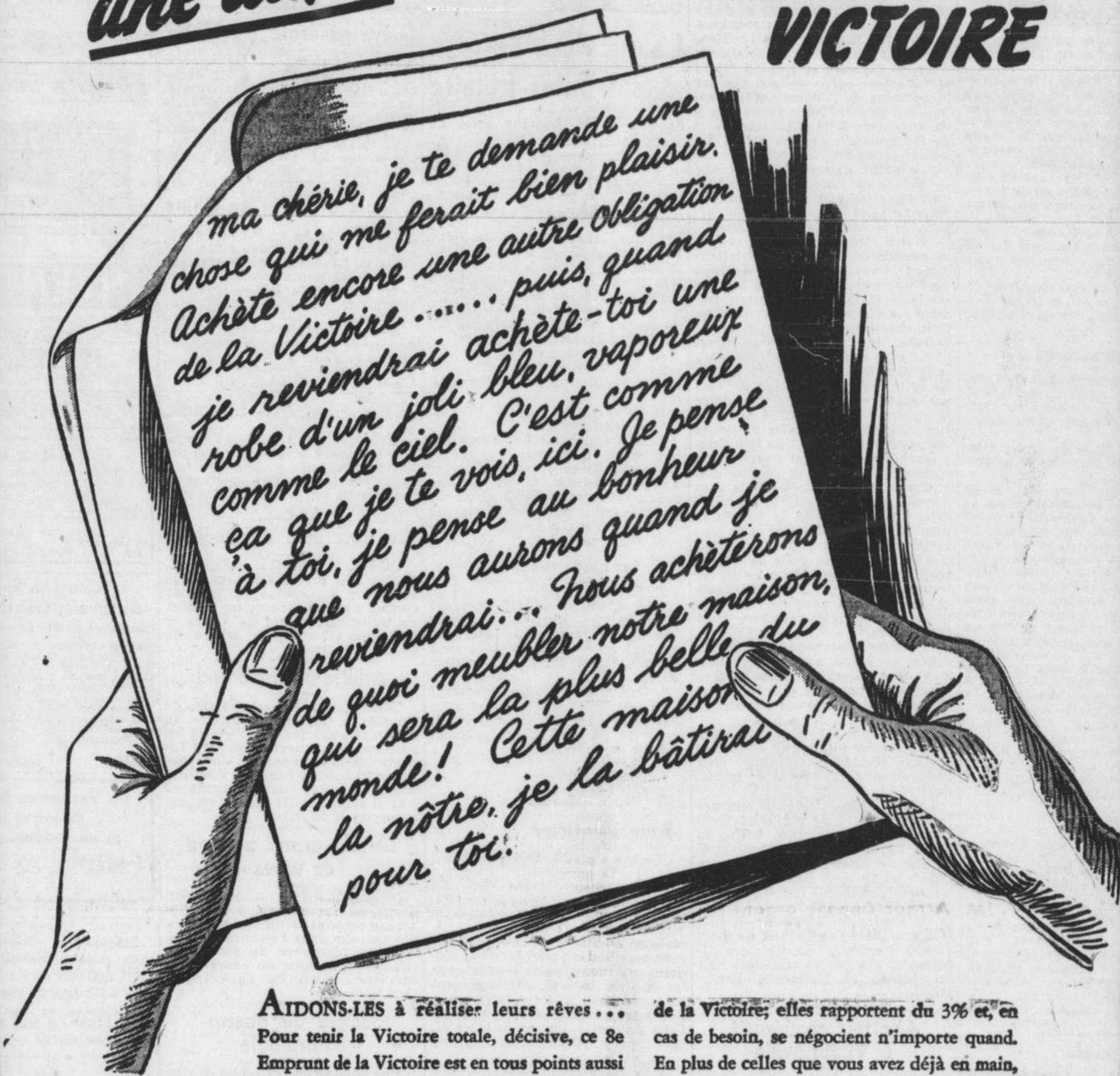
Le dernier cours de M. Ristelhueber sur l'histoire de l'influence française en Orient aura lieu le vendredi 27 avril, à 8 heures du soir, à l'Université de Montréal.

Nombres arrestations en Espagne

Londres, 26 (Reuters). — Les autorités espagnoles ont effectué de nombreuses arrestations à la suite de représentations anglaises et américaines concernant le commerce de vivres entre l'Espagne et les garnisons allemandes des ports de la baie de Biscaye.

Advertisement for 'L'heure de la victoire' concert featuring Marcel Journet, Ray Ventura, Paul Misraki, and Lucille Dumont. Includes program details and ticket information.

# MA CHÉRIE, ACHÈTE une autre OBLIGATION DE LA VICTOIRE



AIDONS-LES à réaliser leurs rêves... Pour tenir la Victoire totale, décisive, ce 8e Emprunt de la Victoire est en tous points aussi important que le premier. Engageons donc toutes nos épargnes sous forme d'Obligations

de la Victoire; elles rapportent du 3% et, en cas de besoin, se négocient n'importe quand. En plus de celles que vous avez déjà en main, ou que vous achèterez, achetez une Obligation de \$100.



*Le meilleur placement*

**LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**

CETTE PAGE EST PUBLIÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX CONCOURS  
DES COMMANDITAIRES SUIVANTS:

**Aird & Son Limited**

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES  
Montréal

**G.A. Boulet Limitée**

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES  
Saint-Tite, P.Q.

**Dominion Textile Company Limited**

**Palmers Limited**

Montréal

**Sun Life Assurance Company of Canada**

**Switlik Canadian Parachute Limited**

Montréal

Au Conseil législatif

La pasteurisation du lait et les permis de conduire

Les motions Simard et Martin — L'aide à l'apprentissage et à l'électrification rurale

Québec, 26 (D. N. C.). — A sa séance d'hier après-midi, le Conseil législatif a voté, sur division, en deuxième et troisième lectures, le bill Duplessis "pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise de coopératives d'électricité", et le bill Barrette concernant "l'aide à l'apprentissage et à la mise en valeur du capital humain".

La pasteurisation du lait

On reprend d'abord le débat sur la motion Simard, demandant au gouvernement d'exiger dans la province la pasteurisation obligatoire du lait.

M. Barbeau: "Il est de notre devoir d'aider à l'amélioration et à la conservation de la santé. Mais, toutefois, quant aux moyens, je diffère tout à fait d'opinion avec le proposeur de la motion en discussion."

"Il ne faut pas oublier aussi qu'en aidant l'industrie laitière, de ce fait on se trouve à aider toute notre population."

"Ceux qui disent que le lait naturel est porteur de plusieurs maladies rendent un mauvais service à nos producteurs de lait naturel. De nombreux médecins praticiens sont en faveur du lait naturel. Il se boit beaucoup de lait naturel dans nos campagnes et la santé y est de beaucoup meilleure que dans les villes."

"On devrait plutôt faire une campagne pour convaincre les gens des villes de boire du lait naturel. De grâce, que l'on garde le lait naturel à ceux qui en prennent et qui veulent en prendre."

"Le trust du lait et les grandes compagnies ont intérêt à éliminer le lait naturel, pour ne pas avoir de concurrents dans les grandes centres."

"Le lait pasteurisé n'a pas fait autant de bien qu'on semble vouloir le proclamer. Dans la ville il y a des médecins, des dispensaires, des bouteilles de lait. Mais il ne faut pas oublier que dans les campagnes il n'y a qu'un médecin par quatre paroisses en moyenne. Et pourtant, la santé est meilleure dans les campagnes que dans les villes. Le lait naturel n'est donc pas une cause de maladie."

"J'espère que le gouvernement laissera nos cultivateurs distribuer du lait naturel et dans les campagnes et dans les villes."

M. Moreau: "Pour produire de bons produits, il faut du bon lait. Mais il ne faut pas dire que tous ceux qui sont en faveur de la pasteurisation obligatoire du lait sont des gens intéressés au commerce du lait."

Ceux qui sont principalement pour la pasteurisation sont des professeurs d'universités et des représentants de plusieurs corps publics ou sociétés."

Le lait pasteurisé est un moyen préventif pour garder la santé de nos enfants et prévenir bien des fléaux."

M. Messier demande l'ajournement du débat.

Les permis de conduire

On passe alors à l'étude d'une motion de M. Médéric Martin à l'effet d'attirer l'attention sur l'importance de soumettre toute personne sollicitant un permis de conduire un véhicule moteur à un examen minutieux et sévère avant qu'un permis soit accordé, de même que sur la nécessité d'établir des centres où tous les propriétaires de véhicules moteurs devront, au début de chaque année, faire examiner ces véhicules avant de les mettre en circulation.

M. Bovey: "M. Martin aurait dû demander dans sa motion que l'on exige une assurance obligatoire sur les véhicules moteurs. De plus on devrait rendre plus sévères les sanctions contre les personnes qui conduisent des voitures-automobiles sans licence."

Et M. Bovey cite ici ensuite de nombreuses statistiques pour démontrer la justesse de ses prétentions."

M. Delagrave: "Il ne fait de doute que les accidents mortels dans notre province ont considérablement augmenté, accidents provenant des automobiles. Je trouve que la licence de conducteur, au coût de \$2.50, est dérisoire. On donne cette licence pratiquement au premier venu."

Avant d'émettre ainsi un permis de conducteur on devrait faire subir un examen plus minutieux sur l'habileté de conduire."

De plus, depuis le début de la guerre, il ne faut pas oublier que nous n'avons pas de pneus et que nous n'avons pas de voitures neuves. Ce sont là autant de dangers. On ne devrait pas donner de permis de conduire sans un examen préalable physique et un autre examen sur la conduite d'une voiture."

L'apostolat de l'opinion publique

par le R. P. F.-A. MORLION, O.P.

"Nous vivons une époque qui présente des possibilités exceptionnelles pour un renouveau mondial chrétien". A l'aide d'une foule d'exemples et d'expériences vécues dans plusieurs pays, l'auteur illustre la puissance de l'opinion publique et nous apprend avec quelle urgence il faut utiliser les grands moyens modernes (presse, radio, cinéma) de la façonner de telle sorte qu'elle engage les masses dans le chemin du bonheur chrétien. C'est le premier livre sur le sujet.

Volume de 245 pages.

Au comptoir \$1.00

Par la poste \$1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

De plus sur la route, on est victime d'accidents souvent par une auto dont le propriétaire est insolvable. On devrait exiger l'assurance obligatoire pour protéger le public en général."

M. Elisée Thériault propose l'ajournement du débat sur cette motion de M. Martin.

Le règlement du Conseil

Le Conseil adopte ensuite une motion de M. Cordon Hyde, laquelle reçoit l'appui complet de sir Thomas Chapais et de Hector Laferté, leader libéral. Cette motion se lit comme suit: "Qu'un comité spécial soit constitué pour opérer une refonte des règlements du Conseil législatif". Cette commission sera composée de MM. Barbeau, Chapais, Giroux, Hyde, Laferté et Nicol.

Electrification rurale

On passe ensuite à l'étude du bill Duplessis concernant l'électrification rurale.

Sir Thomas Chapais: "Il s'agit là d'une des meilleures lois et des plus progressives de la présente session. Une loi de cette nature sera pour le plus grand bien-être de la classe agricole". Et ici le leader explique les grandes lignes du bill.

M. Laferté: "Le principe de cette loi est excellent. Mais on se trouve à créer encore un autre organisme. Il me semble que l'on aurait pu avoir recours à la loi de l'Hydro-Québec, en l'amendant, s'il y avait lieu. Je demanderai donc que ce bill soit voté sur division."

Après quelques remarques de M. Wilfrid Bovey, le bill subit sur division sa deuxième et sa troisième lectures.

L'apprentissage

On étudie ensuite le bill de M. Antonio Barrette, ministre du Travail, créant une loi de l'aide à l'apprentissage et à la mise en valeur du capital humain.

Sir Thomas Chapais explique les dispositions de cette loi et se prononce en faveur.

M. Thériault: "Pour les fins de l'apprentissage, pourquoi ne pas se servir de nos écoles techniques? C'est là l'endroit tout désigné. Le malheur, c'est que, dans ces écoles, il n'y aurait que des manuels en langue anglaise. On devrait immédiatement remédier à cet état de choses."

"Mais nous n'avons pas assez d'écoles techniques dans notre province. Et pour vous en donner un exemple, c'est que dans la ville de Toronto il y en a 17, alors que l'on n'en compte que 2 dans la métropole, la ville de Montréal. C'est inconcevable. Je demanderais que ce bill soit accepté, mais sur division."

Sir Thomas Chapais: "Je suis porté à abonder dans ce sens. Mais tout ne peut se faire en un jour. Mais il y a lieu de faire de l'amélioration."

Le bill est adopté sur division en deuxième et troisième lectures.

Les Régies

Le Conseil vote alors en deuxième lecture sur division le bill rétablissant la Régie provinciale des transports et communications et la Régie provinciale de l'électricité.

M. Hector Laferté annonce que, lors de la troisième lecture de ce bill, il aura un amendement à soumettre. Il en donne immédiatement une copie à sir Thomas Chapais, afin que cet amendement puisse être soumis aux officiers en loi.

Et le Conseil s'ajourne à onze heures, ce matin.

Sécurité sociale pour le Guatemala

M. Jose Rolz Bennett, avocat à Guatemala, qui fut l'un des auteurs de la nouvelle constitution du Guatemala, s'est entretenu hier avec M. Edward J. Phelan, directeur p.i. du bureau international du travail, sur différents aspects du système de sécurité sociale que le nouveau gouvernement guatemalteque se propose d'introduire sur son territoire.

A l'issue de sa visite, M. Rolz Bennett a indiqué qu'il avait été désigné par son gouvernement pour étudier et préparer le plan de sécurité sociale qui doit être mis en vigueur dans le cadre de la nouvelle constitution.

Le gouvernement du Guatemala a demandé l'avis des experts du B. I. T. pour la préparation de ce plan, et M. Phelan a été heureux d'accéder à cette requête, a ajouté M. Rolz Bennett.

Pendant son séjour à Montréal, M. Rolz Bennett étudiera avec le Dr Emil Schoenbaum, expert du B. I. T. les problèmes de sécurité sociale en Amérique latine, et avec M. Maurice Stack, chef du service des assurances sociales du B. T. T. Il se propose également d'examiner la documentation disponible au B. I. T. sur la législation sociale et ouvrière des autres pays.

Le Guatemala a cessé de faire partie de l'organisation internationale du travail au moment de son retrait de la Société des nations en 1938. M. Rolz Bennett a cependant déclaré qu'il espérait que le nouveau gouvernement du président Jose Arevalo prendrait les mesures nécessaires pour la rentrée de son pays dans l'organisation.

M. Rolz Bennett, qui fut membre et secrétaire de la récente assemblée constituante du Guatemala, est professeur de droit à l'Université de San Carlos de Guatemala, et directeur de la revue de la Faculté des sciences juridiques et sociales.

Des vivres pour les Hollandais

Londres, 26 (C.P.). — Le général Eisenhower a annoncé que les Hollandais affamés recevront bientôt des vivres parachutés de centaines d'avions. Eisenhower a bien averti les Allemands de ne pas attaquer ces avions, et que s'ils le faisaient, ils en subiraient les conséquences.

Camps libérés par l'armée rouge

Moscou, 26 (A.P.). — La mission militaire américaine a révélé qu'il y a plusieurs Américains et Britanniques parmi les milliers de prisonniers de guerre libérés par l'armée rouge dans la région de Dresde.

La mission dit qu'actuellement l'armée rouge a libéré trois camps près de Dresde.

On ne sait pas s'il y a des Canadiens parmi les prisonniers libérés.

"Nous devons sauver notre jeunesse"

C'est ce que déclare le T. R. John Dixon, lord-évêque de Montréal à l'ouverture du synode diocésain de Montréal — Nomination du Rév. Cyril Powles au poste de directeur du Theological College.

Le lord-évêque anglican de Montréal, le T. Rév. John Dixon, déclarait hier, à l'ouverture du 86e synode annuel du diocèse de Montréal, que tous les efforts devaient être tentés "pour sauver la jeunesse de notre Eglise".

"Il a affirmé que même l'Eglise anglicane a une influence des plus faibles sur la jeunesse et peut-être assez faible sur les vieux membres. L'évêque Dixon a admis: "Nous sommes passablement en retard sur d'autres corps religieux" dans le domaine de l'éducation religieuse. Il a ajouté: "Nous avons besoin de quelqu'un doué d'imagination et de feu pour allumer les coeurs des jeunes et gagner leur confiance. Je serais prêt à priver pour un temps le monde en général des remèdes du salut, pour concentrer nos efforts au salut de cette minime portion: la jeunesse de notre Eglise."

"Notre Eglise n'a jamais cru en la prohibition et aux restrictions dans le domaine de la morale. Mais ceci pourrait dégénérer en un laisser-faire si l'on ne définit clairement les vérités morales et l'obligation chrétienne d'observer la loi morale. Il n'est pas très rassurant d'observer comment l'infériorité et la passion du jeu se développent. Et cette crainte fait place à l'alarme quand on s'arrête à considérer la sphère de la moralité sexuelle. Les autorités médicales et civiles prennent conscience de leurs responsabilités en ce qui concerne les résultats physiques et l'Eglise doit appuyer leurs efforts. Mais nous devons proclamer que le problème relève pour 90% de la morale et pour 10% de la médecine et de l'autorité civile. La clinique ne doit pas jeter un piètre voile de respectabilité et de propreté sur ce qui est impur. C'est une chose répugnante et nous devons nous en tenir aux termes répugnants d'adultère et de fornication."

"Plusieurs personnes bien pensantes des autres nations comme de notre pays observent que la malhonnêteté se propage et que l'on cherche par tous les moyens à échapper aux lois."

"Il est frappant de remarquer que le remède à tous ces problèmes sociaux réside en définitive dans l'éducation de la volonté individuelle."

Le lord-évêque Dixon a annoncé la nomination du révérend Cyril Hamilton Powles, B.A. L.Th., au poste de directeur du Theological college de Montréal. Il entrera en fonctions en septembre. M. Powles, fils du chanoine P.-S.-C. Powles, est diplômé de l'Université McGill et du séminaire diocésain. Il était ordonné diacre en 1943 et ministre l'année suivante. La dernière paroisse où il a fait du ministère était la paroisse St. Matthews, Hampstead.

Abattoir coopératif à Victoriaville

Victoriaville, 26. — Les aviculteurs de la région des Bois-Francis viennent de décider l'érection d'un abattoir coopératif pour la volaille, à Victoriaville. Le comité chargé de réaliser le projet, avec la collaboration de agronomes, est formé de 6 membres: W. Verrière, président, Th. Fortier, vice-président, A. Fréchette, G. Laroche, Nap. Francoeur, directeurs, et A. Lauzière, B.S.A., secrétaire. Plus de vingt coopératives des comtés de Mégantic, Arthabaska, Wolfe et Drummond financent le projet d'un coût approximatif de \$50,000.

Ce poste d'abattage — une coopérative de coopératives — aura une capacité de 3,000 oiseaux par jour et sera muni de chambres frigorifiques. Il y a dans la région plus de 1,000 basses-cours de 100 poules et plus, et il s'y élève un demi-million de poussins annuellement. Rapports que St-Damase de St-Hyacinthe et St-Anselme de Dorchester seront aussi dotés d'abattoirs coopératifs pour la volaille.

Séance d'étude à Sainte-Justine

Une séance d'étude avec présence de malades aura lieu à l'hôpital Sainte-Justine, le samedi, 28 avril, à 10 h. du matin. En voici le programme:

1o Dr Antonio Samson: Traitements opératoires de la luxation récidivante de l'épaule. Présentation de cas.

2o Dr Raymond Labrecque: Conclusions.

3o Dr Michel Mathieu: Analogie entre un cas clinique et une expérience de laboratoire.

4o De Paul Bourgeois: Les traumatismes de l'urètre chez l'enfant. N.B. — La présentation de chaque travail sera limitée à 15 minutes. Une demi-heure sera réservée à la discussion.

Emissions suspendues

Toronto, 25 (C.P.). — Une défectuosité des pouvoirs électriques locaux a interrompu pendant deux heures hier les programmes des deux postes de Radio-Canada — les postes CBL et CBC. Les émissions ont repris à 10 h. et demie.

Flot de réfugiés en Suisse

Londres, 26 (C.P.). — Plus de 1,400 réfugiés non-allemands ont franchi la frontière suisse dans la seule journée de mardi et le flot de fugitifs de l'Allemagne est ininterrompu, a déclaré hier le radio de Berne.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

EMPLOYÉS A L'HONNEUR

Liste des compagnies dont 90 pour cent des employés ont souscrit au moins 15 pour cent de leur salaire: Balkan's Restaurant Registered, Canadian Credit Men's Trust Association Ltd.; Canadian Crown Cork Co. Ltd., Conserves canadiennes-françaises Ltée; Cie Quincaille-Lambert Ltée, P. Demers et Fils, L'Industrielle Cie d'Assurance-Vie, Facy's Drug Stores Registered, 1183 Dorchester ouest, Melchers Distilleries Ltd., Montreal Electric Co., Ottawa Cafe Ltd, P.T.R. Auto Service Ltd, Peel Windsor Garage Inc., Schwob Bros., Ltd, Stewart Boitling Co. Ltd, F. W. Woolworth Co.

Ltd, 4049 Wellington, Plow and Watters Ltd, Veterans' Affairs, Canada Strip Mills Ltd, Charles E. Frost and Co., E. J. Maxwell Ltd, The Rutherford Co. Ltd, Simmons Ltd, Canadian Car and Foundry Co. Ltd, Longue-Pointe Works, Pointe-Saint-Charles Works, Hôte National, Saint-Jean, Commonwealth Match Co. Ltd, St-Jean, Federal 5-10-15 to 1.00 Stores, Trois-Rivières, Gascon Ltée, Trois-Rivières, Dominion Stores Ltd, Trois-Rivières, Dussault et Lamoureux Ltée, St-Hyacinthe, C. M. and T. Inc., Disraeli, Omega Machinerie Ltée, St-Hyacinthe.

La production à Saint-Hilaire

Réponse de M. Laurent Barré au député de Verchères

Québec, 25. — M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a répondu aux questions suivantes à l'Assemblée législative:

1. Combien de tonnes de betteraves ont été reçues à l'usine de St-Hilaire au cours de la saison 1944?

2. Quelle est la capacité de production de l'usine de St-Hilaire?

3. Combien la fabrique de sucre de betterave de St-Hilaire a-t-elle produit, à l'automne 1944:

a) de livres de sucre?

b) de tonnes de mélasse?

c) de tonnes de pulpe alimentaire?

M. Barré: 1. 16,259 tonnes. 2. 1,250 tonnes de betteraves par journée de 24 heures. 3. a) 3,502,400 livres; b) 650 tonnes. (C'est là une quantité approximative, vu qu'elle n'a pas été transvassée dans les chars réservoirs et pesée); c) 802 tonnes.

Les fils de cultivateurs

M. Sabourin: 1. A même les crédits votés au ministère de l'Agriculture pour l'exercice financier 1944-1945, quel montant fut attribué pour le plan d'établissement des fils de cultivateurs?

2. Quel montant le gouvernement a-t-il déboursé, depuis le 1er avril 1944 au 15 mars 1945 inclusivement, en vertu du plan d'établissement des fils de cultivateurs?

M. Barré: 1. \$270,000.00. 2. \$255,400.00.

Pour identifier les conseillers

M. Pierre DesMarais, chef du conseil, a annoncé que chaque conseiller disposant d'une automobile vient de recevoir une plaque spéciale qu'il pourra placer dans le pare-brise de sa voiture. Cette plaque porte l'inscription de la ville, avec les chiffres 1945-47, correspondant au mandat des édiles actuels.

Chaque plaque porte un numéro. Celle du maire portera la lettre M.

Conférence du R. P. Lachance, O.P.

Ce soir, 26, à 8 h. 30, à l'auditorium d'Arcy McGee 5e cours du centre d'information Pro Deo. Le R. P. Lachance, O.P., traitera de la "Source de l'autorité". Application pratique de M. Eugène L'Heureux, journaliste de Québec: "Le peuple et le parlement". Présidence de Me Châteaugay Perrault.

Cercle des polyglottes

Ce soir, à 8 heures, à la Paestria Nationale, les membres de toutes les sections du Cercle des polyglottes et leurs amis sont invités à voir un film technicolore intitulé: Beauté du Québec. Réalisation de M. Jules D'Auray, de la Commission des eaux courantes. Entrée libre.

Réunion antivénéérienne

Ce soir, à l'Ecole Supérieure Saint-Stanislas

La Fédération des amicales des Frères de l'Instruction chrétienne et le service de santé ont organisé une soirée de propagande contre les maladies vénériennes, qui aura lieu ce soir, à 8 h. 30, à l'Ecole supérieure Saint-Stanislas, 1200 est, rue Laurier. Cette réunion est sous la présidence d'honneur de M. Valois, de S. H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, et du R. P. Emile Gervais, S.J.

Le conférencier sera le Dr Adèle Groulx, directeur du Service de santé, dont la causerie sera illustrée par des films éducatifs. Les élèves de Mme Jean-Louis Audet, M. Georges Bouvier, artiste de la radio, et M. Ernest Michaud, chanteur comique, seront au programme. La soirée se terminera par des films récréatifs. Entrée libre.

L'évaluation du Château Frontenac

Québec, 25 (D.N.C.). — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a fixé à \$3,500,000 l'évaluation du Château Frontenac pour les années 1942 à 1945 et à \$3 millions pour chacune des six années subséquentes.

Grève générale à Milan?

Berne, 26 (A.P.). — On rapporte que la grève générale a été déclarée à Milan, paralysant les services de transport et les usines dans la grande ville industrielle occupée par les Allemands. On rapporte aussi qu'une émeute a éclaté à Turin et que les prisonniers politiques ont été libérés.

L'heure avancée en Chine

Tchouking, 26 (A.P.). — Pour la première fois en Chine libre, par ordre du Conseil suprême national, les horloges seront avancées d'une heure à partir du 4 mai. Cette décision sera en vigueur jusqu'au 30 septembre.

Avec cette nouvelle heure la Chine sera de 13 heures en avance sur l'heure de l'est.

La légation nazie rasée à Lisbonne

Lisbonne, 26 (A.P.). — La légation allemande a été rasée hier par un incendie qui a apparemment pris naissance au dernier étage de l'édifice où les archives officielles étaient conservées.

Les records de Québec

Québec, 25 (D.N.C.). — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a autorisé la ville de Québec à avoir un record en chef au traitement annuel de \$7,500 et un autre record au salaire de \$6,500 par année.

Arbitre du différend

Toronto, 26 — Cecil Wright, de Toronto, a été nommé arbitre du différend entre les employés et les patrons de la nouvelle usine de Toronto de la compagnie Goodyear Tire and Rubber, Limited, 2,500 ouvriers de l'usine sont retournés au travail ce matin; ils étaient en grève depuis le 16 avril.

Le plus grand nombre de votes

Ottawa, 26 (C.P.). — M. Wilfrid Burke, de la commission du transport, a recueilli le plus grand nombre de votes dans l'élection de l'association récréative du service civil, a-t-on annoncé au cours de la dernière réunion de l'association, mardi soir.

Société de gastro-entérologie

Une réunion de la Société de Gastro-entérologie aura lieu au Cercle Universitaire, le vendredi 27 avril, à 9 heures du soir, sous la présidence du Dr Albert Juras. Voici le programme des travaux scientifiques:

1. Appendicite. Héite terminale. Tuberculose iléo-caecale. Hémicolectomie droite. Dr François Archambault.

2. Quelques images de grêle pathologique. Dr L.-P. Béllisle.

3. Considérations sur un cas d'amibiase intestinale. Dr Victor-Louis Noël, médecin-chef de l'armée haïtienne.

Changements d'Horaires

en vigueur dimanche, 29 avril 1945 Renseignements complets des agents

Pacifique Canadien

AGENCE DE DETECTIVES

DETECTIVES PRIVES

Haney Detective Agency

REPARATIONS ELECTRIQUES

LAURENTIDE AUTO ELECTRIC REG'D

LEFEBVRE FRERES

Cartes Professionnelles

ASSURANCES HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE

AVOCATS VANIER & VANIER

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

INVENTIONS

COMPTABLES CARON & CARON

COMPTABLES

Charté, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

COMPTABLES

de Varennes & Vézina

MEDECIN

Dr. Maxime Brisebois

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

J.-A. MESSIER O.D.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

MEUBLES

Acheter chez Marcotte

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REPARATIONS ELECTRIQUES

REPARATIONS ELECTRIQUES

HOTEL PLAZA

WISINTAINER & FILS

REPARATIONS ELECTRIQUES

**Paix compromise par la disette?**

Washington, 26 (A.P.) — Les directeurs anglais, américains et canadiens de la production ont dé-

claré hier que la disette mondiale de charbon, de coton, de produits de filatures et de camions est si critique qu'elle pourrait compromettre la paix.

Un rapport signé par Oliver Lyttelton, ministre anglais de la pro-

duction, J. A. Krug, directeur du bureau américain de la production, et C. D. Howe, ministre canadien de la production, comportait entre autres choses:

La prédiction d'une disette mondiale de coton s'élevant à 1,250,

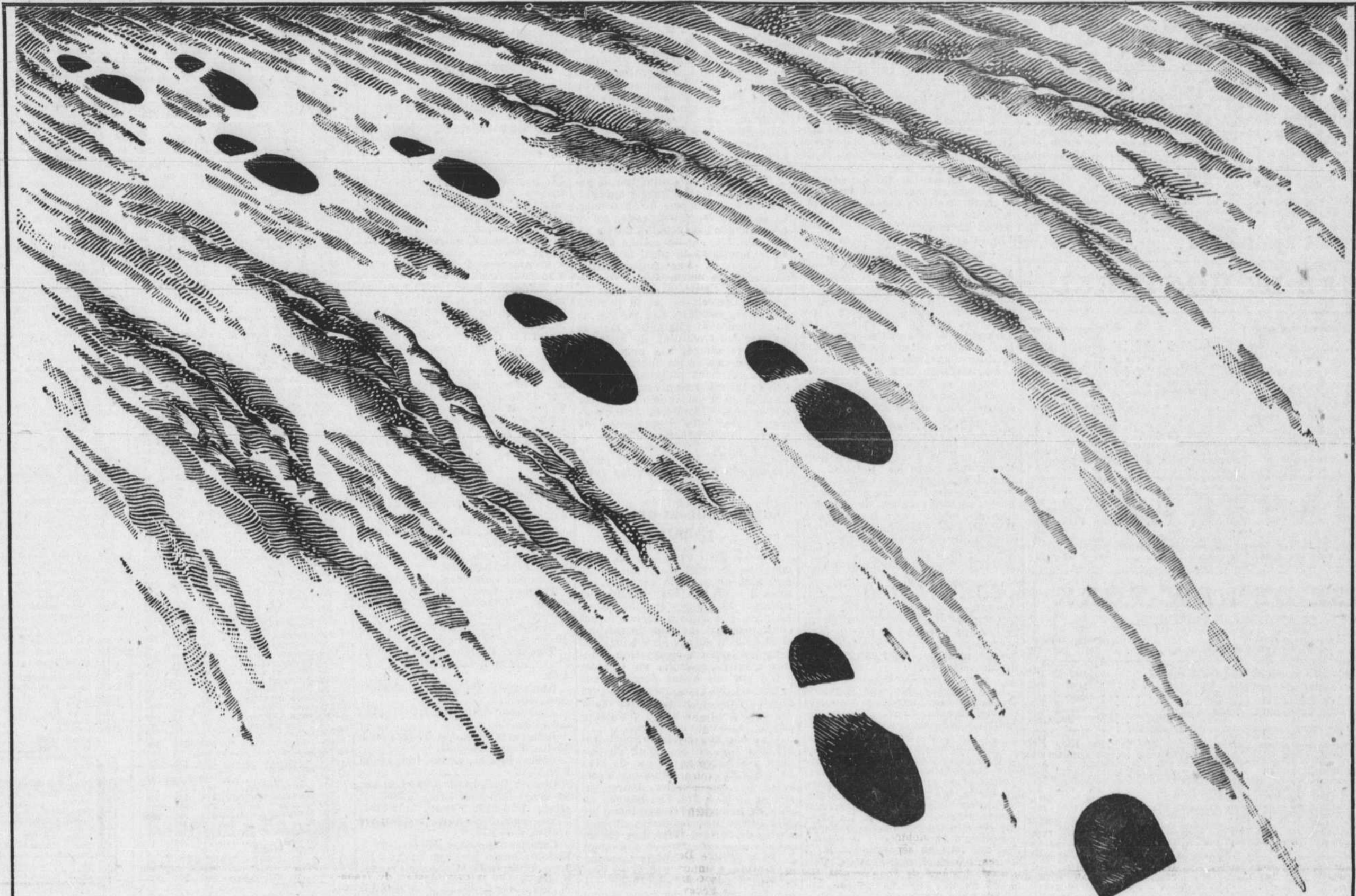
000,000 verges par année. Que seulement le tiers des camions d'avant-guerre de l'Europe peuvent encore servir à remédier à l'arrêt du transport ferroviaire. Que les pays libérés manquaient au plus haut point de charbon.

**Anciens du collège de Beauharnois**

Dimanche, le 29 avril, les anciens du collège de Beauharnois tiendront leur réunion annuelle à l'Al-

ma-Mater. Tous sont les bienvenus sans invitation spéciale. Dans l'après-midi il y aura jeux dans la cour et surtout essai du nouveau jeu de mal-au-mur. Les anciens champions voudront sonder la force des jeunes. Programme: à 4 h., réunion

générale dans la salle d'étude suivie de la bénédiction du T. S. S.; à 5 h. 30, banquet dans la grande salle et à 8 h. 15, représentation de l'opérette "Le chat botté", très légère pièce qui égayera les plus difficiles.



*Un pas de plus vers la paix...*

● Chaque Emprunt de la Victoire a marqué un nouveau triomphe des forces de la liberté sur les forces de l'oppression. Dans les années noires de la guerre, lorsque l'ennemi semblait invincible, chaque Emprunt du Canada était comme une étape dans la course aux armements. Au cinquième Emprunt de la Victoire, les succès commencèrent à couronner nos armes. En 1945, nous pouvons regarder avec orgueil le chemin parcouru. Le 8ème Emprunt de la

Victoire est l'une des dernières étapes qu'il nous reste à parcourir. Pour nous, de l'arrière, le 8ème Emprunt signifie même davantage: c'est un pas de plus vers la paix. La paix qui ramènera à leurs foyers nos fils, nos frères, nos pères; la paix qui nous permettra de réaliser nos projets. Achetons des Obligations du 8ème Emprunt de la Victoire avec la certitude d'abrèger la guerre! Mais ayons aussi une autre pensée: celle de préparer l'avenir. Les Obligations de la Victoire sont, à tous égards, la meilleure assurance contre l'imprévu. "Les Canadiens sont là"; ils atteindront encore une fois l'objectif.

- 1—Placement de tout repos, gagé sur toutes les richesses naturelles du Canada.
- 2—Placement fructueux, d'un rendement de 3% par an. Négociable en tout temps.
- 3—Placement d'avenir: il n'y a pas de meilleure assurance contre l'imprévu.
- 4—Placement patriotique: pas d'argent, pas d'armes; pas d'armes, pas de victoire.

LE MEILLEUR PLACEMENT:

**LES OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

ACHETONS-EN



PLUS QUE JAMAIS

COMMERCER ET FINANCE
BOURSE DE MONTREAL

La situation économique dans notre province

D'après le bulletin mensuel de la Banque de Montréal

Le commerce de gros a été bon, et en volume à peu près égal à il y a un an. Une température exceptionnellement chaude est venue stimuler les achats de Pâques, en particulier pour les articles d'habillement, et le commerce de détail augmenté en général une forte augmentation sur la période correspondante, d'il y a un an. Il y a encore pénurie dans plusieurs branches. Les rentrées sont bonnes. Les chantiers ont terminé leurs opérations plus tôt que d'habitude, à cause du printemps hâtif et, dans certains districts, les exploitants forestiers n'ont pu sortir tout le bois abattu de la forêt; dans l'ensemble, la coupe dépasse celle de l'an dernier. Les scieries sont actives. La grande demande de produits forestiers se maintient. La production de papier-journal, en mars, a été approximativement la même qu'en février. La température intempête qu'on a eue a gêné la production de sirop d'érable, qu'on estime à 40% de la normale; de plus, la qualité est médiocre. Les usines textiles sont toujours embarrassées par les retards de l'approvisionnement en matières premières et la pénurie d'ouvriers habiles. Les ateliers de confection sont très actifs, mais la lenteur des livraisons de matières premières retarde la production. Les tanneurs et les fabricants de chaussures sont pleinement occupés, et la production reste toujours en deçà de la demande. Les aciéries lourdes sont encore très actives, surtout à cause des commandes de guerre. La production d'or en février a été de 57,042 onces (\$1,996,470 E.-U.), au lieu de 70,195 onces (\$2,456,825 E.-U.) en février 1944.

Quebec Power Company

Les revenus bruts ont accusé une diminution de \$6,249 au total de \$1,135,842 pour le trimestre terminé le 31 mars 1945; les frais d'exploitation et autres dépenses ont augmenté de \$46,061 au montant de \$661,047. Les frais fixes ont enregistré une légère baisse à \$119,090. La provision pour la dépréciation est demeurée à \$12,500; la réserve pour les impôts sur le revenu et sur les bénéfices exceptionnels a été de \$98,157 au lieu de \$149,814 en 1944. Après déduction de \$138,299 pour les dividendes du premier trimestre, le même montant qu'en 1944, le surplus du trimestre s'est élevé à \$6,148 à comparer à \$5,520 l'an dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes entries like 100 Abitibi, 100 Alcan, 100 Amal, etc.

Le total des ventes a été de 43,873 actions et de 246,283 actions minières, en comparaison de 43,522 actions et de 262,783 actions minières mardi dernier, 25 AVRIL.

Table of stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes entries like Agnew-Surreas pfd, Algonia Steel, Aluminum Co pfd, etc.

Choses et autres

La liste mobilière américaine a subi une baisse assez prononcée, à la suite des prises de bénéfices qui se sont effectuées aujourd'hui. Des reculs variant d'une fraction à 3 points ont été enregistrés, principalement pour les titres ferroviaires et les aciéries. Les spéculateurs sont d'avis qu'une correction technique s'impose, après la récente hausse de la moyenne des titres à des niveaux inconnus depuis huit ans. De nouvelles restrictions dans les contrats de guerre et la rumeur voulant que le gouvernement décrète de nouvelles exigences de marge ont été des facteurs importants dans ce mouvement de baisse. Comme les fluctuations sont assez prononcées sur le marché, il vaut mieux se montrer, en ce temps-ci, toujours très prudents dans la sélection des valeurs.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes entries like B.A. Bank Note, Brown Co pfd, C. & D. Sugar, etc.

Le dollar canadien était inchangé

à un escompte de 9/16% comparativement au dollar américain. La tendance était irrégulière sur le marché des obligations à New-York. Quelques valeurs ferroviaires, faisant suite à la récente hausse de ces dernières années, ont atteint de nouvelles cimes aujourd'hui. La tendance était légèrement à la baisse sur le marché de Toronto et de nombreux reculs ont été accusés dans la section des mines d'or. Le virement de la première heure a atteint 575,000 actions. Dans les autres groupes, les changements ont été peu prononcés principalement dans les pétroles de l'ouest et les métaux usuels. Sur notre marché local, les gains et les pertes se sont partagés dans la section des mines d'or à bon marché. C. P. R. a été très achalandé et vers midi, avait cédé d'une fraction. Les pétroles et les métaux usuels n'ont pas subi beaucoup de variations.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes entries like Air Reduct 2.00, Allied Chem 6.00, Am. Can & F 3.50, etc.

Rapport sur les animaux vivants

Il y avait en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine 919 bêtes à cornes, 175 moutons et agneaux, 2581 porcs et 3557 veaux. En plus, 100 bêtes à cornes furent consignées aux maisons de salaison et 69 bêtes à cornes furent manées dans les cours à destination d'autres d'autres endroits au Canada. Il y eut une bonne demande sur la plupart des catégories et les prix furent fermes, excepté sur les veaux qui haussèrent de \$1 en comparaison de la semaine dernière. Les bons bouillons rapportaient \$12.50 à \$13, en plus d'un chargement à \$12.25 et les communs légers à \$11. Les bœufs varièrent de \$7 à \$11. Les bonnes vaches de boucherie se vendaient de \$9 à \$10 et les communes de boucherie de \$6.75 à \$7.50. Les vaches pour la mise en conserve donnaient de \$5 à \$6.50. Les bons taureaux rapportaient \$9.50 à \$10.35 en plus de deux se vendant aussi haut que \$11. Les taureaux communs étaient de \$6.50 à \$9. Les veaux de lait haussèrent de \$1. Les bons veaux se sont vendus \$14. Les moyens de \$12 à \$12.50. La majorité des veaux était de qualité commune à passable comprenant des veaux de lait et des veaux abreuvés et furent vendus entre \$9 et \$10. Les veaux communs se sont vendus aussi bas que \$7. Les veaux d'herbe de \$6 à \$6.50. Les agneaux du printemps ont rapporté \$6 à \$11 chacun selon la qualité et la pesanteur. Les agneaux de qualité commune ne sont pas en demande. Les moutons étaient de \$4 à \$8. Les prix des pores étaient fermes à \$18.25 par la catégorie A, quelques ventes à \$18 et à \$18.50. Les truies donnaient \$16.

Commentaires sur les marchés

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés: Beurres. — Depuis quelques jours, les arrivages de beurre font un peu augmenter considérablement sur le marché de Montréal; et par suite du rationnement, la distribution se trouve plutôt limitée. Il en résulte une accumulation assez notable. La décision de l'Office des produits laitiers suivant l'ordonnance no 54, d'acheter, au cours d'avril, à un prix de 35-5-8 c. la livre, f. a. b. Montréal, le surplus de beurre de beurrier que l'on aurait à lui offrir, permet toutefois de maintenir ce marché stable. Il faut signaler cependant que cet office n'acceptera que le beurre pasteurisé de première qualité, ne contenant pas plus de 2 pour cent de sel, et expédié en paquets solides de 56 livres, enveloppés dans un parchemin double rang et placés dans des boîtes de bois neuves. Nous insistons sur le fait que le beurre d'avril ne devra pas nous être livré à Montréal après le 28 avril, afin de nous permettre de le classer, de le peser et de l'offrir en temps à l'Office. Si la livraison ne nous est effectuée que le 30 avril ou le 1er mai, nous ne pourrions en assurer la remise à ce prix de 34-5-8 c. la livre, f. a. b. Montréal, pour la première qualité. Lundi matin, le 23 avril 1945, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté à 34-5-8 la livre. Fromage. — La demande s'est quelque peu améliorée et les prix sont stationnaires. — Poules, poulets à réfrig. Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes. — Poules, poulets, dinde, oies. La demande est toujours assez active pour absorber régulièrement les arrivages et les prix sont stationnaires. — Oeufs. — Montréal et Québec. Les arrivages excèdent les besoins domestiques. Cependant, l'exportation de notre surplus de production contribue à maintenir les prix. — Veaux abattus. — Montréal et Québec. Marché stationnaire aux prix actuels. — Porcs livrés abattus. — Montréal et Québec. Marché stable et prix soutenus.

Bulletin hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages: pommes 34, bananes 27, pamplemosses 12, oranges 30, fraises 3, tomates 37, agrumes mélangés 1, autres fruits 2, choux 23, carottes 10, céleri 11, laitue 10, oignons 6, pommes de terre 71, légumes mélangés 6, autres légumes 11. Total 304. Pommes: Ont. Spy, cag., no 1, 3.25-3.50; Dom., 2.50-2.75; baril, no 1, 8.50-9.00; Dom., 6.00-7.50; McIntosh, cag., no 1, 3.25-3.55; Dom., 3.00; baril, no 1, 9.35; Ben Davis, Stark, bois, no 1, 2.00-2.25; Dom., 1.25-1.75; Crauberry Pippin, bois, no 1, 2.25-2.50; Dom., 1.75; Delicious, bois, no 1, 3.00; Stark, baril, no 1, 5.00-5.50; Gano, 4.50-5.00; C. B., Winesap, Newton, très belles, 3.90-4.05; belles, 3.50-3.75; C. 3/4; V. York Imperial, c. E.-U., no 1, 2.1-2" à 2.3-4"; 2.75-2.88; Ben Davis, 2.1-4" à 2.1-2"; 2.25; Mass., Delicious 3.00-3.25; McIntosh, 2.90-3.00; N.-H., McIntosh, 2.75-2.90. Bananes: C.-A., Jamaïque, Mexique, quintal, 10.00-10.50. Pamplemosses: Texas, c., 5.00-5.75; Floride, 6.00-6.50; Cal., 4.50-5.00; Ariz., 5.00. Citrons: Cal., Skt., 8.00-8.50; Redball, 7.50-8.50. Oranges: Cal., Navel, c., 6.25-6.75; Floride, 6.00-6.50. Ananas: Cuba, cag., 9.50-12.00. Poires: Wash., Winter Nellis, caisse, 4.00-4.50; quelques-unes moins chères. Fraises: La., cag., 24 chop., 8.40-10.00; Ark., 68 c. chop. Tomates: Mexique, lug., 4.75-6.00; Texas, lug no 1, 5.25-6.00; no 2, 4.25-4.50. Rhubarbe: Qué., des champs, dov., 40-60. Asperges: Ont., panier, 11 ptes, 3.00-4.25. Betteraves: Qué., sac 50 liv., no 1, 35-40; Texas 2.00-2.35. Fèves: Floride, vertes, bois., 5.75-6.05. Choux: Qué., baril, 2.00; La., sac, 50 liv., 2.25-2.94; Gano, 2.50-2.90; Texas, 2.75-2.90; Texas, cag., 5.00; Ariz., rouges, sac 50 liv., 2.65-2.75. Carottes: Qué., sac 50 liv., no 1, 7.50-10.00; lavées 9.00-1.75; Texas 2.10-2.25; bois., 2.75; Cal., Ariz., cag., 4.75-5.75. Céleri: Floride, cag., 8.00-9.30; Pascal, 8.00-8.50. Concombres: Ont., de serre, carton 1 doz., no 1, 2.00-2.50; cag., 2 doz., 4.50-5.25; panier, 11 ptes, 3.25-3.50. Floride, bois., 7.50-9.00. Laitue: Qué., de serre non pommée, cag., 2-3 doz., 2.25-2.50; couche chaudes, 2 doz., 2.50-3.00; Ont., bois., 4 doz., 3.00; Ariz., Cal., Iceberg, cag., 7.10. Oignons: Qué., rouges, sac 50 liv., no 1, 6.00-7.50; no 2, 4.00-5.00; jaunes, no 1, 6.00-10.00; blanc, doz., 40-50; Ont., jaunes, sac 50 liv., no 1, 7.0-1.25, blanches, 1.25; Col., espagnols, 3-5.00. Pommes de terre: I. P.-E., sac de 75 liv., no 1, 1.90-2.00; N.-B., 1.75-2.00; Qué., 1.65-1.85; quelques-unes 2.00; locales no 2, 8.0-1.30. Panais: Qué., sac 50 liv., no 1, 1.00-1.25. Radis: Qué., de serre, doz., 75-90. Echalotes: Qué., 100 paquets, 3.00-4.50; La., baril, 20 doz., 16.00-17.00. Navets: Qué., sac de 50 liv., no 1, 75-110; no 2, 65-75; Ont., circ., 1.10-1.25.

Assemblée de Can. Oil

Toronto, 26 — "Quand on songe au nombre de personnes qui ont dû se passer d'une automobile, alors qu'elles étaient habituées à s'en servir librement et que la consommation d'essence n'était soumise à aucune restriction, et au nombre de gens qui possèdent l'argent nécessaire pour acheter une auto, il n'est pas difficile d'imaginer l'étendue du marché qui attend l'arrivée des produits de votre compagnie après la guerre", déclarait M. John Irwin, président, à l'assemblée annuelle des actionnaires de Canadian Oil Companies, Limited. M. Irwin a ajouté que la compagnie se trouve présentement dans une position particulièrement avantageuse en ce qui concerne les perspectives d'après-guerre. Sa raffinerie, son personnel de vente, son service de distribution, en un mot toute la structure de la compagnie est en parfaite condition et dirigée en vue d'une expansion constante de sa production et de ses ventes. "L'industrie, dit M. Irwin, est actuellement constituée et outillée au point qu'elle possède une extraordinaire capacité de production. D'autre part, il s'est accumulé une énorme demande de produits dont le public a été privé par suite des restrictions de guerre, ou de la rareté et il s'est accumulé également un gigantesque pouvoir d'achat". Le président a souligné l'importance d'une collaboration étroite entre l'industrie, la main-d'oeuvre, l'agriculture et le gouvernement dans l'exécution d'un programme national destiné à ramener l'économie à son état normal, ajoutant que l'élaboration de projets d'après-guerre serait vaine si elle n'était fondée sur cette coopération. A l'assemblée annuelle, M. Arnold Ashton, président de Canadian Wallpaper Manufacturers Limited, a été appelé au conseil d'administration de Canadian Oil.

Bourse de Toronto

La section des mines d'or à bon marché a enregistré quelques gains au cours de l'avant-midi, tandis que les autres groupes montraient de la fermeté mais les opérations sur le marché se maintenaient à un bas niveau. Hasaga, O'Brien, East Sullivan, Joliet-Quebec, Gunnar et Senator ont fait des avances mais Queenont et Eldon ont cédé de 15 cents et de perte de 5 cents sont apparues pour Malartic Gold Field, Trans-Resources, Wright Hargreaves et Donald. Les métaux usuels et les pétroles étaient inchangés et dans le groupe des industriels, C.P.R. et Dominion Woollens ont haussé, tandis que Hiram Walker et Massey Harris ont retrahi.

International Nickel of Canada

Toronto, 26 (P. C.). — La rareté de main-d'oeuvre au Canada a réduit la production de l'International Nickel Co. of Canada, Ltd., à 284,701,556 livres en 1944, de 296,438,177 en 1943, annonce le président de la compagnie et du conseil, M. Robert C. Stanley. Dans son discours aux actionnaires, M. Stanley a prédit que la tendance en hausse des ventes de l'industrie du nickel se maintiendra. "Depuis la reprise de son commerce après la dernière guerre, a ajouté M. Stanley, les ventes de notre compagnie se sont accrues régulièrement et rapidement. L'augmentation entre les années 1929 et 1937 inclusivement s'établit à 65 p.c. L'on peut être assuré qu'une jeune compagnie comme la nôtre continuera à progresser par une direction compétente et d'attentives recherches". M. Stanley rapporte en outre que la production de cuivre se chiffre par 310,648,465 livres, comparative à 318,598,596 l'année précédente. "Maintenant que la guerre contre l'Allemagne tire à sa fin, dit le président, il faut remettre en question la reprise de notre commerce avec la Grande-Bretagne et l'Europe continentale. Le gouvernement doit tenter de faire supprimer le droit de 4 cents par livre qui empêche l'exportation du cuivre canadien aux Etats-Unis s'il n'y a pas entente de guerre."

La Bourse de New-York

La liste mobilière américaine a de nouveau subi une baisse au cours de l'avant-midi, à cause des prises de bénéfices et les reculs enregistrés, surtout dans les chemins de fer et les aciéries, variaient d'une fraction à trois points. Toutefois vers l'heure du midi, une tendance au recouvrement semblait se dessiner. Parmi les titres qui ont accusé des pertes se trouvaient Santa Fe, Southern Pacific, U. S. Steel, Baltimore and Ohio, U. S. Steel, Bethlehem, Chrysler, American Can, Montgomery Ward, Westinghouse, Boeing, Anacosta, U. S. Rubber, Great Northern, Loew's, Union Carbide, Kennecott et Standard Oil of N. J. General Motors, Phelps Dodge et Douglas Aircraft ont haussé légèrement.

Powell River Company

Les bénéfices d'exploitation de Powell River Company, en 1944, se sont élevés à \$5,493,362, soit \$77,000 de plus que l'année précédente. Déduction faite de la dépréciation, \$1,966,691, et de la provision pour les impôts \$2,419,833, les bénéfices nets disponibles pour les dividendes se sont traduits par \$2,106,833 à comparer à \$1,797,256 en 1943, c'est l'équivalent de \$1.56 par action contre \$1.34. En ajoutant l'impôt remboursable de \$209,400, les bénéfices nets équivalent à \$1.71 par action. Les fonds de roulement s'est accru de \$1,809,069 au total de \$5,376,923.

Les obligations

Table of bond market data with columns for bond names, prices, and changes. Includes entries like Dom du Canada 3% 1951, Dom du Canada 3% 1952, etc.

Dividendes déclarés

Dominion Bridge Co., 30 cents par action, payable le 25 mai apx actionnaires inscrits le 30 avril.

Studebaker Corporation

South Bend, Ind., 26 (P. A.) — Pour le premier trimestre, le bénéfice net consolidé de Studebaker Corporation a été de \$1,024,323, soit l'équivalent de 43 cents par action, à comparer à \$818,548 ou 35 cents par action pour la même période de 1944.

Les obligations

Table of bond market data with columns for bond names, prices, and changes. Includes entries like Dom du Canada 3% 1951, Dom du Canada 3% 1952, etc.

Dividendes déclarés

Dominion Bridge Co., 30 cents par action, payable le 25 mai apx actionnaires inscrits le 30 avril.

Projets d'après-guerre de Canadian Breweries

Toronto, 26 — A l'assemblée annuelle de Canadian Breweries, Limited, M. E. P. Taylor, président, a déclaré aux actionnaires que la compagnie a élaboré d'intéressants et importants projets pour l'après-guerre, comportant d'autres travaux d'agrandissement et d'amélioration à effectuer aux fabriques canadiennes, afin de pouvoir répondre à la demande dont les produits de la compagnie seront l'objet, l'accroissement d'autres intérêts dans Brewing Corporation of America et l'expansion des affaires de Brewing Corporation aux Etats-Unis. Pour financer un tel programme, la compagnie aura recours de temps en temps à de nouvelles émissions. M. Taylor a demandé aux actionnaires d'autoriser les administrateurs de la compagnie à vendre des obligations au Canada pour un montant de \$10,000,000 et à demander des lettres patentes supplémentaires aux fins d'augmenter le capital autorisé de 1,500,000 à 2,500,000 d'actions ordinaires.

Cours des huiles

Table of oil market data with columns for oil names, prices, and changes. Includes entries like Admiral, Alberta Pacific, Anacosta, Anglo Canadian, etc.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, factures, etc. sans frais. Adresse: 57, rue St-Jacques, Plateau 9107.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, factures, etc. sans frais. Adresse: 57, rue St-Jacques, Plateau 9107.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, factures, etc. sans frais. Adresse: 57, rue St-Jacques, Plateau 9107.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, factures, etc. sans frais. Adresse: 57, rue St-Jacques, Plateau 9107.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, factures, etc. sans frais. Adresse: 57, rue St-Jacques, Plateau 9107.

TARIF des annonces classifiées

Table of classified advertising rates with columns for ad types and prices. Includes entries like Sunset, United, etc.

VILLE DE MONTREAL

Service du Bien-Etre Social LOGEMENTS. La Ville de Montréal désire aider ses citoyens, fait appel à tous les propriétaires qui peuvent avoir des logements disponibles pour occupation le 1er mai sans être à cette date des locataires.

# LA VIE SPORTIVE

## Roy est choisi comme lanceur à Jersey-City

Les Royaux de Bruno Betzel feront face pour la première fois, cet après-midi, contre les Giants de Gaby Harnett et Jean-Pierre Roy a été choisi comme lanceur.

Roy a déjà gagné une partie et nul doute qu'il fera plus que son possible contre les Giants demain car il tient à tout prix à être choisi par le gérant du Royal pour être celui qui lancera dans la joute d'ouverture de la saison à Montréal, jeudi prochain le 3 mai. Roy, s'il gagnait demain, accomplirait un certain exploit, car on sait que les Giants n'ont pas encore connu la défaite, en cinq parties disputées depuis le début de la campagne dans le circuit Shaugnessy.

Demain, le gérant Betzel alignera la même équipe qu'à l'ordinaire contre les Giants. On peut s'attendre toutefois à ce que quelques nouveaux joueurs enlèvent l'uniforme des Royaux, avant bien longtemps. Betzel doit en effet rencontrer "Le Sage" Branch Rickey, aujourd'hui ou demain, et l'on croit que cette réunion permettra aux Royaux d'hériter d'une couple de lanceurs d'expérience, ce qui fera l'affaire de Rickey et aussi celle des amateurs montrealais. On croit entre autres que Clyde King pourrait bien être un des lanceurs optionnés au Montréal par les Dodgers.

### AUTRES JOUEURS

Betzel espère aussi obtenir un joueur de 2e but et un voltigeur. Il serait plus que satisfait d'obtenir Eddie Basinski qui pourrait remplacer Salty Parker, qui a bien fait depuis l'ouverture mais qui est, après tout, un joueur de 3me but. D'un autre côté, Betzel se demande comment il pourrait déloger Eddie Powaski, qui a si impressionné au cours des premiers jours de la campagne. Quant au voltigeur on parle de Red Durrett ou de Morris Aderholt mais il est pratiquement impossible qu'on obtienne Aderholt, qui est actuellement le meilleur coiffeur des Dodgers. Il est vrai qu'à Montréal on serait amplement satisfait de Elmer Durrett, le héros de Guadalcanal, qui a si bien fait, au stade de la rue DeLormier, la saison dernière.

## Le baseball professionnel

### HIER

Ligue Américaine  
Boston à Washington, remise  
Detroit à Chicago, remise  
St-Louis à Cleveland, remise  
New-York à Philadelphie remise

Ligue Nationale  
New-York à Philadelphie remise  
Brooklyn à Boston, remise  
Chicago 4, Cincinnati 0  
(Seules parties au calendrier)

Ligue Internationale  
Montréal à Jersey-City remise  
Buffalo à Newark, remise  
Rochester à Baltimore, remise  
Toronto à Syracuse remise

### AUJOURD'HUI

Ligue Américaine  
St-Louis à Cleveland  
Detroit à Chicago  
Boston à Washington  
New-York à Philadelphie

Ligue Nationale  
Brooklyn à Boston  
Philadelphie à New-York  
Chicago à Cincinnati  
(Seules parties au calendrier)

Ligue Internationale  
Montréal à Jersey-City  
Buffalo à Newark  
Rochester à Baltimore  
Toronto à Syracuse

### LE CLASSEMENT

Ligue Américaine	P.	G.	P.	Moy.
Chicago	5	5	0	1000
New-York	6	5	1	833
Philadelphie	6	4	2	667
Detroit	6	4	2	667
Washington	6	3	3	500
Cleveland	5	1	4	200
Saint-Louis	6	1	5	167
Boston	6	0	6	000

Ligue Nationale:	P.	G.	P.	Moy.
New-York	8	6	2	750
Chicago	7	5	2	714
St-Louis	5	3	2	600
Boston	8	4	4	500
Cincinnati	7	3	4	429
Brooklyn	7	3	4	429
Philadelphie	7	2	5	286
Pittsburgh	7	2	5	286

Ligue Internationale	P.	G.	P.	Moy.
Jersey-City	5	5	0	1000
Montréal	5	4	1	800
Baltimore	5	4	1	800
Newark	5	3	2	800
Rochester	5	2	3	400
Syracuse	4	1	3	250
Toronto	5	0	5	000
Buffalo	4	0	4	000

## Claude Passeau en vedette hier

Les Cubs de Chicago ont blanchi les Reds de Cincinnati par 4 à 0 grâce à leur vétéran lanceur, Claude Passeau.

Dans la seule partie de baseball disputée dans les majeures hier les Cubs de Chicago ont blanchi les Reds de Cincinnati par 4 à 0 grâce à leur vétéran lanceur, Claude Passeau.

Passeau cogna un circuit qui valut un point dans la 3e manche puis il frappa ensuite un simple qui valut un autre point dans la 7e manche quand les Cubs complotèrent à deux reprises. Passeau, de plus, tint les Reds à cinq coups sûrs exacts. C'est le vétéran lanceur Bucky Walters qui fut le lanceur perdant pour les Reds de Bill McKechnie. Chicago 00000201—4 8 0 Cincinnati 00000000—0 5 1 Passeau et Livingstone; Walters, Fox et Just, Lakeman.

## L'ouverture de la saison de crosse le 5 mai

Les dirigeants de la Ligue de Crosse Interprovinciale sont à mettre la dernière main aux préparatifs en vue de la prochaine saison qui sera inaugurée le 5 mai et plusieurs assemblées seront tenues d'ici une semaine afin de compléter les arrangements et fixer les derniers détails.

Ce soir à Rosemont, les officiers du club Canadien rencontreront ceux du stade Rosemont afin d'en venir à une entente au sujet des joutes que doit disputer le Tricolore durant la prochaine saison. Jeudi soir, il y aura une importante assemblée au Queen's pour les clubs de la région de Montréal, c'est-à-dire pour le Canadien, le club de l'Université de Montréal, le Lachine et les Indiens de Caughnawaga. Vendredi soir, le président Edgar Goulet et le secrétaire Dick Brayley se rendront à Cornwall pour assister à une assemblée importante qui tiendra alors le club de l'endroit. Samedi, Brayley sera à Toronto afin d'y rencontrer des officiers de la Canadian Lacrosse Association et de l'Ontario Lacrosse Association.

Dimanche après-midi, au Queen's, assemblée générale pour tous les clubs de toutes les ligues. On discutera alors de questions d'un haut intérêt pour tous les clubs de la province.

La saison s'ouvrira à Shawinigan le 5 mai. Les Canadiens seront alors les visiteurs bien que cela ne soit pas encore officiel. Le lendemain, 6 mai, ce sera l'ouverture à Québec avec comme visiteur le Canadien, encore une fois et à Lachine, on pourra assister à la joute d'ouverture traditionnelle entre le Lachine-St-Pierre et les Indiens de Caughnawaga.

Les clubs Québec et Shawinigan se sont déjà mis à l'oeuvre et ont déjà eu lieu quelques pratiques fort bienvenues. A Lachine, le club de l'endroit se mettra à l'oeuvre demain soir et les joueurs qui croient posséder des aptitudes pour la crosse sont cordialement invités à participer à cette première pratique du Lachine. Enfin à Lachine toujours il est question de former une ligue commerciale qui jouerait sur semaine à l'arena, car, on le sait, le Lachine-St-Pierre, ne pourra jouer à l'arena de Lachine qu'une fois la semaine.

## Banquet à l'automne pour les Leafs

L'automne prochain, un banquet sera offert, si la guerre est terminée, pour célébrer l'exploit accompli par les Leafs de Toronto qui viennent de s'assurer le championnat du hockey en éliminant les Red Wings de Detroit. C'est le gérant général des Leafs de Toronto et des Maple Leaf Gardens, le major Conny Smith, qui a fait cette déclaration hier.

Smythe a déclaré: "A cause des circonstances actuelles, nous avons cru ne pas offrir un tel dîner maintenant, mais nous aurons certes un banquet du genre, pour offrir les trophées officiellement, l'automne prochain, si la guerre est finie. Si le conflit n'est pas encore terminé, nous nous contenterons de passer le tout sous silence comme nous le faisons actuellement."

Smythe a ajouté que les Leafs avaient espéré prélever la jolie somme de \$20,000 pour la marine et pour les militaires qui ont souffert des blessures, amenant la paralysie, lors d'une joute exhibition qui aurait mis aux prises les Leafs et le club de la marine d'Halifax, le H.M.C.S. Cornwallis, au Garden, samedi le 28 avril. Cependant, on ne put conclure les arrangements nécessaires à la présentation de cette joute exhibition et elle n'aura donc pas lieu.

## Pour le championnat de la ligue Plateau-Mont-Royal

Le championnat de la saison ne sera décidé que lors du dernier programme qui aura lieu le 27 avril car la lutte pour la première place devient de plus en plus serrée.

Hochelaga a réussi à prendre la tête de la ligue avec 96 points. Laurentiens suit de près avec 94 et est talonné par Prévoist avec 92. Les autres équipes suivent dans l'ordre suivant: Varin Engr. 87, Cantin 83, Corbeil 73, Ménard 51, Cyr 51, Mont-Royal 42, Dugas 42, Cartier 20, Lapiere 14.

Lors du programme double qui eut lieu le 17 avril, M. A. Lize dans les premières rencontres a roulé le plus haut simple soit une partie de 200 et Y. Charbonneau le plus haut triple 489. Pour les dames, Mlle G. Côté a roulé un simple de 148 et un triple de 362.

Dans les deuxième rencontres R. Breaud a joué le plus haut simple soit 189 et A. Arial le plus haut triple 478. Mlle R. Lépine a remporté les honneurs des deuxième rencontres en roulant un simple de 153 et un triple de 386.

## Johnny Gottselig, gérant des Black Hawks

Chicago, 26 (A.P.) — Le président des Black Hawks de Chicago, Bill Tobin, a annoncé hier soir que Johnny Gottselig, qui s'alligna la première fois pour les Black Hawks, en 1928, avait signé un contrat pour être le gérant des Eperviers, dans la ligue Nationale, durant la saison 1945-46. Le contrat signé ne sera que pour un an seulement. Gottselig fut l'instructeur des Eperviers durant plusieurs saisons et jusqu'à ce que Paul Thompson, qui était gérant, démissionne, il y a deux semaines.

### FAITS DIVERS

## Chassé cité à son examen volontaire

Bébé trouvé asphyxié — Vol à main armée dans une pharmacie — Mort de privations — Jugement contre la Compagnie des tramways

Après avoir assisté impassible au récit de toutes les péripéties qui ont entouré le meurtre du jeune Benson, assassiné sur le mont Royal, l'accusé Roland Chassé, 43 ans, du refuge Meurling, a été cité, hier, par le juge René Théberge, à son examen volontaire, le 30 avril.

## M. Hector Racine prend du mieux

L'état de M. Hector Racine, est des plus rassurant, selon une nouvelle communiquée par le colonel J.-Roméo Gauvreau, vice-président du club de baseball Montréal.

On sait que M. Gauvreau dirige les affaires du club Montréal en l'absence de M. Racine. Aussi, M. Gauvreau, qui est revenu de Baltimore et Syracuse, hier, après avoir assisté aux quatre premières rencontres des Royaux, avance que le club Montréal impressionne et qu'il impressionnera davantage si quelques joueurs sont cédés par les Dodgers de Brooklyn, dans un avenir rapproché. Le vice-président des Royaux est aussi heureux d'annoncer que son fils, le lieutenant-colonel Guy Gauvreau, D.S.O., se rétablit rapidement à son foyer montrealais, à tel point que l'ancien secrétaire des Royaux pourra lancer la première balle, lors de la joute d'ouverture au Stadium, jeudi, le 3 mai. La première balle sera recue par M. le maire Camilien Houde.

## George Whittaker en deuil de sa mère

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Vve John Whittaker, décédée à l'hôpital Général de Montréal, mardi, à l'âge de 77 ans. Mme Whittaker était la mère de notre excellent camarade et confrère du Montreal Daily Star, George Whittaker. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires J. F. Wilson, 5531 avenue Verdun, et les funérailles auront lieu vendredi après-midi à 2h. 30. A la famille éplorée, la direction sportive du Devoir offre ses condoléances les plus sincères.

### Bébé trouvé asphyxié

Michelle Racine, bébé de 3 mois, a été trouvée morte asphyxiée, hier matin, par sa maman. La brigade de secours de l'Hydro-Québec, appelée d'urgence, a tenté vainement de pratiquer la respiration artificielle.

On ignore la cause exacte de la mort de l'enfant; au dire de la mère, l'enfant jouissait d'une parfaite santé et était régulièrement suivi par un médecin. Il y aura enquête du coroner.

### Vol à la pharmacie Marion

Les agents de la Sûreté municipale sont à la recherche d'un inconnu de 25 ans, auteur d'un vol à main armée à la pharmacie Marion, 3800, rue Saint-Denis.

D'après la version de la police, qui aurait un excellent signalement du jeune homme en question, celui-ci se serait présenté à la pharmacie Marion, hier soir, et, sous la menace d'un revolver, aurait ordonné à M. René Marion de se coucher par terre. Et pendant qu'il tenait ainsi le pharmacien en respect, il aurait enlevé de la caisse une somme de \$100 et pris ensuite la fuite.

### La Cie des tramways devra payer

Le juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, a condamné, hier, la Compagnie des Tramways à payer la somme de \$102.75 à M. Joseph Langlais à la suite d'une collision entre son auto et un tramway, le 1er avril 1943.

Le tribunal a rejeté la défense de la compagnie à l'effet que le demandeur aurait négligé d'indiquer de sa main qu'il avait l'intention de tourner à sa gauche.

### Accidents de la rue

Une fillette de 6 ans, Goldy Kaplansky, 4053 rue de Bullion, a reçu des blessures légères à la figure, alors qu'elle a été heurtée par un camion de l'Exclusive Trimmings Co., près du domicile de ses parents.

### M. Jean Dubamel, 34 ans, 7345 rue Boyer, s'est fracturé la mâchoire

alors que, perdant le contrôle de son auto, il est allé donner contre un gros arbre, près de la rue William David. Deux voyageurs qui étaient avec lui, Gérard Alarie, 26 ans, 1087 rue Montcalm, et Henri-Benoît Pelletier, 23 ans, 3680 parc LaFontaine, ont tous deux été légèrement blessés à la figure.

### Il trouve sa maison en flammes

M. Ernest Routledge, 1736 rue Champigny, a trouvé son logis en flammes à son retour de l'hôpital où il venait de visiter sa femme, hier. Les pompiers de Ville-Émard et de Côte St-Paul ont eu tôt fait de contrôler l'incendie, dont la cause n'est pas bien déterminée. On estime les dommages à \$500. Il n'y a eu personne de blessé bien que les enfants fussent au lit lorsque l'incendie s'est déclaré.

### Tué par son arme

Vancouver, 26 (C.P.) — Un homme armé, Malcolm McDonald, 38

ans, a été accidentellement tué par une balle de son propre revolver hier, quelques minutes après qu'il eut perpétré un vol à main armée au théâtre Dominion, dans la basse-ville de Vancouver, et qu'il se fut enfui avec la somme de \$359. La police accourue pour aider deux civils qui tentaient de maîtriser le bandit, a tourné accidentellement l'arme du bandit contre lui et le décharge a aussitôt parti. McDonald a succombé quelques instants plus tôt.

### Mort de faim

Victoria, 26 (C.P.) — L'enquête du coroner a attribué à la privation et à la faim la mort de Austin C. Middlemiss, de Vancouver, dont le corps a été retrouvé au confluent des rivières Skeena et Sustut, au nord de la Colombie canadienne. La nouvelle voulant que son crâne ait été fracturé, correspondant avec la découverte du corps mutilé de son compagnon, Arthur Evans, de London, Ont., six semaines plus tôt, permettait des soupçons assez graves pour poursuivre une enquête. La police a révélé cependant, que l'état actuel du crâne était dû plutôt aux animaux qui avaient dévoré partiellement son corps.

### Verdicts rendus

Des verdicts de mort naturelle ont été rendus, hier, à la Cour du coroner, dans les cas suivants: H. Lionel Ermekeil, 43 ans, 2008, rue Kimberley; Mme Margaret O'Rourke, 65 ans, 401, avenue Metcalfe, à Westmount; M. Ls-Ph. Cormier, 41 ans, qui habitait 4536, rue Parthenais.

### Bambin blessé

Sherbrooke, 26 — Donald Parker, 7 ans, fils de M. et Mme Harold Parker, a été blessé sérieusement à la tête et au bras droit, hier, à Magog, en se jetant sur un camion de la voirie.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: Tél.: BELair 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

# BASEBALL

En vente actuellement pour la saison de baseball 1945

Loges pour la saison — Sièges de loges pour 13 jours

1	18 JOURS — La joute d'ouverture, 12 dimanches, 3 jours de fête. Un siège de loge \$30.40.
2	LOGES POUR LA SAISON — Toutes les joutes du calendrier de la saison. Un siège de loge \$72.00.

Les prix ci-dessus comprennent toutes les taxes

EN ACHETANT VOS BILLETS selon l'un des plans ci-dessus vous êtes certain d'avoir les MEMES sièges pour les séries éliminatoires ou la petite série mondiale à la fin de la saison régulière.

LIVRETS DE BILLETS — Dix billets d'entrée générale pour \$9. Utilisables un par un ou plusieurs à la fois et transférables. Un cadeau vraiment idéal.

Ecrivez ou téléphonez:

MONTREAL BASEBALL CLUB INC.

Détails complets au Stade — CHERrier 1144

JOUR D'OUVERTURE JEUDI 3 MAI

Où est Gos?

... Il s'inscrit... pour l'achat d'une Obligation supplémentaire!

C'est cette obligation SUPPLÉMENTAIRE—celle qui ne figure pas sur votre budget—qui achèvera l'axe pour le bon.

Ce n'est pas le moment d'assister passivement au drame qui se déroule outre-mer. Il faut appuyer nos gars de toutes nos forces — de tout notre argent.

Allons, défilons allègrement notre bourse! Aidons nos gars à assener le coup final!

Le meilleur placement  
8<sup>e</sup> EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Contribuée par la  
BRASSERIE  
DOW  
MONTREAL

8<sup>e</sup> EMPRUNT DE LA VICTOIRE BUREAU REGIONAL

La session provinciale

Des vacances payées pour tous les ouvriers et employés

MM. Duplessis, Godbout, Hamel, Chaloult, Côté, Laurendeau et Francoeur appuient la motion Bergeron — M. Laurendeau propose l'élaboration d'une charte juridique pour les coopératives — M. Langlais et la triste situation faite aux travailleurs de la mer — M. Morin demande que le Canada possède une bonne marine marchande

Grosse journée de motions — M. Chaloult voudrait aussi visiter la Pologne et les Indes

Québec, 25-4-45. — Journée record des motions adoptées, hier après-midi à l'Assemblée législative. La Chambre en agréa trois et commença d'entendre l'exposé d'une quatrième, celle de M. Willie Morin sur la marine marchande canadienne.

M. Hormisdas Langlais attire l'attention de la députation sur la situation pénible faite aux travailleurs de la mer. Le prix du poisson a subi un plafonnement, tandis que le coût des agrès de pêche n'a pas obtenu ce privilège. Les filets, les lignes à mains, les barils, les caisses se vendent jusqu'à deux cent pour cent plus cher qu'avant la guerre, mais le pêcheur continue à ne recevoir pour son poisson que le prix de 2 à 3 cents la livre. Il doit se contenter de la maigre pitance de \$275 à \$300 pour le dur travail d'une saison de six mois.

M. André Laurendeau demande la refonte des lois provinciales sur les coopératives afin de donner aux organismes coopératifs de la province une charte juridique constitutive d'ensemble qui les situe à leur place dans notre régime légal et évite la confusion actuelle des entreprises commerciales qui se donnent pour des coopératives et des coopératives que l'on veut assimiler à des entreprises commerciales et soumettre aux mêmes exigences fiscales et autres.

Le député de Laurier présente un mémoire très élaboré à l'appui de sa proposition.

Mais la motion qui a suscité le plus d'intérêt est celle de M. Ovide Bergeron, député de Stanstead, et membre du Bloc populaire canadien. Ouvrier lui-même, M. Bergeron proposait l'établissement d'au moins une semaine de vacances payées pour tous les ouvriers et employés permanents. MM. Chaloult, Hamel, Duplessis, Godbout, Côté, Laurendeau et Francoeur abondent dans le sens du projet Bergeron.

M. Bergeron

Le député de Stanstead, M. Ovide Bergeron, propose que le gouvernement mette immédiatement à l'étude toutes les lois ayant trait aux relations entre patrons et ouvriers et au règlement des différends ouvriers en vue de déterminer les amendements à y apporter pour rendre effectivement obligatoire l'établissement généralisé d'au moins une semaine de vacances payées pour tous les ouvriers et employés.

M. Bergeron est d'avis que sa motion sera de nature à préparer le terrain en vue de faire accepter par le public la loi que la Législature pourrait adopter afin d'accorder un congé payé chaque année aux salariés.

Les vacances payées sont-elles possibles? se demande le député de Stanstead? Il répond dans l'affirmative puisque plusieurs pays ont imposé ce régime, notamment l'Argentine, la France, l'Équateur, le Canada, la Suisse, le Danemark, l'Islande, la Pologne et l'Angleterre.

Ces congés payés sont-ils justes? Qui, répond M. Bergeron, puisque les collets blancs en jouissent, pourquoi les refuseraient-on aux autres travailleurs?

Ces vacances augmenteraient l'efficacité du travail et diminueraient le nombre des absences.

Les conventions collectives de

Sourds

Vous pouvez vous procurer dès maintenant cet appareil auditif modèle d'après-guerre.

Mono-Pac Beltone

SANS BATTERIE ENCOMBRANTE. Une seule pièce à porter. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité. Démonstration gratuite sans domicile. Brochure "D" sur demande. Service de réparations 12 heures. Facilités de paiement.

RAVOX EARPHONE

302 ouest, boul. St-Joseph, Tél.: CA. 6665



PROTEGEZ vos FOURRURES dans vos VOUTES

Le meilleur protection pour elles, c'est l'antropose, se au froid. Nos voutures à contrôle scientifique de froid vous assurent cette protection complète.

2%, 2 1/2%

P. A. Asselin et ses fils 1439 AMHERST CH. 9644

cite le cas d'industries qui ont inauguré le système de vacances payées en ces dernières années et qui ne s'en portent pas plus mal. Elles n'ont pas que progresser. La motion est finalement adoptée à l'unanimité.

Pour les coopératives

M. André Laurendeau propose l'adoption de la motion suivante: "Que cette Chambre est d'avis: "Que le gouvernement devrait procéder sans retard possible, au cours de la présente session, à la révision de la Loi des syndicats coopératifs, de la Loi des sociétés coopératives agricoles, de la Loi des sociétés coopératives de pêcheurs et de toute autre loi concernant l'organisation et le fonctionnement de coopératives, afin de donner aux organismes coopératifs de la province une charte juridique constitutive d'ensemble qui les situe à leur place dans notre régime légal et évite la confusion actuelle des entreprises commerciales ordinaires qui se donnent pour des coopératives et des coopératives qui ont voulu assimiler à des entreprises commerciales et soumettre aux mêmes exigences fiscales et autres."

À l'appui de sa proposition, M. Laurendeau présente un mémoire très fouillé sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Le député de Laurier définit la coopérative, en montre le mécanisme et en indique les caractères qui sont ceux d'une entreprise volontaire et libre. Il répond à l'objection formulée par certains hommes d'affaires, à savoir que les consommateurs qui se groupent en coopératives pour acheter ou vendre remplissent une fonction commerciale. Au contraire, ils suppriment la fonction commerciale, s'y substituent, mais ne l'exercent pas. Une opération individuelle non commerciale ne devient pas commerciale du seul fait qu'elle est une entreprise pour plusieurs. La coopérative est une entreprise qui exerce un mandat en vue de faire réaliser des économies et non en vue de faire des profits comme la société par action.

M. Laurendeau propose l'institution d'une charte juridique pour les coopératives parce que nos cadres juridiques (nos cinq lois coopératives) ne sont pas suffisamment larges ni suffisamment précis. Nos lois coopératives malgré leur utilité passée sont incomplètes et parfois contradictoires. Elles réfèrent à d'autres lois, d'esprit commercial. Quelques-unes prétendent être des lois générales mais contiennent des dispositions particulières, etc. Il faudrait donc rédiger une loi générale de la coopérative. Pour préparer cette loi, la meilleure méthode paraît celle qui sera suivie par le gouvernement pour établir la loi des conventions collectives et recommandée par l'aviseur du conseil supérieur de la coopérative, Me Emery Beaulieu.

La rédaction de cette loi devrait être précédée d'une enquête conduite par une commission comprenant des délégués de toutes les sphères de la coopérative. Cette commission présenterait un rapport à la Législature d'où le gouvernement pourrait tirer son projet de loi.

Cette charte juridique est importante parce que la coopérative est une chose fondamentale, plus particulièrement dans Québec. La coopérative sera l'un des principaux cadres de la vie sociale et économique de l'avenir. Elle sera le serviteur de base à une restauration du quadruple aspect économique, social, civique et national.

La coopérative "régularise le fonctionnement de la vie économique pour un meilleur équilibre des prix", comme on l'a dit: elle fait baisser les prix et supprime les monopoles. On trouve des exemples en Suède.

De plus, la coopérative est la formule par excellence des peuples sans grands capitaux; elle nous permettra de reconquérir plusieurs de nos ressources naturelles et de devenir les maîtres de notre vie économique sans nous angliciser et en ne nous obligeant pas à prendre des méthodes étrangères à notre conception de vie.

La coopérative est une école de démocratie politique et un laboratoire de démocratie sociale et politique. Le coopérateur acquiert des habitudes nécessaires au citoyen. L'habitude coopérative est nécessaire à la bonne démocratie que l'on a définie: "Le régime d'un peuple éclairé qui est capable de mieux contrôler ses gouvernants".

M. J.-A. Francoeur exprime quelques objections à la motion Laurendeau. Il croit que la coopérative fera tort à l'épicière et qu'elle n'est pas favorable en général à la classe agricole et à la classe ouvrière. Il dit que des médecins de son comité de Mercier exploitent des épicières et prennent la place des épicières. Ils font tort à l'épicière du coin. Il parle aussi de la Famillale, organisation, dit-il, par des professionnels.

La motion Laurendeau est finalement adoptée.

La motion Morin sur la marine marchande

M. Willie Morin, député de Québec-Centre, ancien marin et expert en questions maritimes, prie l'Assemblée législative d'adopter la motion suivante: "Que cette honorable Chambre exprime le vœu auprès du gouvernement fédéral que le Canada, après cette guerre ait une marine marchande appropriée à son commerce d'exportation."

M. Morin dit que le Canada est un pays maritime qui, dans le passé, a dépendu des marines étrangères pour son commerce international et ses exportations. Il déclare qu'il n'a jamais favorisé et ne favorise pas encore l'établissement d'une marine marchande gouvernementale, car l'Etat est un mauvais marin. L'expérience a montré que les pays qui ont adopté ce régime ont abouti à un échec complet. Il cite le cas de la France pendant la dernière guerre et celui du Canada.

Le député de Québec-Centre passe ensuite à la guerre actuelle et montre les développements extraordinaires des chantiers maritimes canadiens depuis le début des hostilités. Il estime qu'il faudrait, après la guerre, les réintéresser en pleine activité et croit que le Canada devrait les subventionner pour leur permettre de concurrencer les chantiers maritimes d'Europe, comme celui de Clyde, par exemple, qui peuvent

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 P.M. — samedi compris.



Nouveau... pratique est "Trimz" papier-tenture lavable encollé, prêt à poser

UN PAPIER-TENTURE ENDUIT DE COLLE AVEC BORD ROGNE



PROCÉDE: Trempez le rouleau dans l'eau puis tapissez ensuite vos murs. pas de colle à appliquer pas d'outils spéciaux pas de découpage.

C'EST NOUVEAU... C'EST RAPIDE et vous devez sans tarder venir choisir ce qu'il vous faut.

Papier-tenture encollé "Trimz"

importé des Etats-Unis

Carton contenant 81 pieds de TRIMZ, largeur 18" — l'équivalent de 3 rouleaux 1/3 — avec une bordure appropriée environ 20 pieds. LE CARTON: 2.75 et 2.99

(Trois cartons pour une pièce ordinaire)

Papier-cèdre encollé "Trimz"

importé des Etats-Unis

Pour garde-robes, placards, tiroirs, armoires. Odeur du cèdre et surface donnant l'illusion des murs finis en cèdre, 81 pieds par 15 pouces. LE CARTON: 2.75



Placez le rouleau complet dans une cuvette ou autre récipient rempli d'eau

Retirez le rouleau en le maintenant au-dessus de l'eau pour laisser tomber l'excédent... quelques secondes suffisent.

Maintenant étendez-le tout simplement directement sur le mur... ET VOILA... c'est simple, rapide, moderne.

PAPIERS-TENTURES — DUPUIS — troisième (De Montigny)

Le meilleur placement LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

construire à meilleur coût.

M. Morin n'a pas le temps de compléter son exposé. Il le terminera à une séance ultérieure, car il est 6 heures et la Chambre s'ajourne à cet après-midi à 3 heures.

Pour les pêcheurs

M. Hormisdas Langlais, des Iles-de-la-Madeleine, demande copie de toute correspondance entre le gouvernement provincial, le gouvernement canadien et toute personne, société, corporation ou commission, depuis le 1er janvier 1945 inclusivement et se rapportant au commerce des agrès de pêche et de récipients d'emballage, tels que filets, crocs, lignes à mains, barils, boîtes de conserve (canistres), caisses.

M. Langlais s'intéresse au plus haut degré, on le sait, à la question des pêcheries maritimes. Il se préoccupe sans cesse d'améliorer le sort des Madelinots qu'il représente à l'Assemblée législative.

Chaque année, il ne manque pas d'attirer l'attention de la Chambre et des gouvernements sur les améliorations à apporter au bien-être des travailleurs de la mer.

Sa motion d'hier après-midi avait particulièrement pour but de faire cesser un état de choses anormal. Les revenus des pêcheurs en haute mer sont minimes en temps ordinaire, et il se trouve qu'ils ont diminué à la suite de la guerre par la faute des grosses compagnies qui ont intérêt à payer le poisson moins cher.

M. Langlais cite des chiffres pour montrer comment les agrès de pêche ont subi une hausse de 100% et ont été plafonnés par les organismes fédéraux pendant que le prix du homard, du maquereau, de la morue, etc., ne l'a pas été et reste à la merci des commerçants. Comme les pêcheurs doivent payer beaucoup plus cher pour l'acquisition de leurs filets, lignes, barils, etc., et que la vente de leurs captures rapportent peu, leurs revenus trouvent désastreusement baissés.

Le député des Iles demande au département provincial des pêcheries maritimes de faire enquête sur cette situation et de porter ses instances auprès des autorités fédérales afin de remédier à cette situation. Autrement, on découragera l'industrie de la pêche en haute mer et l'on se privera d'un produit essentiel à notre alimentation, sans compter que l'on commet une injustice sociale envers une classe intéressante de notre population.

M. Camille Pouliot, ministre des pêcheries, félicite M. Langlais de sa motion et de l'extrême intérêt qu'il porte aux pêcheurs. M. Pouliot vient justement de recevoir des représentations de la part des pêcheurs gaspésiens qui se plaignent de la situation décourageante dénoncée par son collègue des Iles-de-la-Madeleine. Le ministre a immédiatement présenté ces doléances à Ottawa.

Les restrictions décrétées par les organismes fédéraux empêchent la fourniture de certains agrès de pêche aux travailleurs de la mer. M. Pouliot assure M. Langlais que sa motion est parfaitement au point, qu'il poursuivra l'enquête deman-

dée et prendra les mesures nécessaires afin que le prix du poisson assure aux pêcheurs le revenu plus substantiel auquel ils ont droit.

M. Pouliot regrette que le poisson venant d'ailleurs soit vendu en trop grande quantité sur le marché québécois. Il y a là une anomalie, une injustice et une inconscience auxquelles il faut remédier.

Le ministre des pêcheries rend hommage à M. Langlais en qui il trouve un conseiller expérimenté sur la question de la pêche.

La motion Langlais reçoit l'agrément de la Chambre sans autre débat.

Aussi en Pologne et aux Indes

M. René Chaloult, député du comté de Québec, n'entend pas être en reste de politesse avec son ami, M. François-J. Leduc, député de Laval. Mardi, M. Leduc a inscrit au feuilleton de la Chambre une motion demandant au gouvernement canadien d'organiser une délégation de parlementaires dont la mission serait d'aller constater de visu, à l'instar des délégués des Etats-Unis et du Royaume-Uni, les crimes révoltants perpétrés par les Nazis. Il suggérait avec assez d'humour que M. André Laurendeau et M. René Chaloult en fassent partie.

Au début de la séance d'hier, M. Chaloult a souligné le fait que son ami de Laval l'invitait à aller faire un voyage aux dépens de la princesse. Je crois, dit-il, que cette motion est irrégulière et incomplète. Pour la rendre régulière et complète, l'estime qu'il faudrait ajouter ceci:

"Cette Chambre prie le gouvernement fédéral de prolonger le voyage jusqu'en Pologne pour y constater les crimes révoltants perpétrés par nos alliés les Russes communistes, contre les catholiques polonais, en particulier le massacre de dix mille officiers dans la forêt de Katyn, et jusqu'aux Indes, pour y rencontrer Gandhi et étudier sur place le cruel traitement qu'impose l'Angleterre à trois cents millions d'Indiens réduits en esclavage".

Avec cette addition-là, conclut M. Chaloult, je serai disposé à faire un beau voyage, comme Ulysse.

Louis ROBILLARD

Nouveaux curés à Fall-River

Fall-River, Mass., 26. — Par décision de S. Ex. Mgr James-E. Cassidy, D.D., évêque du diocèse de Fall-River, des changements ecclésiastiques importants ont été annoncés dans quelques-unes de nos paroisses de Fall-River et de la banlieue.

M. le curé Philias-L. Jalbert, de Saint-Jean-Baptiste de Fall-River, devient curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, succédant à Mgr L.-Damase Robert, P.D., qui a pris sa retraite pour raisons de santé, et qui est actuellement en résidence privée à la maison du Sacré-Coeur de New-Bedford.

M. l'abbé Joseph-A. Cournoyer,

M. CARDIN A LA RADIO VENDREDI LE 27 AVRIL Poste C.K.A.C. de 7 hrs à 7 hrs 30

qui, depuis quelques années, avait été l'administrateur de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, devient curé de la paroisse Saint-Michel d'Ocean Grove.

M. le curé Léonidas-A. Larivière, curé de Saint-Michel d'Ocean Grove, devient curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Fall-River, succédant à M. le curé Jalbert.

M. le curé Jalbert est né à Saint-Denis sur Richelieu, P.Q., le 17 novembre 1887. Il a fait ses études au collège Sainte-Marie de Monroir et au collège de Saint-Jean d'Iberville. Il a été élevé au sacerdoce en la cathédrale St. Mary de Fall-River, par S. Ex. Mgr Feehan.

Deux ouvrages de la princesse Bibesco IMAGES D'EPINAL FEUILLES DE CALENDRIER Chaque volume Au comptoir \$1.25 Par la poste \$1.35 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"